

**REVUE
TECHNIQUE**
automobile



ASSURANCES
— & —
TECHNIQUES
DE
L'EXPERTISE AUTOMOBILE

Bimestrielle : Prix : 25 F

N° 25 - Nov.-Déc. 1970

“ AUTO-EXPERTISE ”

des berlines et breaks

CITROËN DS & ID

ASSURANCES
TECHNIQUES
L'EXPERTISE^{DE} AUTOMOBILE

“ AUTO-EXPERTISE ”

des berlines et breaks

CITROËN DS & ID

(Depuis Septembre 1968)

2^e SOMMAIRE

“AUTO - EXPERTISE ”

— DOCUMENTATION POUR « AUTO-EXPERTISE » DES CITROEN DS et ID berlines et breaks (depuis septembre 1968)	T. 3	3 Choc latéral et « tonneau », 2 ^e degré intérieur	T. 28
— Gamme CITROEN DS et ID de 1965 à 1970	T. 4	4 Choc 3/4 arrière et arrière, 1 ^{er} degré, berlines	T. 30
— Caractéristiques des modèles 1969 (à partir de septembre 1968)	T. 5	4 Choc 3/4 arrière et arrière, 2 ^e et 3 ^e degrés, berlines	T. 32
— Emplacement des numéros du Constructeur	T. 6	4 Choc 3/4 arrière et arrière, 1 ^{er} degré, breaks	T. 34
— Contrôle du soubassement	T. 7	4 Choc 3/4 arrière et arrière, 2 ^e degré, breaks	T. 36
— IDENTIFICATION-REPRISE	T. 8	5 Choc de l'intérieur	T. 38
— REPRISE-EVALUATIONS	T. 11	— BAREME DES PRIX FORFAITAIRES DE PEINTURE	T. 40
— « AUTO-EXPERTISE » par ZONES DE CHOCS - Localisation des chocs	T. 15	— Ensembles de caisses	T. 41
1 Choc de face, 1 ^{er} degré	T. 16	— Accessoires hors-série	T. 42
1 Choc de face, 2 ^e degré	T. 18	— Ensembles moteurs	T. 43
2 Choc 3/4 avant, 2 ^e degré	T. 20	— Opérations sur moteur	T. 44
3 Choc latéral et « tonneau », 1 ^{er} degré	T. 22	— Equipements des moteurs	T. 46
3 Choc latéral et « tonneau », 2 ^e degré (1 ^{re} partie)	T. 24	— Equipements hydrauliques	T. 48
3 Choc latéral et « tonneau », 2 ^e degré (2 ^e partie)	T. 26	— Boîtes de vitesses	T. 50
		— Le point de vue du spécialiste	T. 52
		— Qu'est-ce qu'« AUTO-EXPERTISE » ?	T. 54
		— Comment utiliser « AUTO-EXPERTISE »	T. 55

UN ÉVÈNEMENT CONSIDÉRABLE

C'est incontestablement un événement considérable.

La signature d'un protocole d'accord entre les Sociétés d'Assurances (y compris les sociétés à caractère mutuel) et la Société Citroën, sur les méthodes et les temps de réparation des véhicules accidentés, consacre le succès décisif d'une politique d'intelligente concertation menée avec d'autres constructeurs.

Ce système d'accord garantit :

- A l'utilisateur une qualité de réparation;
- A l'Assureur, un coût de réparation établi sur des bases uniformes dans tout le pays;
- Aux professionnels de la réparation, la certitude d'éviter de pénibles discussions au moment de la facturation quel que soit l'expert mandaté.

En effet, pour parvenir à un tel accord général, de nombreux travaux préalables ont été nécessaires entre les techniciens de l'Association Générale des Sociétés d'Assurances contre les Accidents (G.T.A.), Experts du B.C.A. et Experts libres d'une part et les techniciens de Citroën d'autre part.

Mais entre techniciens, les divergences de formulation, d'appréciation, de chronométrage ne pouvaient

que s'aplanir après une soigneuse étude en commun.

La lecture du protocole (que nous publions ci-après sans avoir perdu une seconde) est d'un grand intérêt. Il est réconfortant d'y voir réaffirmer à la fois par l'Assureur et le Constructeur automobile « qu'il importe avant tout que la réparation satisfasse aux impératifs de la sécurité et que l'usager soit assuré d'un travail de qualité ». Ce sont là deux notions semblables à celles des pouvoirs publics.

Les professionnels de l'automobile seront également ravis de lire qu'il importe également « de supprimer dans la plupart des cas toute discussion sur le coût normalisé de la réparation entre l'expert de l'assureur et le réparateur afin de hâter dans toute la mesure du possible, le règlement des dommages incombant à l'assureur ».

D'où la fixation, modèle par modèle, des méthodes de travail et des temps de main-d'œuvre sur :

- La série des véhicules Citroën A (2 CV - Dyane - Ami 6);
- La série D (gamme DS et ID).

Bientôt viendront les véhicules H. Les modèles 1971, présentés au dernier Salon, GS et SM donneront lieu également à un accord sur les méthodes et les temps de réparation.

Quels sont exactement les réparateurs liés par ce protocole Citroën-Assurances ? Essentiellement les succursales Citroën au stade actuel. Mais l'extension à l'ensemble des concessionnaires et agents Citroën est actuellement examinée par les deux parties. D'après nos informations il apparaît plus que probable que les temps et les méthodes de réparation mis sur pied dans de telles conditions bilatérales de sérieux, ne tarderont pas à recueillir l'accord des Organismes Syndicaux représentant l'ensemble des carrossiers et des mécaniciens.

En ce qui nous concerne, nous sommes particulièrement heureux que les méthodes de présentation graphique mises au point et sans cesse perfectionnées dans les bureaux de dessin, les ateliers photographiques, les imprimeries de notre Revue et des Editions Techniques pour l'Automobile et l'Industrie (E.T.A.I.) aient pu contribuer à une lecture et une compréhension aussi claires que possible de cette importante documentation à diffuser dans tout le pays et à l'étranger.

La signature de ce protocole d'accord entre les Assurances et la firme Citroën confirme que le langage commun et une connaissance réciproque du partenaire, se généralisent de plus en plus entre deux grandes professions qui servent un même public, une même sécurité, un même progrès humain.

Maurice Cazaux.

PROTOCOLE D'ACCORD

entre

- **La Société Anonyme des Automobiles Citroën et la Société Commerciale Citroën**
117 à 167, quai André-Citroën, Paris-15
ci-après désignées « Citroën »
représentées par Monsieur LUCAS, Directeur Commercial;
- **L'Association Générale des Sociétés d'Assurances contre les Accidents**
118, rue de Tocqueville, Paris-17
ci-après désignée « A.G.S.A.A. »
représentée par Monsieur RAYNAL, Président de l'Association Générale;
- **Le Groupement des Sociétés d'Assurances à caractère mutuel**
113, avenue de Wagram, Paris-17
ci-après désigné « Groupement des Mutuelles »
représenté par Monsieur REMOND, Secrétaire Général du Groupement.

Considérant :

- que le nombre des véhicules accidentés chaque année en France ne cesse de croître et représente maintenant une fraction très importante du parc des véhicules en circulation;
- que la réparation ou la reconstitution de ces véhicules pose d'importants problèmes techniques et financiers;
- qu'Assureurs et Constructeurs doivent unir leurs efforts pour que ces problèmes qui les concernent directement puissent trouver des solutions conformes à l'intérêt général;
- qu'il importe avant tout que la réparation d'un véhicule accidenté satisfasse aux impératifs de la sécurité et que l'usager soit assuré d'un travail de qualité;
- qu'il importe, de même, que le coût de cette réparation soit aussi réduit et aussi normalisé que possible, et ce, dans l'intérêt des assurés;
- qu'il importe enfin de supprimer, dans la plupart des cas, toute discussion de ce chef entre l'Expert de l'Assureur et le Réparateur, afin de hâter, dans toute la mesure du possible, le règlement des dommages incombant à l'Assureur;

- qu'en fixant, modèle par modèle, des méthodes de travail et des temps de main-d'œuvre, il est apparu que les objectifs définis ci-dessus peuvent être obtenus tant pour les réparations courantes que pour les plus importantes;
- Conviennent de ce qui suit :

EXPOSÉ

ARTICLE PREMIER

Citroën, d'une part, A.G.S.A.A. et Groupement des Mutuelles, d'autre part, décident d'un accord sur la normalisation des méthodes de reconstitution et de réparation des véhicules accidentés de la marque Citroën et sur les temps d'opérations donnant toutes garanties de qualité et de coût, eu égard à l'organisation technique et à l'équipement des ateliers.

ARTICLE 2

Parties concernées

- Le présent accord est applicable :
- aux Succursales Citroën d'une part;
 - aux Sociétés d'Assurances membres de l'A.G.S.A.A. et aux Sociétés d'Assurances membres du Groupement des Mutuelles, dont les listes figurent en annexes, d'autre part.

Les parties s'obligent, en conséquence, à en respecter les termes et à les faire respecter par tous leurs préposés, mandataires ou autres collaborateurs.

ARTICLE 3

Véhicules concernés

- Les méthodes et les temps faisant l'objet du présent accord et ci-annexés portent à ce jour sur les véhicules Citroën :
- de la série A, berlines, limousines, breaks et fourgonnettes des gammes AZ, AK, AM et AY, et leurs variantes;
 - de la série D, berlines et breaks des gammes DS et ID de 1965 à 1970.

L'accord pourra être étendu aux véhicules Citroën de la série H.

De même, tout complément ou modification à la gamme des opérations répertoriées concernant les véhicules ci-dessus

pourra être apporté dans le cadre du présent protocole.

Tout nouveau modèle fera l'objet d'études similaires devant aboutir dans les douze mois suivant sa commercialisation à la diffusion des opérations concernant la reconstitution et la réparation des véhicules de ce nouveau modèle après accident.

Les études relatives aux nouveaux modèles feront l'objet d'additifs ultérieurs au présent protocole, notamment en ce qui concerne les séries SM et GS.

ARTICLE 4

Extensions

- Les parties sont d'accord pour examiner conjointement :
- l'extension du présent protocole aux concessionnaires et agents Citroën qui s'engageraient à en respecter les clauses;
 - la possibilité d'étendre le bénéfice de leur coopération à tous autres domaines de nature à améliorer le service de leur clientèle commune.

ARTICLE 5

Litiges

Les difficultés seront examinées en commun par les parties signataires et résolues par une Commission composée de :

- trois membres désignés par Citroën;
- deux membres désignés par l'A.G.S.A.A.;
- un membre désigné par le Groupement des Mutuelles.

ARTICLE 6

Le présent accord prendra effet le 1^{er} janvier 1971.

Il est conclu pour une durée indéterminée.

Toutefois, chacune des parties pourra y mettre fin avec un préavis de six mois.

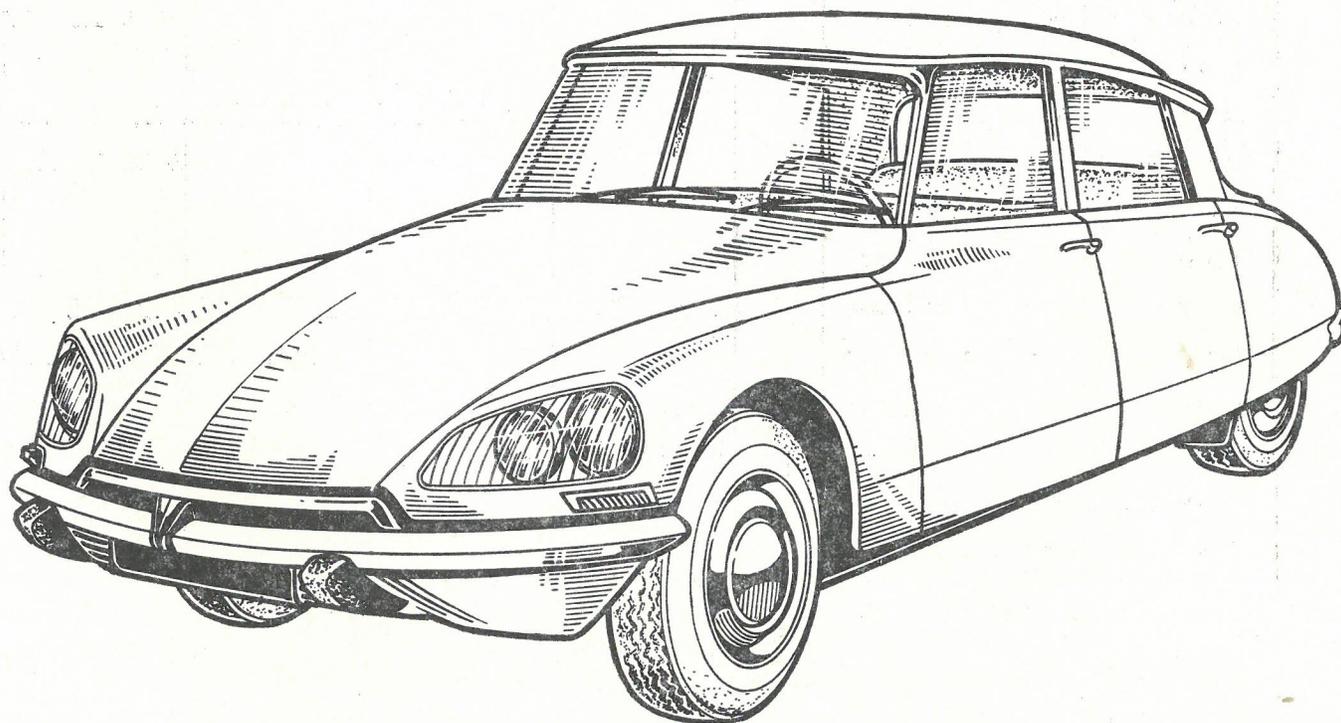
Fait à Paris, le 6-11-1970.

**DOCUMENTATION
POUR "AUTO-EXPERTISE"**

CITROEN DS & ID

berlines et breaks

(Depuis Septembre 1968)



Pour gagner du temps en simplifiant vos recherches consultez le MODE D'EMPLOI pages T. 54 et T. 55

GAMME CITROËN DS & ID DE 1965 A 1970

" AUTO-EXPERTISE "

Pour les modèles sortis avant Sept. 1965, consultez notre revue A.T.E.A. n° 3 de JANV. - FEVR. 67

Appellation commerciale	Cde B.V.	Puissance fiscale	Symbole usine	SEPT. 65	SEPT. 66	SEPT. 67	SEPT. 68	SEPT. 69
DS 21	Hydr.	12 CH	DX	109 CH SAE			113 CH SAE	
DS 21 M	Méca.	12 CH	DJ	109 CH SAE			113 CH SAE	
DS 21 inject.	Hydr.	12 CH	DX IE					139 CH SAE
DS 21 M inject.	Méca.	12 CH	DJ IE					139 CH SAE
DS 19 A	Hydr.	11 CH	DY	90 CH SAE				
DS 19 MA	Méca.	11 CH	DL	90 CH SAE				
DS 20	Hydr.	11 CH	DY				103 CH SAE	
DS 20 M	Méca.	11 CH	DL				103 CH SAE	
ID 19 A	Méca.	11 CH	DE	ancien moteur				
ID 19 B	Méca.	11 CH	DY		84 CH SAE		91 CH SAE	
ID 20	Méca.	11 CH	DT				103 CH SAE	
D Spécial	Méca.	11 CH	DV					91 CH SAE
D Super	Méca.	11 CH	DT					103 CH SAE
ID 21 F	Méca.	11 CH	DJF	109 CH SAE			115 CH SAE	
ID 21 F	Hydr.	11 CH	DXF			109 CH SAE	115 CH SAE	
ID 19 FA	Méca.	11 CH	DLF	90 CH SAE				
ID 19 FA	Hydr.	11 CH	DYF			90 CH SAE		
ID 20 F	Méca.	11 CH	DLF				103 CH SAE	
ID 20 F	Hydr.	11 CH	DYF				103 CH SAE	

NOUVELLE SERIE (moteur 5 paliers)

NOUVEAU LIQUIDE MINERAL

NOUVEL HABILLAGE DE LA PARTIE AVANT

UNIFICATION DES MOTEURS

NOUVELLE PLANCHE DE BORD

véhicules étudiés 

CITROËN DS et ID

MOTEUR

4 temps, 4 cylindres verticaux en ligne.
 Cylindrée :
 1985 cm³ (86x85,5) sur ID 19 b, ID 20 ID 20 F et DS 20.
 2175 cm³ (90x85,5) sur ID 21 F et DS 21.
 Puissance fiscale :
 11 CV pour ID 19 b, ID 20, ID 20 F et DS 20
 12 CV pour ID 21 F et DS 21.
 Rapport volumétrique :
 8 à 1 sur ID 19 b.
 8,75 à 1 sur ID 20, ID 20 F, DS 20, ID 21 F, DS 21.
 Puissance réelle (SAE) :
 66,8 kW (91 ch) SAE à 5 750 tr/mn - ID 19 b.
 75,7 kW (103 ch) à 6 000 tr/mn - ID 20, ID 20 F, DS 20.
 84,5 kW (115 ch) à 6 000 tr/mn - ID 21 F, DS 21.
 Couple maximum :
 14 m.daN (m.kg) à 3 000 tr/mn - ID 19 b.
 14,9 m.daN (m.kg) à 4 000 tr/mn - ID 20, ID 20 F, DS 20.
 17,4 m.daN (m.kg) à 4 000 tr/mn - ID 21 F, DS 21.
 Vilebrequin à 5 paliers.
 Bloc-cylindres en fonte à chemises humides amovibles.
 Culasse en alliage léger avec sièges de soupapes rapportés.
 Distribution, soupapes en tête en V commandées par tiges, poussoirs, culbuteurs.
 Arbre à cames latéral commandé par chaîne.
 Alimentation : par carburateur.
 Simple corps Solex 34 PBIC 3 pour ID 19 b.
 Double corps Weber 28/36 DLEA 2 pour ID 20, ID 20 F et DS 20 mécanique.
 Double corps Weber 28/36 DLEA 1 pour ID 21 F et DS 21 mécanique.
 Double corps Weber 28/36 DLE pour DS 21 hydraulique.
 Double corps Weber 28/36 DLE 2 pour DS 20 hydraulique.
 Allumage : par batterie, distributeur, bobine.
 Refroidissement par eau.
 Vitesse maximale (environ) :
 ID 19 b = 160 km/h ID 20 = 166 km/h
 ID 20 F = 160 km/h DS 20 = 166 km/h
 DS 21 = 175 km/h ID 21 F = 170 km/h

BOITE DE VITESSES - DIFFERENTIEL

4 rapports AV synchronisés + marche AR à commande mécanique sur ID 19 b, ID 20, ID 20 F, DS 20 (option), ID 21 F, DS 21 (option), à commande hydraulique sur DS 20, DS 21, ID 21 F (option).

EMBRAYAGE

Monodisque à sec. Butée de débrayage à billes. A commande mécanique sur ID 19 b, ID 20, ID 20 F, ID 21 F, DS 20 et DS 21 mécanique. A commande hydraulique automatique sur DS 20 et DS 21, ID 21 F (option).

TRANSMISSION

Roues AV motrices, par 1/2 arbres à joints homocinétiques tripodes côté boîte, et homocinétiques doubles côté roues.

DIRECTION

A crémaillère, assistée sur DS 20, DS 21. En option sur les autres modèles.
 Démultiplication : 20 à 1 et 15 à 1 sur modèles assistés.
 Diamètre de braquage : 11 m environ.

SUSPENSION AV ET AR

Roues indépendantes, parallélogrammes déformables pour l'AV. A roues tirées pour l'AR.
 Suspension hydropneumatique. Amortisseurs intégrés aux sphères de suspension. Correcteur de hauteur automatique. Barre antiroulis.

FREINS

A disque sur les roues AV, à tambour sur les roues AR. Assistance de freinage. Circuits AV et AR indépendants. Frein secondaire à commande mécanique agissant sur les roues AV (par étrier séparé). Levier situé sous la planche de bord sur ID 19 b, ID 20, ID 20 F, ID 21 F et DS 20, DS 21 à B.V. mécanique. Pédale de parking pour DS 20, DS 21 et ID 21 F (option) à commande hydraulique.

ELECTRICITE

Batterie 12 volts 40 ou 55 Ah.
 Alternateur.

PNEUS

A carcasse radiale Michelin X AS.
 180 HR x 380 à l'AV.
 165 HR x 380 à l'AR sur berlines.
 180 HR x 380 à l'AR sur breaks.

STRUCTURE

Caisse non travaillante sur plate-forme autoporteuse. Tous éléments de carrosserie, en tôle d'acier, boulonnés, sauf pour le pavillon des berlines qui est fixé par rivets. Pavillon en plastique sur ID 19 b et ID 20, en tôle sur les autres modèles.

DIMENSIONS (en mètres)

Longueur hors-tout (berline)	4,874
Longueur hors-tout (break)	5,026
Largeur hors-tout	1,816 * 1,803
Hauteur à vide (berline)	1,470
Hauteur à vide (break)	1,530
Empattement	3,125
Voie AV	1,500
Voie AR	1,300
Hauteur libre au-dessus du sol	0,145

* Pallas

CONTENANCES (en litres)

Réservoir d'essence	65
Circuit de refroidissement	ID 19 b 10
	ID 20 - DS 20 10,4
	ID 21 F - DS 21 10,8
Carter d'huile moteur avec filtre	5
Carter boîte de vitesses - différentiel	2
Circuit hydraulique	5,2

POIDS (en kg)

A vide en ordre de marche	ID 19 b 1 250
	ID 20 1 265
DS 20 mécanique 1 270	hydraulique 1 280
DS 21 mécanique 1 290	hydraulique 1 300
	ID 21 F 1 390
Total en charge	ID 19 b 1 730
	ID 20 - DS 20 1 760
	DS 21 1 780
	ID 21 F 2 040

EMPLACEMENT DES N° DU CONSTRUCTEUR

CITROËN DS et ID



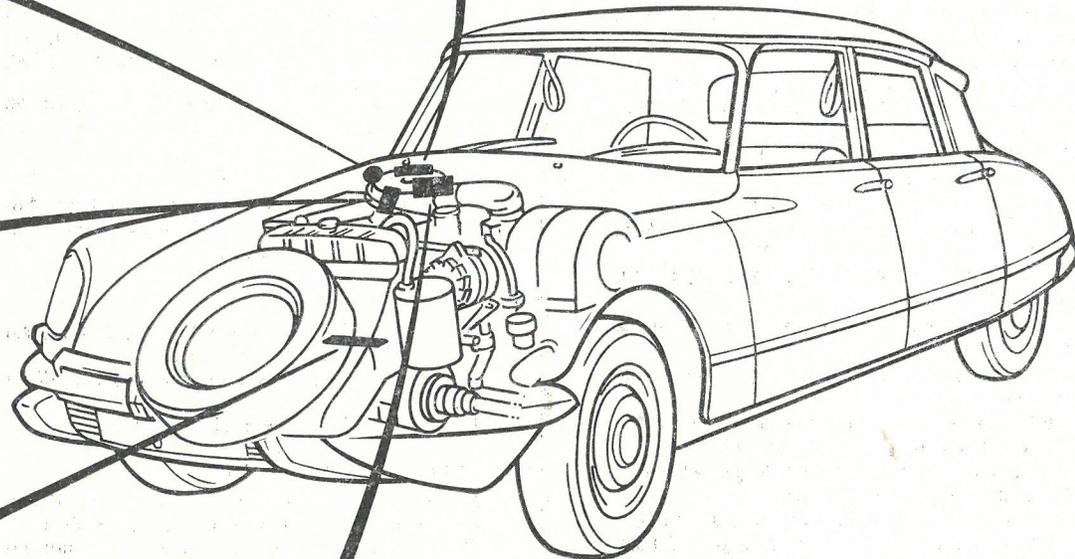
Plaque rivée portant la référence de peinture, fixée sur la partie latérale d'auvent. (depuis avril 1964)

^0000000^

N° de châssis frappé sur la tôle d'auvent, au-dessus de l'essuie-glace (depuis les modèles 1967).

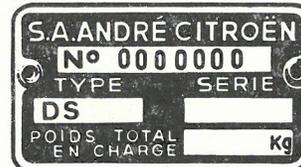


Plaque portant le n° de châssis, rivée sur la tôle d'auvent.



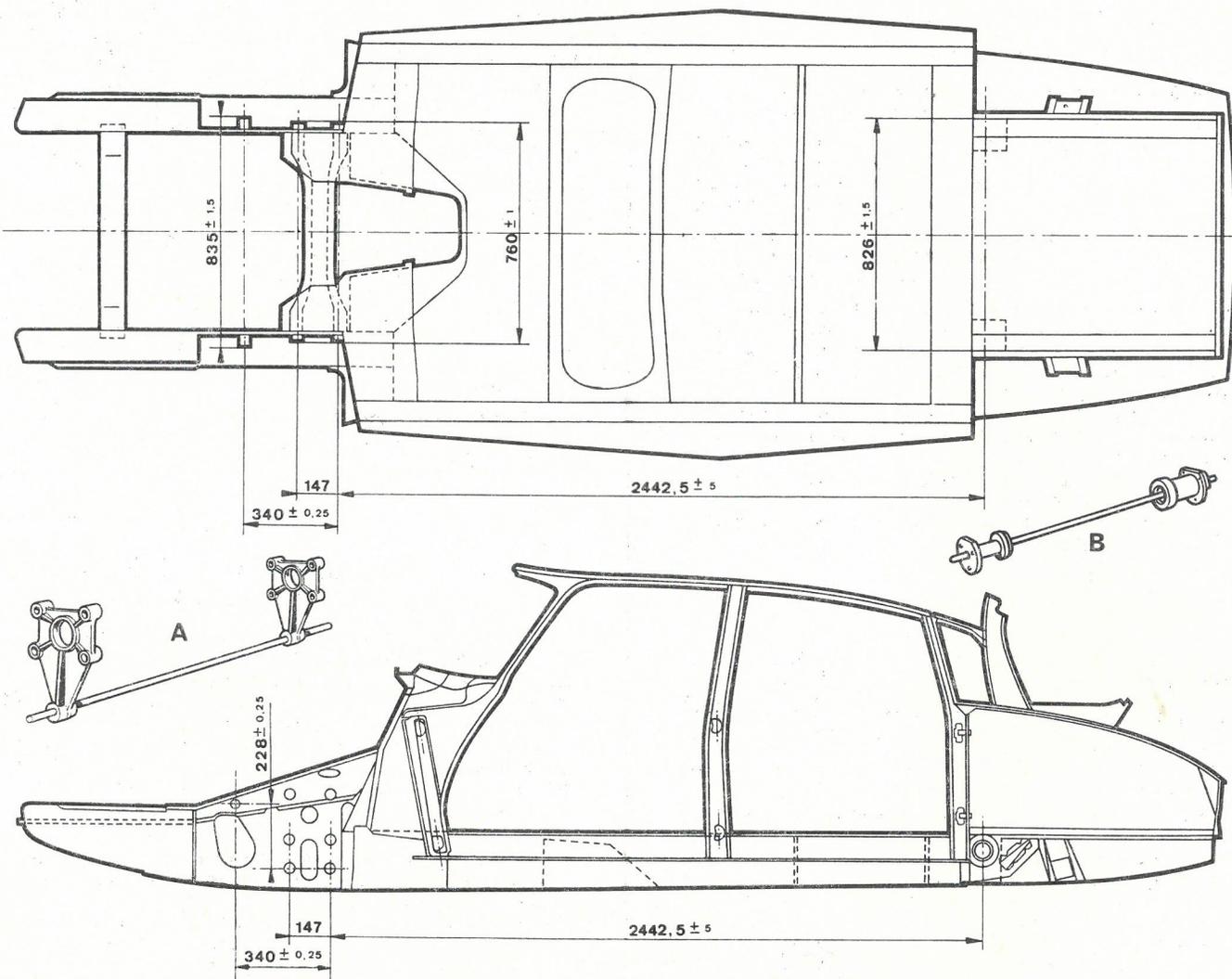
Moteurs à 5 paliers
Plaque du n° moteur fixée sur la partie AV du bloc-cylindres (à proximité de l'embrayage).

T. 6



Plaque du constructeur portant le type et le n° de série fixée sur la tôle d'auvent.

CONTROLE DU SOUBASSEMENT



C
carrosserie

Si le renseignement que vous cherchez n'est pas sur cette page, consultez le **MODE D'EMPLOI** pages T. 54 et T. 55

Un examen rigoureux de l'unit AV de caisse est possible avec un outil de contrôle ou masques (croquis A) comprenant une barre vendue par FENWICK sous le n° 2632 T et deux calibres vendus sous le n° 2638 T. Cette opération ne nécessite que la dépose des ailes et des essieux AV, l'ensemble moteur-boîte restant en place.

La même barre n° 2632 T est utilisée pour un contrôle analogue de l'unit AR avec l'outillage n° 2634 T (croquis B). Cette opération nécessite la dépose des ailes et des bras AR.

Pour déterminer les opérations sur marbre voir notre rubrique « LE POINT DE VUE DU SPECIALISTE », page T. 52. Le constructeur préconise le marbre de travail ENS. 30 C pour les réparations. La REVUE TECHNIQUE CARROSSERIE n° 17 C, 1^{er} trimestre 1967, donne toutes les précisions pour son utilisation.

IDENTIFICATION - REPRISE

SEPTEMBRE 1967

BERLINES ET BREAKS

ID 19 Berline à partir du châssis n° 3.521.200 au n° 3.523.522
et du n° 3.757.001 au n° 3.794.454

ID 19 et 21 Break, commerciale, familiale du n° 3.541.000 au n° 3.546.697
et du n° 3.558.001 au n° 3.561.484
et du n° 3.980.001 au n° 3.980.357
et du n° 3.575.001 au n° 3.575.336

DS 19 et 21 Berline à partir du châssis n° 4.323.001 au n° 4.329.873
et du n° 4.446.001 au n° 4.449.506
et du n° 4.600.000 au n° 4.620.761

Prix en octobre 1967 (en maigre et en janvier 1968 en gras)

ID 19 Berline Luxe	= 12.555 F	12.944 F	— Confort	= 12.990 F	13.393 F
ID 19 Break Luxe	= 15.120 F	15.589 F	— Confort	= 15.810 F	16.300 F
ID 19 Familiale Luxe	= 15.460 F	15.939 F	— Confort	= 15.840 F	16.331 F
ID 19 Commerciale	= 15.376 F	15.375 F			
ID 21 Break Luxe	= 16.120 F	16.616 F	— Confort	= 16.950 F	17.471 F
ID 21 Familiale Luxe	= 16.460 F	16.966 F	— Confort	= 16.840 F	17.358 F
ID 21 Commerciale	= 16.398 F	16.398 F			
DS 19 Berline	= 15.070 F	15.534 F	— Pallas	= 16.595 F	17.129 F
DS 19 Prestige	= 18.080 F	18.616 F			
DS 21 Berline	= 16.070 F	16.565 F	— Pallas	= 17.540 F	18.105 F
DS 21 Prestige	= 19.055 F	19.641 F			

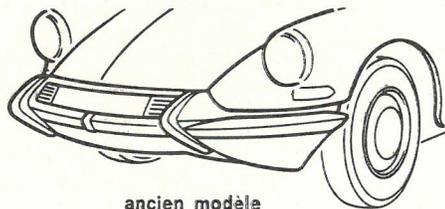
AU SALON DE PARIS 1967

Sur tous les modèles ID et DS :

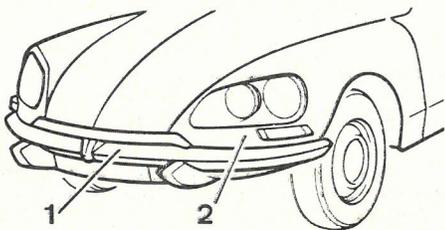
Partie AV du véhicule remaniée :
Nouveau pare-chocs (1).
Nouvelles ailes AV suivant la ligne du capot avec groupe optique de 2 phares intégré dans chaque aile (2). Montage d'un alternateur (3) en remplacement de la dynamo.

Sur DS :

Sur les versions Pallas et Prestige, les phares auxiliaires sont à iode. Un dispositif automatique leur assure une commande directionnelle (4). (Option sur DS 19 et 21). Un temporisateur agit sur les phares principaux en fonction de l'assiette du véhicule. Option sur DS 19, de série sur 21.



ancien modèle



nouveau modèle

CITROËN DS et ID

" AUTO-EXPERTISE "

Sur ID :

En option :

Les phares auxiliaires peuvent être à iode. Supplément 45 F.

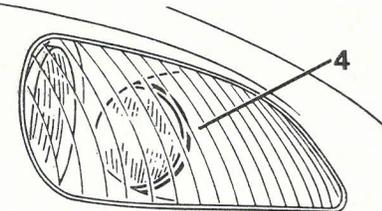
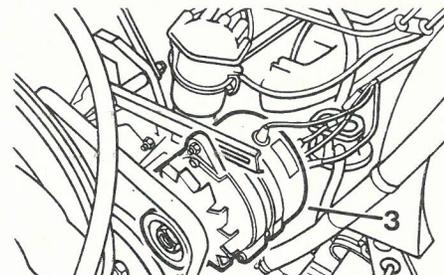
La gamme ID peut en option être équipée d'un système analogue à celui des DS : Phares auxiliaires à commande directionnelle et lampe à iode, ainsi que phares principaux à correction d'assiette (supplément 200 F), mais à la condition que le véhicule soit équipé de l'option direction assistée (supplément 440 F).

EN COURS D'ANNEE

JUILLET 1968

Sur DS 19 et ID 19 break :

Démarrreur à solénoïde au lieu de lanceur à inertie.



SEPTEMBRE 1968

BERLINES ET BREAKS

ID 19 - berline à partir du châssis n° 3.794.600 à fin de série

ID 20 - berline à partir du châssis n° 3.820.001 à fin de série

ID 20 F - familiale, commerciale, break,	du n° 3.985.001 au n° 3.989.565
ID 20 FH - famil., commerc., break, hydraul.,	du n° 3.980.501 au n° 3.980.940
ID 21 F - familiale, commerciale, break,	du n° 3.563.001 au n° 3.564.714
ID 21 FH - famil., commerc., break, hydraul.,	du n° 3.576.001 au n° 3.576.514
DS 20 - berline hydraulique,	du n° 4.332.001 au n° 4.340.716
DS 20 - berline mécanique,	du n° 4.451.001 au n° 4.454.602
DS 21 - berline hydraulique,	du n° 4.627.002 au n° 4.639.624
DS 21 - berline mécanique,	du n° 4.493.001 au n° 4.496.876

Prix en octobre 1968 (en maigre et en janvier 1969 en gras)

ID 19 Berline Luxe	= 13.785 F	14.588 F	— Confort	= 14.395 F	15.232 F
ID 20 Berline Confort	= 15.250 F	16.136 F			
ID 20 Break Luxe	= 16.655 F	17.624 F	— Confort	= 17.390 F	18.400 F
ID 20 Familiale Luxe	= 17.015 F	18.004 F	— Confort	= 17.420 F	18.432 F
ID 20 Commerciale	= 16.435 F	17.392 F			
ID 21 Break Luxe	= 17.815 F	18.852 F	— Confort	= 18.695 F	19.780 F
ID 21 Familiale Luxe	= 18.175 F	19.232 F	— Confort	= 18.580 F	19.660 F
ID 21 Commerciale	= 17.590 F	18.612 F			
DS 20 Berline	= 16.600 F	17.564 F	— Pallas	= 18.240 F	19.300 F
DS 20 Prestige	= 19.775 F	20.924 F			
DS 21 Berline	= 17.765 F	18.790 F	— Pallas	= 19.350 F	20.476 F
DS 21 Prestige	= 20.930 F	22.148 F			

Si le renseignement que vous cherchez n'est pas sur cette page, consultez le MODE D'EMPLOI pages T. 54 et T. 55

CITROËN DS et ID

AU SALON DE PARIS 1968

Apparition des modèles 20 en ID et DS.

Sur tous les modèles ID et DS :

Planche de bord équipée d'interrupteurs à bascule (1) au lieu de boutons à tirette ou poussoirs. Témoins de charge et de pression d'huile dans des voyants séparés (3). Nouvelles commandes de changement de direction et d'essuie-glace (2). Nouveaux sièges AV et AR (4).

Sur berline ID 19 :

Puissance du moteur portée à 66,8 kW (91 ch SAE) au lieu de 61,7 kW (84 ch SAE).

Berline ID 20 :

Aménagements de l'ID 19 avec moteur 75,7 kW (103 ch SAE), monogramme ID 20 sur coffre AR.

Break ID 20 :

Nouveau modèle 75,7 kW (103 ch SAE) remplaçant le break ID 19.

Sur break ID 21 :

Puissance du moteur portée à 84,5 kW (115 ch SAE) au lieu de 80 kW (109 ch SAE).

ID 20 :

Nouveau modèle remplaçant la berline DS 19. Carrosserie et aménagement de la DS 19 mais avec mécanique de 75,7 kW (103 ch SAE). Monogramme DS 20 sur coffre AR.

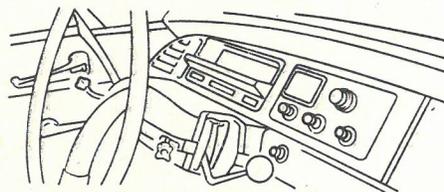
Sur DS 21 :

Puissance du moteur portée à 84,5 kW (115 ch SAE) au lieu de 80 kW (109 ch SAE).

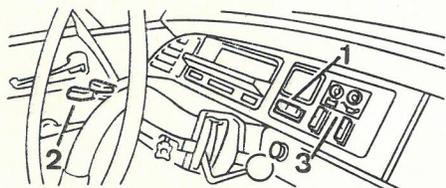
EN COURS D'ANNEE MARS 1969

Présentation de l'ID 19 Export :

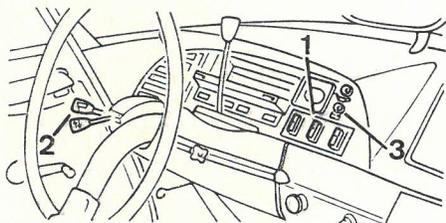
Modèle dérivé de l'ID 19 Confort avec aménagements simplifiés : portes AV sans accoudoirs, tapis de sol en caoutchouc au lieu de brosse, etc. Prix : 14 388 F.



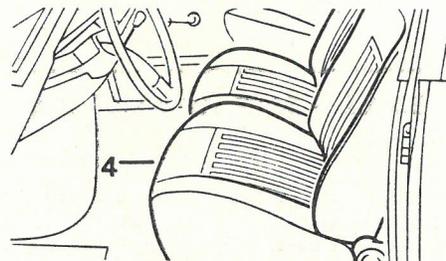
ancien modèle



nouveau modèle



nouveau modèle



IDENTIFICATION - REPRISE

SEPTEMBRE 1969

BERLINES ET BREAKS

D Spécial à partir du châssis n° 3.900.000 au n°

D Super à partir du châssis n° 3.837.000 au n°

ID 20 F - familiale, commerciale, break,	du n° 3.990.000 au n°
ID 20 FH - famil., commerc., break hydraul.,	du n° 3.980.800 au n°
ID 21 F - familiale, commerciale, break,	du n° 3.565.000 au n°
ID 21 FH - famil., commerc., break hydraul.,	du n° 3.576.600 au n°
DS 20 - berline hydraulique,	du n° 4.341.301 au n°
DS 20 - berline mécanique,	du n° 4.454.700 au n°
DS 21 - berline hydraulique,	du n° 4.640.501 au n°
DS 21 - berline mécanique,	du n° 4.497.501 au n°
DS 21 - berline hydraulique à injection,	du n° 00.FA.0003 au n°
DS 21 - berline mécanique à injection,	du n° 00.FB.0003 au n°

Prix en octobre 1969 (en maigre et en janvier 1970 en gras)

D Spécial Berline	= 13.800 F	14.180 F	— D Super berline	= 15.100 F	15.580 F
Break Luxe 20	= 17.920 F	18.480 F	— Confort	= 18.852 F	19.480 F
Familiale Luxe 20	= 18.300 F	18.880 F	— Confort	= 18.732 F	19.280 F
Commerciale 20	= 17.692 F	18.280 F			
Break Luxe 21	= 19.152 F	19.680 F	— Confort	= 20.080 F	20.480 F
Familiale Luxe 21	= 19.532 F	20.080 F	— Confort	= 19.960 F	20.504 F
Commerciale 21	= 18.920 F	19.480 F			
DS 20 Berline	= 17.852 F	18.480 F	— Pallas	= 19.652 F	20.480 F
DS 20 Prestige	= 21.552 F	22.680 F			
DS 21 Berline	= 18.952 F	19.680 F	— Pallas	= 20.800 F	21.680 F
DS 21 Prestige	= 22.800 F	23.880 F			
DS 21 Injection	= 20.852 F	22.180 F	— Pallas	= 22.700 F	24.180 F
DS 21 Inject. Prest.	= 24.700 F	26.380 F			

AU SALON DE PARIS 1969

La série ID disparaît pour laisser place aux modèles « D Super » et « D Spécial ». Apparition de la DS 21 à injection d'essence.

Sur tous les modèles :

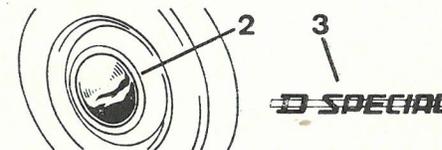
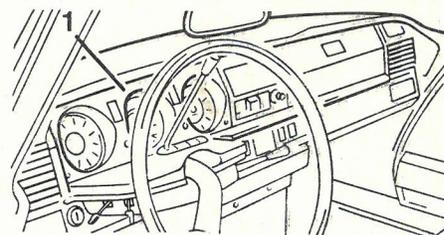
Nouvelle planche, tableau de bord (commun à la série D et DS) à 3 cadrans circulaires (1), dont un compte-tours.

« D Spécial » : Modèle remplaçant l'ID 19 Luxe, Export et Confort.

Outre son nouveau tableau de bord, ce modèle reçoit la B.V. des modèles 21. Rétroviseur jour et nuit, allume-cigare, tapis de sol caoutchouc, toit translucide non peint. Enjoliveur de roue type ID (2).

Monogramme « D Spécial » (3) sur coffre AR.

Rappel : moteur de 1985 cm³ - 11 CV - 66,8 kW (91 ch SAE).



« D Super » : Modèle remplaçant l'ID 20 Confort, se différencie de la « D Spécial » par : moquette de plancher, pavillon peint, montre électrique (4). Enjoliveurs de roues du type DS (5).

Monogramme « D Super » (6) sur coffre AR.

Rappel : moteur de 1985 cm³ - 11 CV - 75,7 kW (103 ch SAE).

Sur les dérivés (breaks) : Planche de bord des berlines.

Rappel : break 20 moteur de 1985 cm³ - 11 CV - 75,7 kW (103 ch SAE).

Break 21 moteur de 2175 cm³ - 12 CV - 84,5 kW (115 ch SAE).

Sur série DS :

La série DS 21 se complète de la DS 21 à injection d'essence, cylindrée inchangée de 2175 cm³ - 12 CV, puissance portée à 102 kW (139 ch SAE). Injection d'essence reliée à un coffret électronique. Monogramme « DS 21 injection » (7) sur coffre AR.

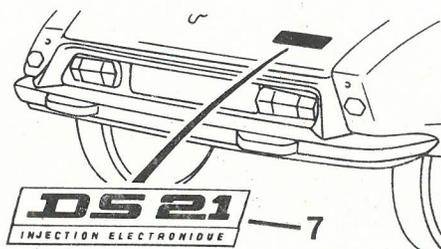
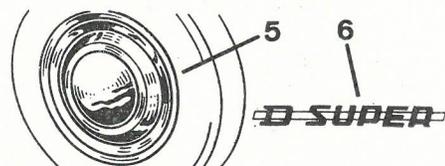
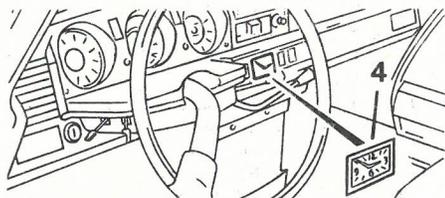
Rappel : DS 20 moteur de 1985 cm³ - 11 CV - 75,7 kW (103 ch SAE).

DS 21 moteur de 2175 cm³ - 12 CV - 84,5 kW (115 ch SAE).

EN COURS D'ANNEE

AVRIL 1970

Sur tous les modèles : ceintures de sécurité aux places AV en montage de série.



pour avoir...

le tarif des pièces détachées concernant 60 véhicules de marques françaises et 20 des principales marques étrangères mis à jour 4 fois par an :

utilisez le

**TARIF E.T.A.I.
TARIF DE PIÈCES DÉTACHÉES
VÉHICULES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS**

Prix de chaque édition trimestrielle - 40 F

Tous les abonnés à la Revue **" AUTO-EXPERTISE "**

recevront pour le prix de leur abonnement (160 F)

les 4 tarifs E.T.A.I. de pièces détachées

en plus des 6 numéros annuels A.T.E.A.

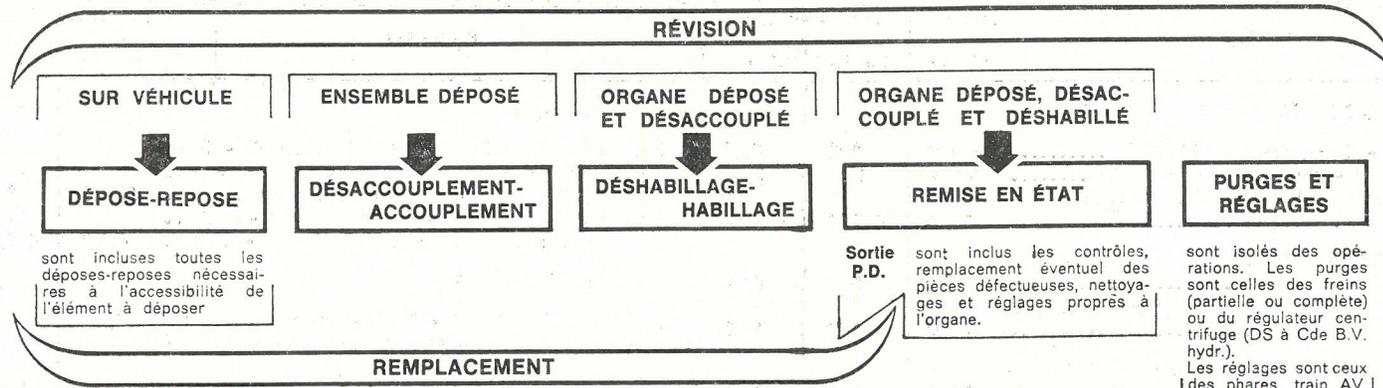
(comprenant nomenclatures des pièces détachées et temps de réparation)

E.T.A.I. — 20-22, rue de la Saussière, 92 - Boulogne-s-Seine

Si le renseignement que vous cherchez n'est pas sur cette page, consultez le **MODE D'EMPLOI** pages T. 54 et T. 55

REPRISE - EVALUATIONS

Avant de procéder à la recherche de l'opération qui vous intéresse prenez connaissance de la signification de quelques expressions définies ci-dessous.



P.N.C. = Purges non comprises.

T.O.C. = Toutes opérations comprises.

Dans ce chapitre **REPRISE-ÉVALUATIONS**, les opérations sont complètes (sauf indication contraire)

Pour le détail de ces opérations, se reporter aux pages correspondantes aux **ZONES DE CHOCS**.

ATTENTION — Il est souhaitable de préciser que les termes dont nous vous donnons la définition ci-dessus n'ont pas la même signification selon les constructeurs.

Opération	Prix H.T. des pièces	Temps de M.O.		Opération	Prix H.T. des pièces	Temps de M.O.	
		Cde hyd.	Cde méc.			Cde hyd.	Cde méc.
MOTEUR				MOTEUR - Révision (non compris remise en état culasse, purges ni réglage des phares) - Y compris remplacement embrayage si nécessaire	125,00	29,35	27,75
MISE AU POINT - Comprenant nettoyage filtre à air et carburateur (sur véhicule) - Réglage ou remplacement bougies contacts du rupteur avec contrôle et réglage point d'allumage et avance centrifuge (à la lampe stroboscopique) - Réglage culbuteurs - Réglages de base ou ralenti - Contrôle niveaux eau, huile et batterie		4,00	3,70	+ Supplément : CULASSE - Remise en état	+ 4,50	+ 4,50	+ 4,50
COMPRESSIONS - Contrôle (T.O.C.)		0,70	0,70	+ Supplément : PARTIE DE MISE AU POINT - Comprenant nettoyage filtre à air et carburateur (sur véhicule) - Remplacement contacts du rupteur ..	13,00	+ 1,40	+ 1,40
CULBUTEURS - Réglage (T.O.C.)		0,90	0,90	CHEMISES-PISTONS avec AXES et SEGMENTS - Remplacement (non compris purges ni réglage des phares)	300,00	19,70	18,90
CULASSE - Dépose-repose et remplacement du joint (non compris purges)	20,00	7,30	6,25	+ Supplément : CHAÎNE DE DISTRIBUTION - Rempl.	21,50	+ 0,45	+ 0,45
CULASSE - Révision (non compris purges)		12,70	11,65	+ Supplément : ARBRE A CAMES - Remplacement y compris dépose-repose chaîne de distribution ..	100,00	+ 1,60	+ 1,60
MOTEUR - Remplacement (non compris purges ni réglage des phares)	2350,00	17,00	15,50	+ Supplément : CULASSE - Remise en état	+ 5,40	+ 5,40	+ 5,40
..... Echange-standard	1550,00	17,00	15,50	+ Supplément : PARTIE DE MISE AU POINT - comprenant nettoyage filtre à air et carburateur (sur véhicule) - Remplacement contacts du rupteur ..	13,00	+ 1,40	+ 1,40
+ Supplément : PARTIE DE MISE AU POINT - comprenant nettoyage filtre à air et carburateur (sur véhicule) - Remplacement contacts du rupteur ..	13,00	+ 1,40	+ 1,40				

PURGES, CONTRÔLES et RÉGLAGES, voir page T. 13



Opération	Prix H.T. des pièces	Temps de M.O.		Opération	Prix H.T. des pièces	Temps de M.O.	
		Cde hyd.	Cde méc.			Cde hyd.	Cde méc.
EQUIPEMENTS DES MOTEURS				EMBRAYAGE			
RADIATEUR - Remplacement (T.O.C.)	400,00	1,40	1,40	MECANISME et DISQUE D'EMBRAYAGE - Remplacement (non compris purges ni réglage des phares) avec dépose-repose B.V. seule	200,00	9,95	8,75
POMPE A EAU - Remplacement (T.O.C.)	85,00	2,00	2,00			avec dépose-repose ensemble moteur - B.V. ..	12,55
+ Supplément : COUVERCLE DE POMPE A EAU - Remplacement	21,00	+ 1,00	+ 0,65	+ Supplément : BUTEE de DEBRAYAGE - Rempl.	48,00	+ 0,15	+ 0,15
COURROIE DE POMPE A EAU et D'ALTERNATEUR - Remplacement	4,50	0,30	0,30	BOITE DE VITESSES			
ENSEMBLE DE COURROIES (avec pompe 7 pistons) - Remplacement	12,00	1,00	1,00	BOITE DE VITESSES - Révision non compris remise en état couvercle, purges ni réglage des phares)			
DURITE SUPERIEURE ou REGULATEUR THERMOSTATIQUE - Remplacement (T.O.C.)	11,00	0,45	0,45	avec dépose-repose B.V. seule	22,20	19,45	
TUBE D'ASPIRATION ou DURITE INF. - Remplacement (T.O.C.)		0,85	0,85	avec dépose-repose ensemble moteur - B.V. ..	24,95	22,00	
ELEMENT FILTRANT DE FILTRE A AIR - Rempl.	100,00	0,20	0,20	+ Supplément : COUVERCLE SUP. DE B.V. - Remise en état		+ 1,35	+ 0,35
CARBURATEUR (sur véhicule) - Nettoyage y compris réglage		1,40		+ Supplément : ARBRE PRIMAIRE ou DE COMMANDE - Remplacement	70,00	+ 0,65	+ 0,65
CARBURATEUR - Dépose-repose ou remplacement (non compris purges)	253,00	1,15	0,70	COUVERCLE SUP. DE B.V. - Révision (T.O.C.) ..		5,55	4,55
+ Supplément - CARBURATEUR - Remise en état - double corps simple corps		1,00	0,70	CABLE DE COMPTEUR (côté B.V.) - Remplacement (T.O.C.)	12,00	0,90	0,90
TUBULURE D'ADMISSION OU JOINTS - Dépose-repose ou remplacement (T.O.C.)		4,85	2,20	RELAIS DIRECTION			
TUBULURES D'ECHAPPEMENT - Dépose-repose ou remplacement (T.O.C.)		2,65	1,50	BOITIER DE RELAIS COMPLET - Dépose-repose ou rempl. (non compris réglages des phares)			
TUBES AV D'ECHAPPEMENT - Remplacement (T.O.C.)		0,85	0,70		100,00	2,40 } 2,75 }	3,60
FLEXIBLE INTERMEDIAIRE D'ECHAPPEMENT - Remplacement (T.O.C.)		0,75	0,75	+ Supplément : BOITIER DE RELAIS COMPLET - Remise en état		+ 0,75	+ 1,50
POT D'ECHAPPEMENT PRINCIPAL - Remplacement (T.O.C.)		0,70	0,70	BARRE D'ACCOUPEMENT avec ROTULES - Remplacement	70,00	0,75	1,25
TUBE SOUS CAISSE (D.S.) - Rempl. (T.O.C.) ..	15,00	0,75	0,75			D.A.	D.N.A.
TUBE DE SORTIE D'ECHAPPEMENT (I.D. et breaks) Remplacement (T.O.C.)	20,00	0,75	0,75	BOITIER DE DIRECTION COMPLET - Dépose-repose ou remplacement (non compris réglage des phares)			
POT DE SORTIE AVEC TUBES (DS) - Remplacement (T.O.C.)	60,00	0,55	0,55	+ Supplément : BOITIER DE DIRECTION COMPLET - Remise en état	625,00	2,20	2,00
ENSEMBLE ECHAPPEMENT (à partir du flexible intermédiaire) - Remplacement (T.O.C.)	140,00	2,25	2,25	BOITIER DE DIRECTION COMPLET (déposé) - Réglage du croisement des pressions sur banc d'essai hydraulique		4,00	2,00
				BOITIER DE DIRECTION COMPLET (sur véhicule) - Réglage du croisement des pressions (T.O.C.) ..		1,05	
						1,25	

D.A. = Direction assistée
D.N.A. = Direction non assistée

Opération	Prix H.T. des pièces	Temps de M.O.		Opération	Prix H.T. des pièces	Temps de M.O.	
		1 côté	2 côtés			1 côté	2 côtés
FREINS				TRAIN AV			
4 PLAQUETTES DE FREINS (hydrauliques) - Rempl. (T.O.C.) avec fil signal d'usure sans fil signal d'usure	115,00	—	1,00	DEMI-ESSIEU AV - Dép.-rep. (non compris purges, ni régl. train AV, ni hauteurs, ni phares) côté G =	120,00	5,75	8,00
	115,00	—	0,85	côté D =		5,00	
4 PATINS DE FREINS (mécaniques) - Remplacement (T.O.C.)	25,00	—	3,80	+ Supplément : DEMI-ESSIEU AV - Remise en état		+ 2,00	+ 3,70
CABLE DE COMMANDE DE FREINS (mécaniques)				BARRE ANTI-ROULIS AV - Remplacement (non compris réglage des hauteurs ni des phares)		4,50	
Réglage		0,65	—	TRAIN AR			
		0,45	—	DEMI-ESSIEU AR - Dépose-repose (non compris purges, réglage des hauteurs ni des phares)		1,55	3,00
COMMANDE DE FREIN A MAIN ou DE PARKING - Remplacement (T.O.C.)	76,00	1,25	—	+ Supplément : DEMI ESSIEU AR - Remise en état		+ 3,85	+ 7,50
		2,60	—	TRANSMISSIONS - PIVOT			
ETRIER DE FREIN COMPLET - Dépose-repose (non compris purges)		2,20	2,60	ENSEMBLE : TRANSMISSION - PIVOT - TRIPODE			
		2,10			- Dépose-repose (T.O.C.)		1,00
+ Supplément : ETRIER DE FREIN COMPLET - Remise en état		+ 1,15	+ 2,30	+ Supplément : TRIAXE - Remplacement	20,00	+ 0,60	+ 1,20
DISQUE DE FREIN AV - Remplacement (non compris purges)	86,00	5,00	6,80	+ Supplément : TRANSMISSION ou PIVOT - Rempl.		+ 0,90	+ 1,80
		4,75			ROTULE SUP. DE PIVOT - Remplacement (T.O.C.)	30,00	1,75
CORPS DE COMMANDE AVEC TIROIRS (DS) - Remplacement (non compris purges)	70,00	2,45	—	ROTULES INF. et SUP. DE PIVOT - Rempl. (T.O.C.)	65,00	2,50	5,00
COMMANDE DE FREIN COMPLETE (doseur ID) - Remplacement (non compris purge)	90,00	1,40	—	ROTULES INF et SUP. DE PIVOT (pivot déposé) Remplacement		1,40	2,80
REPARTITEUR DE FREINAGE DS (sur véhicule) - Réglage		1,95	—	EQUIPEMENT HYDRAULIQUE			
TAMBOUR DE FREIN AR - Dépose-repose ou remplacement (T.O.C.)	42,00	0,50	0,85	CIRCUIT HYDRAULIQUE - Remplacement du liquide (P.N.C.)		63,00	1,15
+ Supplément - 2 TAMBOURS DE FREINS AR - Rectification		+ 0,75	+ 1,50	RESERVOIR HYDRAULIQUE - Remplacement		90,00	1,60
SEGMENTS DE FREINS AR - Rempl. (T.O.C.) ..	48,00	1,00	1,75	POMPE H.P. (7 pistons) - Remplacement		300,00	1,40
+ Supplément : CYLINDRE DE FREIN COMPLET - Dépose-repose non compris purge		+ 0,50	+ 0,80	POMPE H.P. (monocylindrique) - Remplacement		80,00	1,20
CYLINDRE DE FREIN COMPLET (déposé) - Remise en état		0,15	0,30	CONJONCTEUR-DISJONCTEUR et/ou ACCUMULATEUR PRINCIPAL - Dépose-repose ou remplacement Cde B.V. hyd. =			1,70
				Cde B.V. méc. =			1,55
				CANALISATION ARTICULÉE AR - Rempl. côté D		30,00	1,25
				côté G			1,05
				2 côtés			2,20

PURGES, CONTROLES et REGLAGES			
PHARES PRINCIPAUX - Réglage dynamique	0,30	BRAQUAGE - Réglage	0,30
PHARES PRINCIPAUX ET SECONDAIRES - Régl. dynam. et direction ..	0,50	CHASSE - Contrôle y compris désaccouplement-accouplement pivot (T.O.C.)	1 côté = 0,90 2 côtés = 1,50
HAUTEURS AV - Contrôle	0,35	TRAIN AV - Contrôle de la géométrie avec appareil optique	0,85
HAUTEURS AV - Réglage	0,50	TRAIN AR - Contrôle de la géométrie avec appareil optique	0,70
HAUTEURS AR - Contrôle	0,35	TRAINS AV-AR - Contrôle des géométries AV et AR avec appareil optique	1,15
HAUTEURS AR - Réglage	0,70	PURGE DES FREINS COMPLETE	Cde hyd. vit. 0,45 Cde méc. vit. 0,35
HAUTEURS AV et AR - Contrôle	0,45	PURGE DU REGULATEUR CENTRIFUGE	0,15
HAUTEURS AV et AR - Réglage	0,90	REGLAGES DE BASE	0,50
COMMANDE DES HAUTEURS - Réglage	0,70		
PARALLELISME - Contrôle	0,20		
PARALLELISME - Réglage	0,30		
BRAQUAGE - Contrôle	0,10		



Opération	Prix H.T. des pièces	Temps de M.O.	Opération	Prix H.T. des pièces	Temps de M.O.
VANNE DE PRIORITE - Dépose-repose ou rempl. (P.N.C.)	56,00	1,80	EQUIPEMENT ELECTRIQUE		
VANNE DE SECURITE - Dépose-repose ou rempl. (P.N.C.)	62,00	1,60	BATTERIE - Remplacement (T.O.C.)	200,00	0,20
CORRECTEUR DE HAUTEUR - Dépose-repose ou remplacement (P.N.C.)	54,00	1,70	DEMARREUR - Dépose-repose ou remplacement (T.O.C.)		
..... AV	54,00	1,20	avec tubulures doubles =	580,00	4,00
..... AR	40,00	5,20	avec tubulures simples =	390,00	2,70
CANALISATION GENERALE AR - Remplacement (P.N.C.)			+ Supplément : DEMARREUR - Remise en état		+ 1,50
BLOC PNEUMATIQUE ou AMORTISSEUR - Dépose-repose ou remplacement	63,00	0,15	ALTERNATEUR - Dépose-repose ou remplacement (T.O.C.)	350,00	0,65
..... AV 1 côté =		0,20	+ Supplément : ALTERNATEUR - Remise en état		+ 1,00
..... AV 2 côtés =		0,45	REGULATEUR - Dépose-repose ou remplacement (T.O.C.)	80,00	0,35
..... AR 1 côté =	63,00	0,85	ALLUMAGE (sur véhicule) - Contrôle		0,25
..... AR 2 côtés =			ALLUMAGE (sur véhicule) - Contrôle et réglage		0,70
PARE-POUSSIÈRE DE CYLINDRE DE SUSPENSION AV - Remplacement	7,00	1,20	ALLUMEUR - Dépose-repose ou rempl. non compris réglage	100,00	0,50
CYLINDRE DE SUSPENSION AV - Remplacement côté G =	75,00	1,50	+ Supplément : ALLUMEUR - Passage au banc y compris remplacement éventuel des contacts du rupteur	13,00	+ 0,70
..... côté D =		1,35	4 BOUGIES - Dépose-repose ou remplacement	36,00	0,30
..... 2 côtés =		2,60	MOTEUR D'ESSUIE-GLACE - Remplacement (T.O.C.) → 9/69	175,00	1,30
PARE-POUSSIÈRE DE CYLINDRE DE SUSPENSION AR - Remplacement	7,00	1,00	9/69 →		2,70
..... 1 côté =		1,90	1 GLACE DE PHARE - Remplacement (T.O.C.)	45,00	
..... 2 côtés =		1,90	y compris réglage dynamique		2,25
CYLINDRE DE SUSPENSION AR - Remplacement 1 côté =	80,00	1,00	y compris réglages dynamique et directionnel		2,45
..... 2 côtés =		1,90	1 FEU INDICATEUR DE DIRECTION AV - Remplacement	25,00	0,25
ACCUMULATEUR DE FREIN - Dépose-rep. ou rempl. (P.N.C.)	55,00	0,90	1 FEU INDICATEUR DE DIRECTION AR - Remplacement	60,00	0,50
VERROU DE REEMBAYAGE - Dépose-rep. ou rempl. (P.N.C.)	85,00	1,00	1 LANterne AR - Remplacement	40,00	0,30
CYLINDRE DE DEBRAYAGE - Dépose-rep. ou rempl. (P.N.C.)	22,00	1,50	COMMUTATEUR DE FEUX INDICATEURS DE DIRECTION - Remplacement	20,00	0,45
REGULATEUR CENTRIFUGE - Dépose-rep. ou rempl. (P.N.C.)	280,00	1,15	COMMUTATEUR D'ESSUIE-GLACE - Remplacement	15,00	0,55
CORRECTEUR DE DEBRAYAGE - Dép.-rep. ou rempl. (P.N.C.)	36,00	1,00	1 JANTE - Remplacement (T.O.C.)	45,00	0,55
+ Suppl. : CORRECTEUR DE DEBRAYAGE - Remise en état		+ 0,45	1 PNEU - Remplacement (T.O.C.)	120,00	0,55
CORRECTEUR DE REEMBAYAGE - Dépose-repose ou remplacement (P.N.C.)	180,00	0,85	1 ROUE (déposée) - Equilibrage		0,30
CORRECTEUR DE RALENTI - Dépose-repose ou remplacement (P.N.C.)	22,00	0,45	4 ROUES (déposées) - Equilibrage		1,20
BLOC HYDRAULIQUE avec CORRECTEUR DE PASSAGE DE VITESSES - Dépose-repose ou remplacement (P.N.C.)	390,00	2,60	PEINTURE		
+ Supplément : BLOC HYDRAULIQUE avec CORRECTEUR DE PASSAGE DE VITESSES (déposé) - Remise en état		+ 2,40	1 JANTE - Peinture		0,65
CORRECTEUR DE PASSAGE DE VITESSES - Dépose-repose ou remplacement (P.N.C.)	35,00	0,50	par jante supplémentaire		+ 0,45
			1 PLAQUE DE POLICE - Noir et numéro		0,75
			2 PLAQUES DE POLICE - Noir et numéro		1,00
					2,25

REDRESSAGE DE L'UNIT AV DE CAISSON (longeron et traverse non déformés)

Le redressage de l'unit AV de caisson est possible après avoir procédé aux contrôles suivants : 1° Contrôle d'alignement (gabarit 2633 T) - 2° Contrôle de la position de l'unit AV par rapport aux supports d'aile (gabarit 2631 T) - 3° Contrôle du parallélisme des units AV et AR (outillages 2636 T et 2634 T) - 4° Contrôle du vrillage de caisse à l'aide du niveau réglable (vendu avec 2636 T) et 5° dans certains cas contrôle de la fixation des relais de direction (gabarit MR 3454-110).

1^{er} cas : Désaxage de 10 mm maximum (soit légèrement inférieur à 1/2 barre de contrôle) des alésages de contrôle des gabarits, sur fixation des 1/2 trains AV (par pivotement dans le plan horizontal). Redressage sur place possible.

2^e cas : Même désaxage de 12 mm maximum (soit légèrement supérieur à 1/2 barre de contrôle), le redressage est possible par passage au marbre, nécessitant le dégrafage de l'unit du plancher pour le vériner et le planer.

Dans les 2 cas le temps de l'opération (mécanique et tôlerie) est à déterminer en accord avec l'expert.

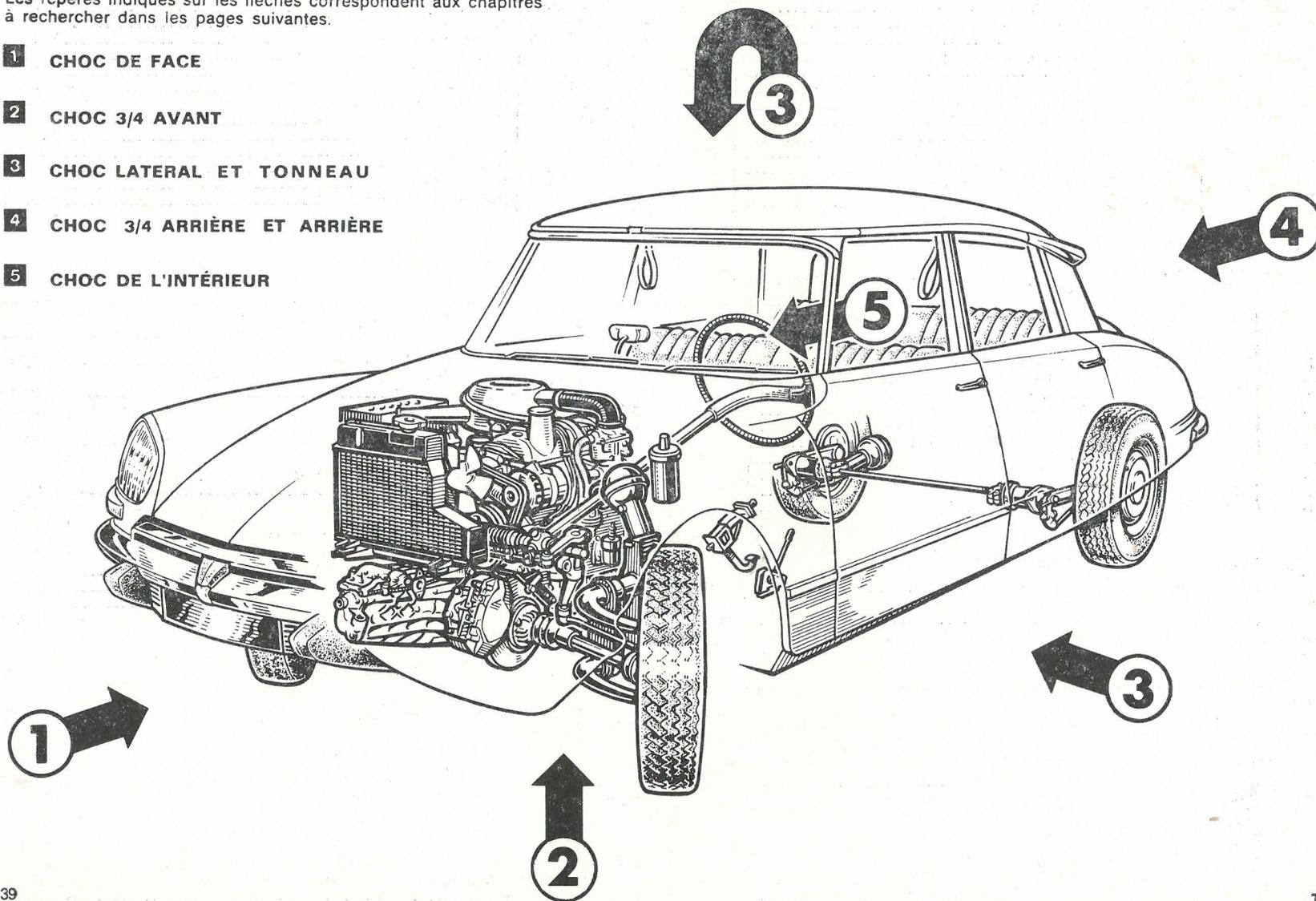
LOCALISATION DES CHOCS

Modèle déposé France et Etranger (dépôt légal - loi du 21 juin 1943).

© Modèle déposé E.T.A.I.

Les repères indiqués sur les flèches correspondent aux chapitres à rechercher dans les pages suivantes.

- 1 CHOC DE FACE
- 2 CHOC 3/4 AVANT
- 3 CHOC LATÉRAL ET TONNEAU
- 4 CHOC 3/4 ARRIÈRE ET ARRIÈRE
- 5 CHOC DE L'INTÉRIEUR



NOMENCLATURE ET TARIF H.T. DES PIÈCES DÉTACHÉES EN VIGUEUR OCTOBRE 1970

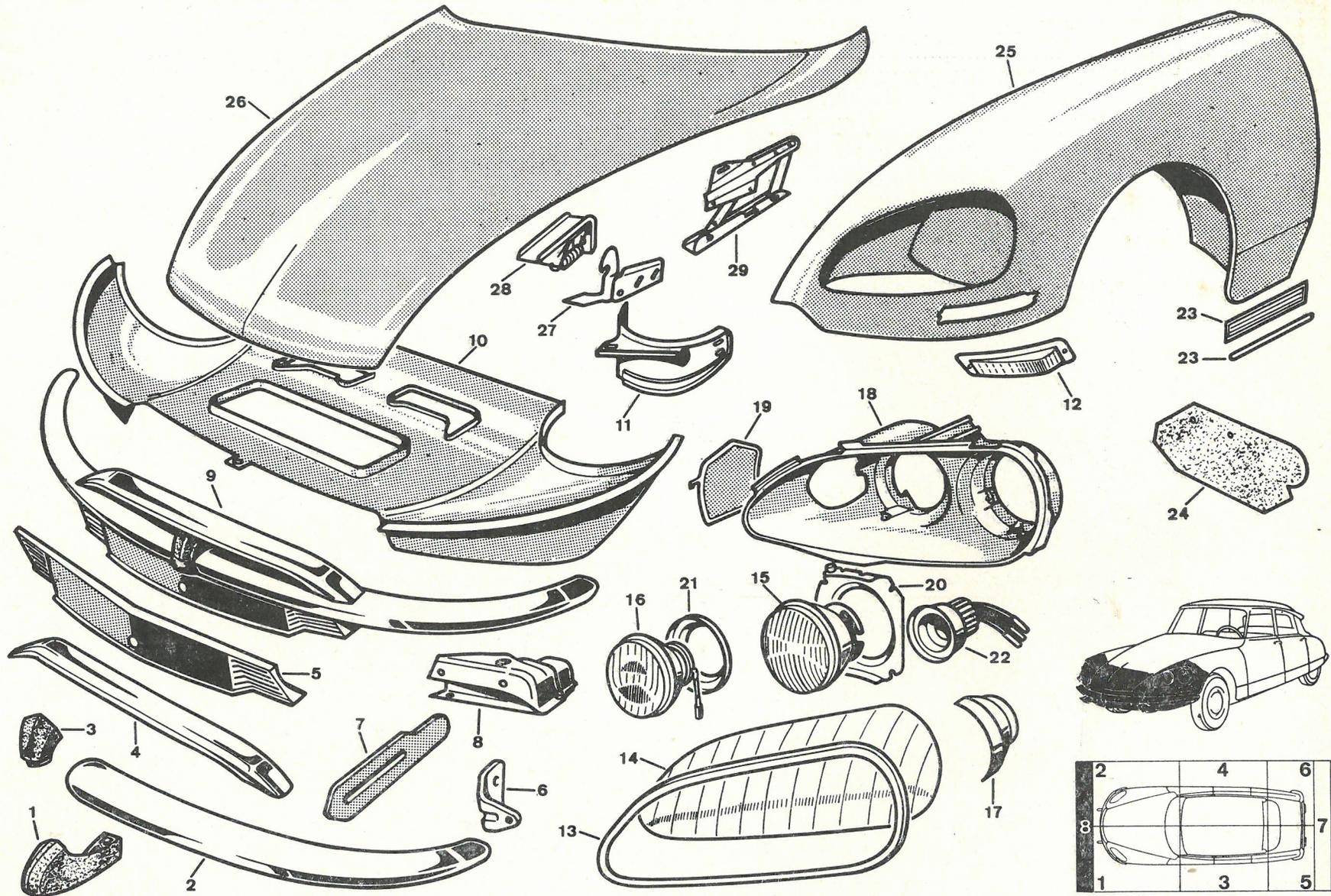
Rep.	N° pièce	Désignation	Prix	Rep.	N° pièce	Désignation	Prix
1	DX 615-47b	Butoir caoutchouc G.	25,62	16	DL 541-4a	Bloc optique de phare secondaire CIBIE	28,05
2	DX 615-14	Demi pare-chocs inf. G.	79,88	—	DJ 541-4a	Bloc optique de phare à iode CIBIE (Pallas ou opt. iode)	36,73
3	DX 615-49	Couvre-joints des demi pare-chocs inf.	6,23	—	DL 541-4b	Bloc optique de phare secondaire MARCHAL	27,56
4	DX 615-13a	Pare-chocs sup. sans embout	55,42	—	DJ 541-4b	Bloc optique de pha. à iode MARCHAL (Pal. ou opt. iode)	36,92
5	DX 578-1	Plaque de police	29,42	17	DV 541-42	Enjoliveur de phare secondaire	1,95
6	DX 615-56	Support extrême G. de pare-chocs	3,68	18	DX 541-104b	Boîtier support des phares	53,63
7	DX 615-17b	Support mobile G. de pare-chocs	4,65	19	DV 541-136	Trappe d'accès sur boîtier support	2,47
8	DX 643-63	Prise d'air côté G.	10,57	20	DX 541-124b	Platine de phare principal avec axe	14,00
9	DX 615-01e	Pare-chocs AV complet avec plaque police et supports	335,38	21	DX 541-49	Platine de phare secondaire	1,93
10	DX 853-99b	Tôle d'habillage	96,73	22	DX 541-5a	Support de lampe avec connecteur	14,83
11	DX 853-87	Tôle latérale G. de fermeture de tôle d'habillage	12,94	23	DX 854-129	Profilé d'enjolivement inf. d'aile AV	Pallas 4,12
12	DX 575-010g	Feu indicateur de direction AV G. AXO	26,43	—	DX 854-28	Profilé avec caoutchouc d'enjolivement inf. aile AV Pallas	6,87
—	DX 575-010v	Feu indicateur de direction AV G. SEIMA	18,06	24	D 851-4	Bavette pare-boue d'aile	1,01
13	DX 541-34	Jonc de glace de phare	6,34	25	DX 851-360b	Aile AV avec renfort	147,05
14	DX 541-24	Glace de phare (pour CIBIE) sur aile AV G.	44,24	26	DX 852-2c	Capot moteur nu	309,75
—	DX 541-24a	Glace de phare (pour MARCHAL) sur aile AV G.	44,24	27	DX 861-05	Verrou de sécurité	5,29
15	DX 541-4w	Bloc optique de phare principal CIBIE	44,73	28	DX 861-37	Serrure de capot	9,10
—	DX 541-4n	Bloc optique de phare principal MARCHAL	44,30	29	DS 852-07	Articulation G. de capot	15,75

TEMPS DE MAIN-D'ŒUVRE Exprimés en heures et centièmes d'heure

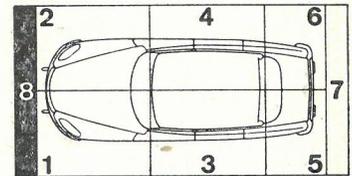
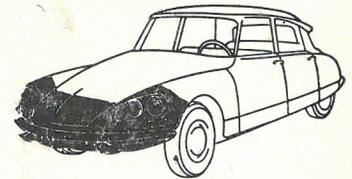
Rep.	Opération	Temps	Rep.	Opération	Temps
1	BUTOIR CAOUTCHOUC - (Pare-chocs sur véhicule) - Rempl.	0,50		PHARES PRINCIPAUX - Réglage dynamique	0,30
—	BUTOIR CAOUTCHOUC - (Pare-chocs déposé) - Rempl.	0,15		PHARES PRINCIPAUX ET SECONDAIRES - Réglages dynami-	
2	DEMI PARE-CHOCS INF. - (Pare-chocs sur véhicule) - Rempl.	1,90		que et directionnel	0,50
—	DEMI PARE-CHOCS INF. - (Pare-chocs déposé) - Rempl.	0,50	25	AILE AV - Dépose-repose non compris réglage des phares ..	0,70
3	COUVRE-JOINT - (Pare-chocs sur véhicule) - Remplacement ..	0,50	—	AILE AV (déposée) - Déshabillage-habillage non compris	
—	COUVRE-JOINT - (Pare-chocs déposé) - Remplacement	0,10		désassembl.-assembl. du boîtier support des phares	2,75
4	PARE-CHOCS SUP. - (Pare-chocs sur véhicule) - Rempl.	1,20		Pallas =	3,15
—	PARE-CHOCS SUP. - (Pare-chocs déposé) - Remplacement ..	0,50	—	AILE AV - Remplacement comprenant réglage de l'aile, non	
5	PLAQUE DE POLICE (pare-chocs sur véhicule) - Rempl.	1,50		compris réglage des phares	3,75
—	PLAQUE DE POLICE - (Pare-chocs déposé) - Rempl.	0,25		Pallas =	4,15
	Peinture fond noir =	0,50		Peinture =	2,50
	Peinture numéro =	0,50	18	+ Supplément : BOITIER SUPPORT DES PHARES COMPLET -	
	Peinture fond noir et numéro =	0,75		Remplacement compr. rempl. éventuel des blocs optiques..	+ 0,50
7 ou 8	SUPPORT DE PARE-CHOCS (seul) et ou PRISE D'AIR (seule) -		26	CAPOT MOTEUR - Dépose-repose	1,00
—	(Pare-chocs déposé) - Remplacement	0,25	—	CAPOT MOTEUR (déposé) - Déshabillage-habillage	2,00
9	PARE-CHOCS AV COMPLET - Dépose-repose comprenant sou-		—	CAPOT MOTEUR - Remplacement y compris réglage	3,40
—	levage des ailes	1,35		Peinture =	3,75
—	PARE-CHOCS AV COMPLET (déposé) - Désassembl.-assembl.	1,10		OPERATIONS GROUPEES	
—	PARE-CHOCS AV COMPLET - Remplacement comprenant sou-		9 et 10	PARE-CHOCS AV COMPLET et TOLE D'HABILLAGE - Rem-	
—	levage des ailes et réglage	1,80		placement comprenant dépose-repose des ailes et réglage..	3,40 *
—	PARE-CHOCS AV COMPLET (Ailes AV déposées) - Rempl. ...	1,25	9, 10, 11	PARE-CHOCS AV COMPLET, TOLE D'HABILLAGE, TOLE LA-	
9 et 10	PARE-CHOCS AV COMPLET et TOLE D'HABILLAGE ASSEM-		et 25	TERALE et AILE AV - Remplacement comprenant dépose-	
—	BLES - Dépose-rep. compr. soulèvement des ailes et réglage	2,10		repose de la 2 ^e aile, réglage pare-chocs et ailes, réglage	
—	+ Supplément : PARE-CHOCS AV COMPLET et TOLE D'HABIL-	+ 0,30	—	des phares non compris	6,90 *
—	LAGE ASSEMBLES - Désaccouplement-accouplement		9, 10, 11,	PARE-CHOCS AV COMPLET, TOLE D'HABILLAGE, 2 TOLES	
—	+ Supplément : TOLE D'HABILLAGE - Déshabillage-habillage	+ 0,30	et 26	LATERALES et 2 AILES AV - Même opération	10,50**
10	pour redressage ou remplacement			PARE-CHOCS AV COMPLET, TOLE D'HABILLAGE, TOLE LA-	
—	TOLE D'HABILLAGE - Remplace. compr. soulèvement des ailes	2,70		TERALE, AILE AV et CAPOT MOTEUR - Remplacement	
—	Peinture =	2,20		comprendant dépose-repose de la 2 ^e aile, réglage pare-chocs,	
11	+ Supplément : TOLE LATÉRALE DE FERMETURE - Rempl.	+ 0,30		ailes et capot - Non compris réglages des phares	10,00 *
12	FEU INDICATEUR DE DIRECTION - Dépose-repose ou rempl.	0,25		PARE-CHOCS AV COMPLET, TOLE D'HABILLAGE, 2 TOLES	
13 ou 14	JONC DE GLACE DE PHARE ou GLACE DE PHARE (Aile AV			LATERALES, 2 AILES AV et CAPOT MOTEUR - Même opé-	
—	déposée) - Dépose-repose ou remplacement	1,25		ration	13,60**
15	+ Supplément : BLOC OPTIQUE PRINCIPAL - Remplacement ..	+ 0,10		* + supplément par aile AV Pallas	+ 0,40
16	+ Supplément : BLOC OPTIQUE SECONDAIRE - Remplacement	+ 0,20			

page, consultez le MODE D'EMPLOI pages I. 54 et T. 55
Si le renseignement que vous cherchez n'est pas sur cette page,

© Modèle déposé E.T.A.I.



carrosserie



Autres pièces accidentées : voir « choc 1^{er} 2^e degré »

NOMENCLATURE ET TARIF H.T. DES PIÈCES DÉTACHÉES EN VIGUEUR OCTOBRE 1970

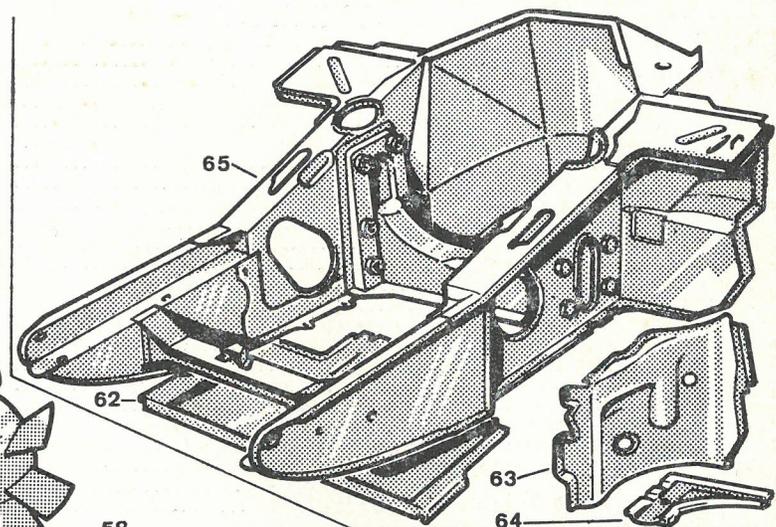
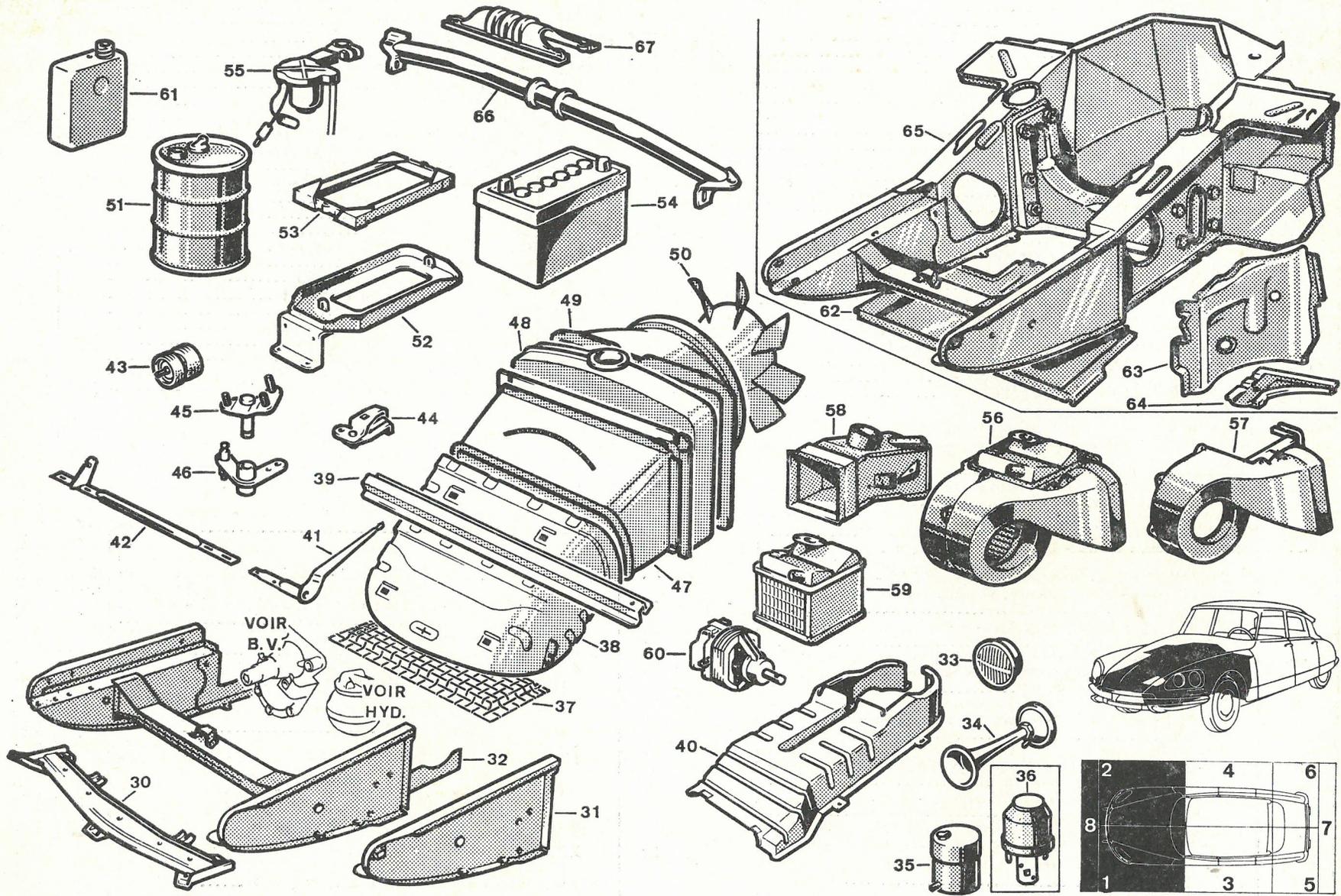
Rép.	N° pièce	Désignation	Prix	Rép.	N° pièce	Désignation	Prix
30	DX 741-7a	Traverse AV avec goussets	26,15	49	DX 242-1	Collecteur d'air sur radiateur	25,97
31	DX 741-50d	Extension AV	32,37	50	DM 241-1	Ventilateur 8 pales	23,84
32	DX 741-203a	Unit AV de caisson partie AV	141,75	51	DXN 393-02	Réservoir de liquide hydraulique (hyd.)	89,92
33	DM 571-4	Avertisseur de route FERSON D ou G	23,67	—	DYN 393-02	Réservoir de liquide hydraulique (méca.)	89,92
34	DX 571-8	Avertisseur à pavillon SANOR (grave)	25,74	52	DX 531-91b	Support de batterie avec éléments soudés	16,37
—	DX 571-8a	Avertisseur à pavillon SANOR (aigu)	25,74	53	DX 531-98a	Cadre de maintien de batterie	4,56
35	DX 571-82	Compresseur	89,73	54	—	Batterie	150,00
36	DX 541-19b	Relais SANOR d'avertisseur	13,07	55	DX 524-01e	Relais de démarreur GELBON	33,70
37	DS 242-90	Grille de protection	6,09	56	DX 642-016a	Groupe chauffage et aération SOFICA	191,20
38	DX 242-67b	Carcasse de conduit de ventilateur	53,93	57	DX 642-222a	Demi-coquille G	26,35
39	DX 622-97a	Support de roue de secours	25,01	58	DX 643-2	Conduit de répartition d'air chaud	29,42
40	DX 452-80	Conduit de refroidissement G de frein	16,76	59	DX 642-011	Radiateur de chauffage SOFICA	95,85
41	DX 541-54	Levier G avec tige de commande de phare	9,52	60	DX 642-228a	Moteur 12 V de chauffage SOFICA	56,53
42	DX 541-79a	Barre d'accouplement de leviers de phares	18,60	61	DX 564-72b	Réservoir complet de lave-glace	7,75
43	DX 541-260a	Temporisateur	36,90	62	DX 434-106	Ecran de protection inf.	3,55
44	DX 541-154	Levier G de commande sur phare	3,40	63	DX 434-5c	Ecran de protection latéral	9,57
45	DX 541-145	Levier de renvoi de commande	5,02	64	DX 741-99a	Tôle de fermeture d'unit AV	20,03
46	DX 541-149	Support de levier de renvoi	4,42	65	DX 741-011a	Unit AV de caisson complet	630,00
47	DX 242-250a	Cadre avec conduit souple	49,85	66	DX 133-3a	Traverse inf. support de B.V.	39,08
48	—	Radiateur	403,51	67	DX 133-11	Traverse sup. support de B.V.	6,53
—	—	Radiateur échange standard	178,00				

TEMPS DE MAIN-D'ŒUVRE Exprimés en heures et centièmes d'heure

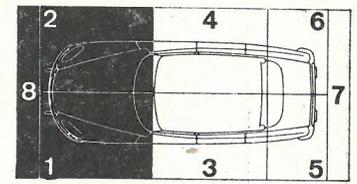
Rep.	Opération	Temps	Rep.	Opération	Temps
31	EXTENSION AV - Remplacement par dégrafage et soudure comprenant dépose-repose, pare-chocs, tôle d'habillage, ailes AV, traverse AV, avertisseurs, support de roue de secours, conduits de refroidissement, radiateur, réservoir de liquide hydraulique ou batterie, non compris réglages des phares Côté G : M = 3,00 F = 2,70 T = 5,00 Côté D : M = 2,50 F = 2,70 T = 5,00	10,70 10,20	52	SUPPORT DE BATTERIE - Remplacement y compris dépose-repose batterie et réservoir hydraulique (partiellement)	0,70
32	UNIT AV DE CAISSON, PARTIE AV - Remplacement par dégrafage et soudure comprenant dépose-repose pare-chocs, tôle d'habillage, ailes AV, traverse AV, avertisseurs, support de roue de secours, conduit de refroidissement, radiateur, accumulateur de frein, réservoir de liquide hydraulique (partiel), batterie et étrier de frein AV D, non compris réglages des phares, ni purges M = 3,40 F = 2,70 T = 6,80	12,90	54	BATTERIE - Dépose-repose ou remplacement	0,20
51	+ Supplément : RESERVOIR DE LIQUIDE HYDRAULIQUE - Remplacement non compris purges	+ 0,90	55	RELAIS DE DEMARREUR - Dépose-repose	0,35
65	+ Supplément : UNIT AV DE CAISSON COMPLET - Contrôle comprenant dépose-repose des 2 demi-essieux AV	+ 8,60	56	GROUPE DE CHAUFFAGE ET D'AERATION - Dép.-rep.	1,00
	+ Supplément : ENSEMBLE MOTEUR-B.V. (voir page T. 43) - Dépose-repose comprenant dépose-repose direction. Hyd. = Méc. =	+ 8,70 + 7,90	—	+ Supplément : GROUPE DE CHAUFFAGE ET D'AERATION - Remplacement	+ 0,45
33, 34 ou 35	AVERTISSEUR ou COMPRESSEUR - Dépose-repose ou remplacement	0,25	57	2 DEMI-COQUILLES (groupe de chauffage et d'aération déposé) - Remplacement	0,45
48	RADIATEUR - Dépose-repose	1,20	65	UNIT AV DE CAISSON COMPLET - Remplacement par dégrafage et soudure sur marbre comprenant dépose-repose pare-brise, réservoir essence, des éléments amovibles nécessaires (avec réglages), du moteur-B.V., des essieux AV et AR pour passage sur marbre et purges - Non compris réglages suspension ni phares Cde B.V. hyd. : Pass./marb. = 2,70 M = 50,50 E = 9,00 S = 4,10 F = 6,70 T = 25,00 Cde B.V. Méc. : Pass./marb. = 2,70 M = 42,50 E = 9,00 S = 4,10 F = 6,70 T = 25,00	98,00 90,00
—	RADIATEUR (déposé) - Nettoyage et peinture	0,45		+ Supplément : TOLE DE LONGERONNET (voir rep. 39 choc [3], 2° degré, page T. 24) - Remplacement	+ 3,00
—	RADIATEUR (déposé) - Remplacement	0,20		+ Supplément : LONGERONNET (voir rep. 66 choc [3] 2° degré page T. 26) - Remplacement	+ 2,75
50	VENTILATEUR (accessible) - Dépose-repose ou remplacement	0,20		+ Supplément : TOLE DE DOME D'AUVENT (voir rep. 49 choc [3] 2° degré page T. 24) - Remplacement	+ 2,50
51	RESERVOIR DE LIQUIDE HYDRAULIQUE (accessible) - Remplacement	1,20		+ Supplément : REGLAGE COMPLET comprenant réglages hauteurs AV et AR avec sa commande, parallélisme, braquage et phares	+ 2,50
				TRAIN AV - Contrôle de la géométrie avec appareil optique comprenant contrôles carrossage, chasse, parallélisme et braquage	0,85

© Modèle déposé E.T.A.I.

Pièces du choc 1^{er} degré plus :



C
carrosserie



Si d'autres pièces sont à remplacer : voir « choc 2^e et 3^e degré »

NOMENCLATURE ET TARIF H.T. DES PIÈCES DÉTACHÉES EN VIGUEUR OCTOBRE 1970

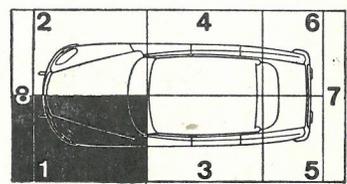
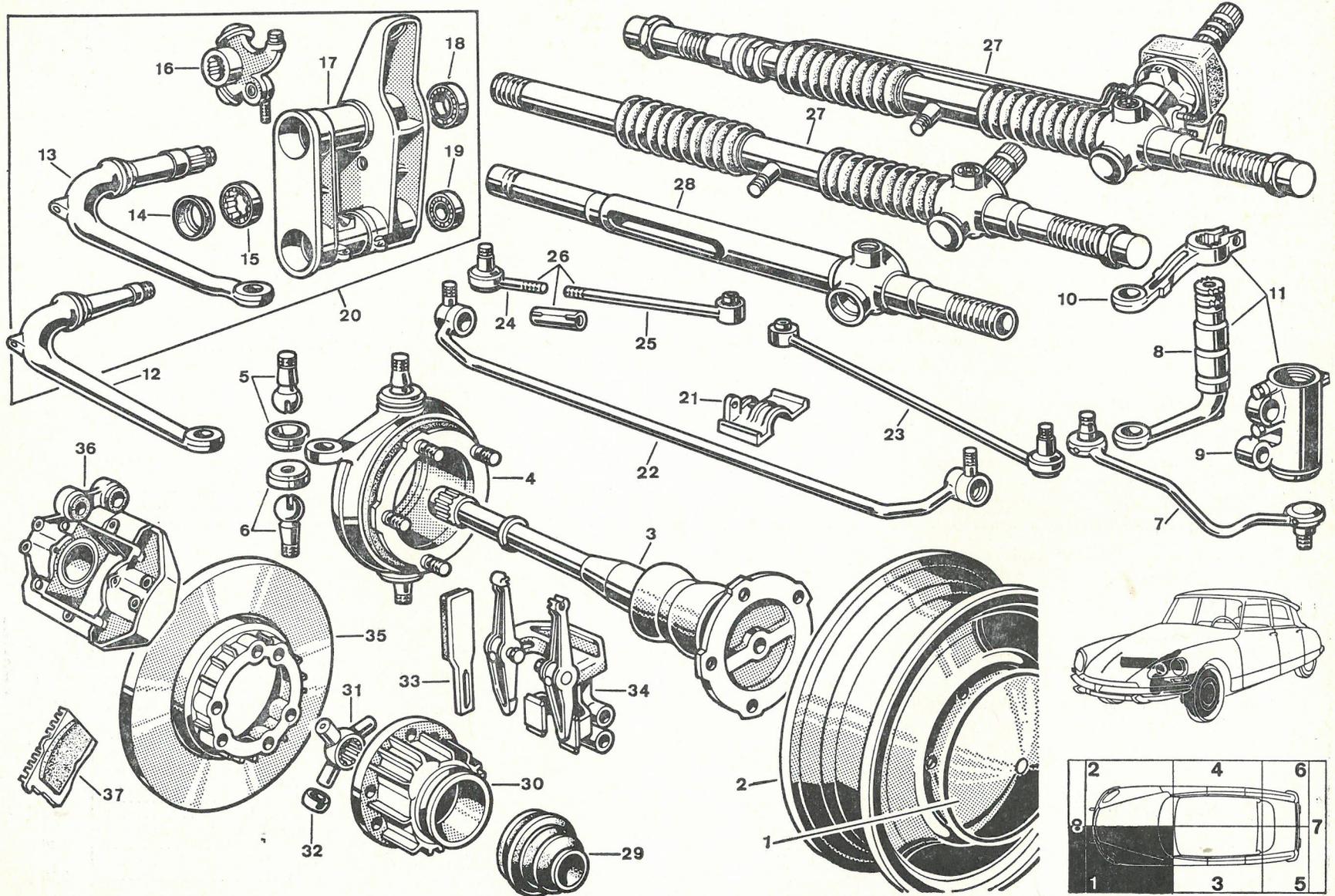
Rép.	N° pièce	Désignation	Prix	Rép.	N° pièce	Désignation	Prix
1	DX 854-3	Enjoliveur de roue sf. ID et break	38,00	18	620-115	Roulement AR de bras sup.	15,70
—	DV 854-3a	Enjoliveur de roue ID et break	11,33	19	620-049	Roulement AR de bras inf.	14,10
—	DX 854-3a	Enjoliveur de roue Pallas	55,47	20	DX 41-03b	Demi-essieu AV G sf. break	344,07
2	—	Jante peinte Pallas	44,17	—	DVF 41-03b	Demi-essieu AV G break	314,57
3	DX 373-01d	Transmission complète côté roue	296,04	21	DX 435-112	Palier G de barre anti-roulis	14,59
—	DX 373-01d/09	Transmission complète côté roue - échange-standard	197,45	22	DS 435-23	Barre anti-roulis	116,73
4	DX 413-07	Pivot G avec moyeu et rotules	369,95	23	DX 443-01	Barre de direction G complète	26,54
—	DX 413-07/09	Pivot G avec moyeu et rotules - échange standard	246,75	24	DX 443-04	Embout de barre de direction D avec rotule	18,09
5	DX 413-03	Ensemble de rotule sup.	28,84	25	D 443-01a	Demi-barre de direction D avec palier	38,60
6	DX 413-04a	Ensemble de rotule inf.	35,48	26	DX 443-011	Demi-barre de direct. avec palier et embout avec rotule	36,17
7	DX 443-013	Barre d'accouplement G avec rotules	67,06	27	DXN 442-05a	Boîtier de direction complet (direct. assistée)	622,58
8	DX 443-8	Levier inf. G ou D sf. ID et break	31,28	—	DXN 442-05a/09	Boîtier de direction complet éch. stand. (direct. assistée)	395,50
—	DV 443-8	Levier inf. G ou D ID et break	28,14	—	DM 442-05a	Boîtier de direction complet (direct. non assistée)	65,84
9	DX 443-05	Boîtier de relais	33,09	28	D 442-04a	Carter de crémaillère (direct. assistée)	81,38
10	D 443-9	Levier sup. G sf. ID et break	11,60	—	DM 442-04a	Carter de crémaillère (direct. non assistée)	65,84
—	DM 443-9a	Levier sup. G ID et break	16,36	29	DS 373-88	Gaine d'étanchéité côté entraîneur	7,93
11	DX 443-07	Boîtier de relais complet sf. ID et break	96,18	30	DX 373-273a	Entraîneur chemisé	86,00
—	DV 443-07	Boîtier de relais complet ID et break	94,17	31	DS 373-31	Tri-axe d'arbre de transmission	20,39
12	DX 412-03	Bras d'essieu inf. G	68,72	32	DS 373-7	Rotule de tri-axe avec coussinet	10,07
13	DX 412-8	Bras d'essieu sup. G	77,31	33	DX 454-43	Patin de frein mécanique	6,23
14	D 422-95c	Bague d'étanchéité de bras sup. ou inf.	2,00	34	DV 454-56	Support et leviers de patins assemblés	55,27
15	620-051	(avec 620-052) Roulement AV de bras sup. ou inf.	4,92	35	DV 451-223/17	Plateau de frein AV ou disque	86,00
16	DX 434-4	Levier de commande de suspension AV sf. break	65,70	36	DVN 451-020	Etrier complet sans plaquettes	97,11
—	DVF 434-4	Levier de commande de suspension AV break	58,93	37	DX 451-32a	Plaquette de frein AV avec fil-signal d'usure	28,74
17	DX 412-3	Support de bras d'essieu AV G sf. break	128,56	—	DV 451-32a	Plaquette de frein AV sans fil-signal d'usure	28,74
—	DVF 412-3	Support de bras d'essieu AV G break	104,85	—	—	—	—

TEMPS DE MAIN-D'ŒUVRE Exprimés en heures et en centièmes d'heure

Rep.	Opération	Temps	Rep.	Opération	Temps
1 et 2	ENJOLIVEUR et ROUE - Dépose-repose y compris mise sur chandelles du véhicule 1 côté =	0,30	20	DEMI-ESSIEU AV (roue et aile AV déposées) - Dépose-repose comprenant dépose-repose de l'écran de protection, réglage des hauteurs AV et carrossage - Non compris réglages ni purges côté D =	4,00
— 2 côtés =	0,40	— côté G =	4,75
2	JANTE ou PNEU (roue déposée) - Remplacement	0,25	— 2 côtés =	7,00
—	+ Supplément : ROUE - Equilibrage dynamique 1 jante	+ 0,30	—	+ Supplément : DEMI-ESSIEU AV - Remise en état 1 côté =	+ 2,00
— Peinture =	0,65	— 2 côtés =	+ 3,70
3	ENSEMBLE : TRANSMISSION (3) - PIVOT (4) - TRIPODE (29, 30, 31, 32) - (roue déposée, véhicule sur chandelles) - Dépose-repose	0,70	22	BARRE ANTI-ROULIS (roue et aile AV déposées) - Réglage du jeu latéral	0,80
—	+ Supplément : TRANSMISSION - Remplacement comprenant extraction du triaxe	+ 0,90	31	TRIAXE (ensemble : transmission-pivot-tripode déposé) - Remplacement	0,60
—	TRANSMISSION (roue déposée, véhicule sur chandelles) - Remplacement comprenant dépose-repose de l'ensemble : transmission-pivot-tripode 1 côté =	1,60	33	4 PATINS DE FREINS MECANIQUES - Réglage comprenant réglage du câble de commande	1,55
— 2 côtés =	3,00	—	4 PATINS DE FREINS MECANIQUES - Rempl. y comp. réglage	3,80
4	PIVOT (roue déposée, véhicule sur chandelles) - Même opération 1 côté =	1,60	27	BOITIER DE DIRECTION COMPLET (aile déposée) - Dépose-repose ou remplacement Hyd. =	1,70
— 2 côtés =	3,00	— Méc. =	1,45
5	2 ROTULES SUP. (roues déposées, véhicule sur chandelles) - Remplacement sur véhicule	2,90	35	PLATEAU DE FREIN AV ou DISQUE (transmission déposée) - Remplacement comprenant dépose-repose (partielle) étriers de freins hydrauliques et mécaniques - Non compris purges	3,85
6	2 ROTULES INF. (roues déposées, véhicule sur chandelles) - Remplacement sur véhicule	2,90	— côté D =	3,85
7	BARRE D'ACCOUPEMENT avec ROTULES (roue déposée, véhicule sur chandelles) - Rempl. non compr. réglage parall.	0,50	— côté G =	4,05
—	ROUE et AILE AV - Dépose-repose y compris mise sur chandelles du véhicule 1 côté =	0,70	36 2 côtés =	5,60
— 2 côtés =	1,00	—	ETRIER COMPLET - Dépose-repose y compris soulèvement de l'ensemble moteur-B.V. et désaccoupl.-accoupl. partiel du support de radiateur non compris purge côté D =	2,10
8	LEVIER INF. (boîtier de relais déposé) - Remplacement	0,80	— côté G =	2,20
11	BOITIER DE RELAIS COMPLET (roue et aile AV déposées) - Dépose-repose ou remplacement côté G =	1,40	37 2 côtés =	2,60
— côté D =	1,75	—	4 PLAQUETTES DE FREINS HYDRAULIQUES - Dépose-repose et nettoyage ou remplacement avec fil signal d'usure sans fil signal d'usure	1,00
—	—	—	—	—	0,85

Pièces du choc 1° 1° degré, plus :

© Modèle déposé E.T.A.I.



Dégâts au moteur : voir planche spéciale « équipement des moteurs »

NOMENCLATURE ET TARIF H.T. DES PIÈCES DÉTACHÉES EN VIGUEUR OCTOBRE 1970

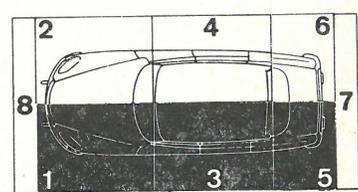
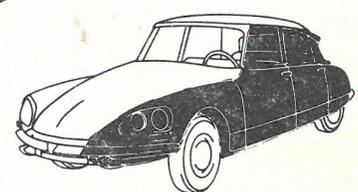
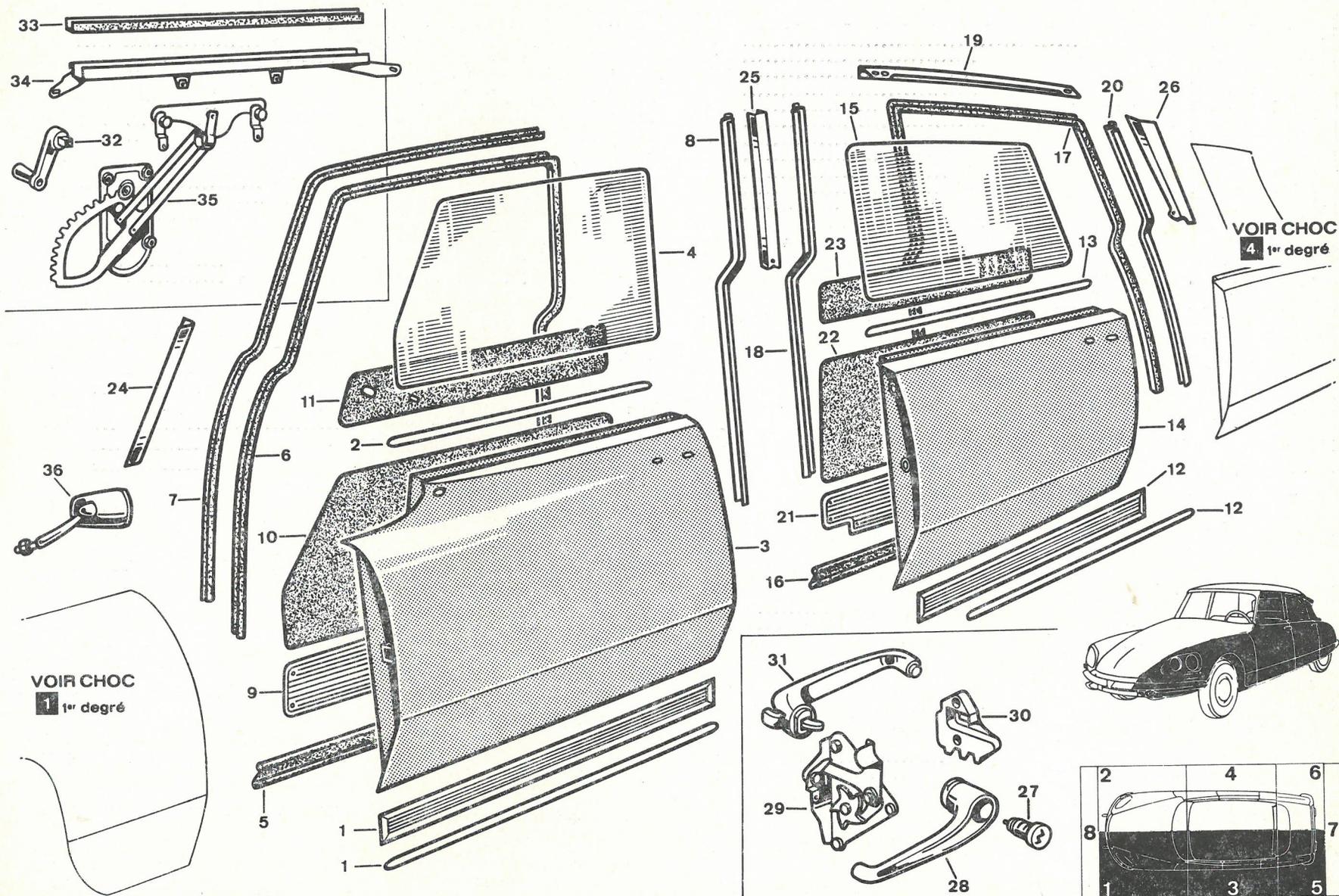
Rep	N° pièce	Désignation	Prix	Rep	N° pièce	Désignation	Prix
1	DX 854-131	Profilé d'enjolivement inf. de porte AV G	8,82	22	DX 983-2	Panneau garni de porte AR G	50,79
—	DX 854-48	Profilé caoutchouc d'enjolivement inf. porte AV G	16,16	—	DX 983-2d	Panneau garni de porte AR G	87,30
2	DX 854-126	Profilé d'enjolivement sup. de porte AV G	6,83	—	DX 983-2b	Panneau garni de porte AR G	71,42
3	DS 841-04	Porte AV G nue	155,02	—	DJF 983-2b	Panneau garni de porte AR G	34,72
4	DS 961-4c	Glace de porte AV	46,83	—	DJF 983-2d	Panneau garni de porte AR G	39,68
5	DX 841-15	Caoutchouc d'étanchéité inf. de porte AV	4,55	—	DX 983-2h	Panneau garni de porte AR G	77,38
6	D 841-81	Garniture d'étanchéité d'entrée de porte AV	28,72	—	DX 983-203a	Panneau garni de porte AR G	80,00
7	D 841-79	Sertissage de tôles partie AV	6,75	—	DX 983-2j	Panneau garni de porte AR G	183,52
8	D 841-66	Sertissage de tôles partie AR	4,76	23	DS 983-43m	Garniture sup. de porte AR G	23,18
9	DS 983-77	Applique de finition inf. de pan. de porte AV G	17,77	—	DS 983-43h	Garniture sup. de porte AR G	41,03
10	DV 983-1	Panneau garni de porte AV G	18,73	24	DS 854-82	Applique de finition G de pied AV	4,16
—	DX 983-54d	Panneau garni de porte AV G	15,86	—	DM 854-82	Applique de finition G de pied AV	2,78
—	DX 983-1p	Panneau garni de porte AV G	80,35	25	DS 854-83	Applique de finition G de pied milieu	4,80
—	DJF 983-1b	Panneau garni de porte AV G	66,46	—	DS 854-68	Applique de finition G de pied milieu	10,63
—	DJF 983-1d	Panneau garni de porte AV G	81,34	—	DM 854-83f	Applique de finition G de pied milieu	4,00
—	DX 983-1r	Panneau garni de porte AV G	128,96	—	DM 854-83	Applique de finition G de pied milieu	4,80
—	DX 983-201a	Panneau garni de porte AV G	129,00	26	DS 854-84d	Applique de finition G de pied AR	11,90
—	DX 983-1t	Panneau garni de porte AV G	233,12	27	AM 861-04	Barillet de porte AV	5,47
11	DS 983-42m	Garniture sup. de porte AV G	29,78	—	DX 861-13b	Jeu de 3 barillets	11,00
—	DS 983-42h	Garniture sup. de porte AV G	41,03	28	DX 861-76	Poignée ext. de porte	8,87
12	DX 854-132	Profilé d'enjolivement inf. de porte AR G	7,35	29	D 861-7a	Serrure de porte AV G	6,84
—	DX 854-49	Profilé caoutchouc d'enjolivement inf. porte AR G	14,40	—	DS 861-7	Serrure de porte AV G	7,83
13	DX 854-126a	Profilé d'enjolivement sup. de porte AR G	7,04	30	D 861-79b	Gâche de porte G (AV ou AR)	1,95
14	DS 842-07	Porte AR G nue	145,22	—	DS 861-79	Gâche de porte G (AV ou AR)	3,79
15	DS 961-6	Glace de porte AR	46,83	31	DV 861-24	Poignée int. de porte G	6,45
16	DX 842-15	Caoutchouc d'étanchéité inf. de porte AR	4,24	—	DM 861-24d	Poignée int. de porte G	6,08
17	D 842-88	Garniture d'étanchéité d'entrée de porte AR	26,98	32	DV 961-23a	Manivelle de lève-glace	3,06
18	D 842-74	Sertissage de tôles partie AV	4,98	—	DM 961-23b	Manivelle de lève-glace	3,21
19	D 842-79	Sertissage de tôles partie sup.	1,91	—	DS 961-23c	Manivelle de lève-glace	7,55
20	D 842-73	Sertissage de tôles partie AR	4,70	33	DS 961-19b	Garniture d'étanchéité int. de glace de porte AV	8,93
21	DS 983-78	Applique de finition inf. de pan. de porte AR G	16,50	—	DS 961-30b	Garniture d'étanchéité ext. de glace de porte AV	12,39
				34	DS 961-8	Bas de glace de porte AV G	6,08
				35	DS 961-08d	Lève-glace C.I.M. de porte G	24,64
				36	DX 551-3a	Rétrovisseur extérieur	15,45

TEMPS DE MAIN-D'ŒUVRE Exprimés en heures et en centièmes d'heure

Rep.	Opération	Temps	Rep.	Opération	Temps
3	PORTE AV - Dépose-repose	0,25	14	PORTE AR - Dépose-repose	0,35
—	PORTE AV (déposée) - Déshabillage-habillage	3,00	—	PORTE AR (déposée) - Déshabillage-habillage	3,00
—	PORTE AV - Remplacement y compris réglages	3,70	—	PORTE AR - Remplacement y compris réglages	3,80
	Pallas =	4,95		Pallas =	5,00
	Peinture 1 face =	2,40		Peinture 1 face =	2,20
	Peinture 2 faces =	3,15		Peinture 2 faces =	2,90
4 ou 15	GLACE DE PORTE AV ou AR - Remplacement y compris déshabillage-habillage partiel de la porte	1,30	27	BARILLET DE PORTE - Remplacement	0,75
—	GLACE DE PORTE AV ou AR (brisée) - Même opération y compris nettoyage	2,00	28	JEU DE 3 BARILLETS DE PORTE AV et DE COFFRE - Rempl.	1,50
10 ou 22	PANNEAU GARNI DE PORTE AV ou AR - Dépose-repose	0,25	29	POIGNEE EXT. DE PORTE - Remplacement	0,75
			35	SERRURE DE PORTE AV ou AR - Remplacement	0,50
			33 ou 34	LEVE-GLACE DE PORTE AV ou AR - Remplacement y compris déshabillage-habillage partiel de la porte	1,40
				+ Supplément : SCHELLEMENT DE GLACE ou BAS DE GLACE - Remplacement	0,35

Si le renseignement que vous cherchez n'est pas sur cette page, consultez le MODE D'EMPLOI pages T. 54 et T. 55

© Modèle Déposé E.T.A.I.



1^{re} PARTIE

NOMENCLATURE ET TARIF H.T. DES PIÈCES DÉTACHÉES EN VIGUEUR OCTOBRE 1970

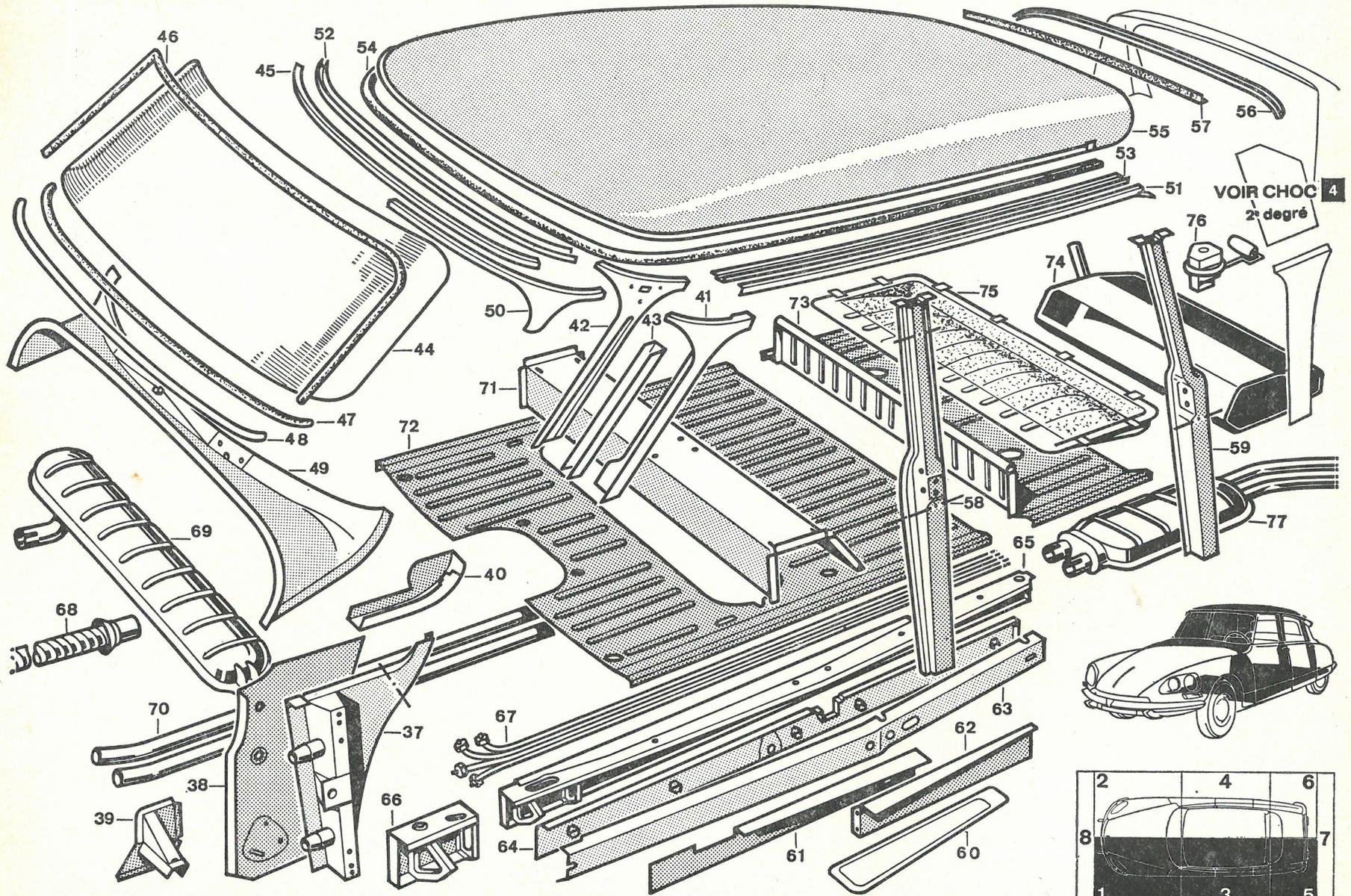
Rép	No pièce	Désignation	Prix	Rép	No pièce	Désignation	Prix
37	D 812-88	Pied AV G	19,14	48	DS 961-161c	Encadrement inf. de pare-brise	8,66
38	DJ 822-2	Tôle latérale d'auvent G	14,09	49	DS 822-3	Tôle de dome d'auvent	12,45
—	DW 822-2c	Tôle latérale d'auvent D	13,94	50	DS 854-93b	Bordure AV de finition pav. partie AV sf. ID et break	23,60
39	D 741-59	Tôle de longeronnet AV	9,12	—	DM 854-93	Bordure AV G de finition pav. partie AV ID et break	18,80
40	DX 812-72	Tôle de fermeture de pied AV G inf.	8,00	51	DS 854-94b	Bordure latérale de finition de pavillon.. sf. ID et break	8,82
41	D 812-90	Pied AV G partie sup.	6,90	—	DM 854-94b	Bordure latérale de finition de pavillon	ID 6,16
42	D 812-73	Doubleure de pied AV G partie sup.	4,82	—	DF 854-103	Bordure latérale de finition de pavillon partie AV.. break	5,45
43	D 961-75	Encadrement latéral G de pare-brise	2,00	—	DF 854-104b	Bordure latérale de finition de pavillon partie centrale	5,79
44	DS 961-3e	Glace de pare-brise LUXRIT	211,08	—	DF 854-105b	Bordure latérale de finition pavillon partie cent. break	5,40
—	DS 961-3f	Glace de pare-brise TRIPLEX	342,62	52	DX 811-91	Brancard partie AV de pavillon	9,39
45	D 961-53	Encadrement sup. de pare-brise	2,43	53	DX 811-4	Brancard latéral de pavillon	6,76
46	DX 961-98	Caoutch. scellement sup. de pare-brise sf. ID et break	16,26	—	DVF 811-3	Brancard latéral de pavillon partie AV	6,29
—	DM 961-98	Caoutchouc de scellement sup. de pare-brise ID et break	10,85	—	DVF 811-75	Rallonge de brancard latéral de pavillon partie AR break	14,23
47	DW 961-17	Caoutch. scellement inf. de pare-brise sf. ID et break	8,83	54	D 825-91a	Caoutch. d'étanchéité de pavillon «alu» sf. ID et break	7,73
—	DM 961-17	Caoutchouc de scellement inf. de pare-brise ID et break	8,27	—	DS 825-91	Caoutchouc d'étanchéité de pavillon	ID 6,97
				—	DF 825-91	Caoutchouc d'étanchéité de pavillon	break 12,07

TEMPS DE MAIN-D'ŒUVRE Exprimés en heures et en centièmes d'heure

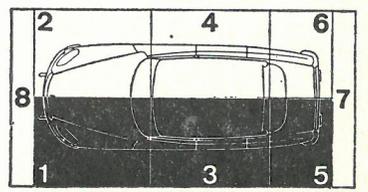
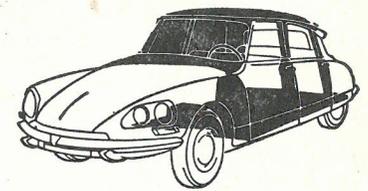
Rep.	Opération	Temps	Rep.	Opération	Temps
37	PIED AV INF. (section) - Remplacement par découpe, dégra- fage et soudure comprenant dépose-repose aile, porte AV, siège, tapis et partiellement garnitures de brancard* M = 3,70 E = 2,95 S = 1,20 F = 4,65 T = 5,95 côté G M = 2,05 E = 2,05 S = 1,20 F = 4,65 T = 5,95 côté D	18,45 15,90	44	PARE-BRISE (brisé) - Remplacement y compris nettoyage ..	2,60
63	+ Supplément : BRANCARD DE BAS DE CAISSE (partie AV) - Remplacement	+ 1,00	44 ou 46	PARE-BRISE ou CAOUTCHOUC DE SCHELLEMENT - Dépose- repose ou remplacement	2,10
37	PIED AV INF. COMPLET - Remplacement par dégra- fage et soudure comprenant dépose-repose capot, aile, porte AV, siège, tapis, pare-brise, partiellement garnitures de bran- card et planche de bord, y compris pour côté G dépose- repose aile AR et canalisation générale AR (67)* M = 3,70 E = 3,40 S = 1,50 F = 6,50 T = 5,70 côté G M = 2,05 E = 2,30 S = 1,50 F = 6,50 T = 5,70 côté D	20,80 18,05	55	PAVILLON avec GARNITURE - Dépose-repose	5,20
39	+ Supplément : TOLE DE LONGERONNET AV - Rempl.	+ 3,00	—	PAVILLON (déposé) - Dégarnissage-garnissage	1,70
41, 42 et 43	+ Supplément : TOLE DE FERMETURE DE PIED AV - Rempl. ..	+ 1,25	—	PAVILLON (sur véhicule) - Remplacement de la garniture ..	6,00
39	+ Supplément : PIED SUP.-DOUBLURE et ENCADREMENT LA- TERAL DE PARE-BRISE - Remplacement y compris dépose- repose du pavillon S = + 0,35 F = + 4,50 T = + 4,70	+ 9,55	—	PAVILLON - Remplacement sans récupération de garniture .. Peinture =	5,30
39	TOLE DE LONGERONNET AV (seule) - Remplacement par dé- gra- fage et soudure comprenant dépose-repose ailes AV et AR, porte AV et canalisation générale AR (67) côté G ou canalisation d'essence, côté D* M = 2,65 F = 2,80 T = 3,00	8,45	58	PIED MILIEU (partiel ou complet) - Remplacement par décou- pe ou dégra- fage et soudure comprenant dépose-repose porte AR, sièges et tapis. Dégarnissage-garnissage partiel bran- card (partie centrale) y compris dépose-repose pavillon pour pied milieu complet S = 1,40 F = 4,50 T = 3,50 ... pied partiel E = 0,45 S = 1,75 F = 9,10 T = 2,70 ... pied complet	9,40 14,00
41, 42 et 43	PIED SUP. AV, DOUBLURE et ENCADREMENT LATERAL DE PARE-BRISE - Remplacement par dégra- fage et soudure comprenant dépose-repose capot, aile, porte AV, sièges, pare- brise, pavillon, garnitures d'entrée de porte et partiellement planche de bord* E = 2,50 S = 1,00 F = 9,00 T = 6,00	18,50	53	+ Supplément : BRANCARD DE PAVILLON (section entre pied AV et custode) - Remplacement par découpe et soudure T = + 4,30	+ 4,30
52	+ Supplément : BRANCARD DE PAVILLON (partie AV) - Rempl. T = + 2,90	+ 2,90	63	+ Supplément : BRANCARD DE BAS DE CAISSE (section entre pied AV et pied AR) - Remplacement par découpe F = + 1,25 T = + 2,25	+ 3,50
52 et 53	+ Supplément : BRANCARD DE PAVILLON (partie AV) et BRANCARD DE PAVILLON (partie latérale, section avant pied milieu) - Remplacement	+ 5,00	64	+ Supplément : CANALISATION GENERALE (67) et FAISCEAU ÉLECTRIQUE - Dépose-repose M = + 3,95 E = + 2,40 côté G = + 6,35 + Supplément : CANALISATIONS D'ESSENCE et HYDRAULI- LIQUE (retour de fuites) - Dép-rep. M = + 2,00 côté D = + 2,00 + Supplément : DOUBLURE DE LONGERON (partielle) - Remplacement par découpe T = + 2,80 côté D = + 2,80 T = + 3,10 côté G = + 3,10	+ 2,80 + 3,10

Pièces du choc 3 1^{er} degré, plus :

1^{re} partie



C
carrosserie

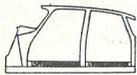


Autres pièces accidentées : voir « choc 3 2^e degré intérieur »

NOMENCLATURE ET TARIF H.T. DES PIÈCES DÉTACHÉES EN VIGUEUR OCTOBRE 1970

Rép.	No pièce	Désignation	Prix	Rép.	No pièce	Désignation	Prix
55	D 825-3b	Pavillon « alu » sf. ID et break	219,50	65	D 743-1	Longeron et longeronnet assemblés sf. break	47,34
—	DV 825-04p	Pavillon ID	334,93	—	DVB 743-1	Longeron et longeronnet assemblés break	51,51
—	DF 825-3	Pavillon break	342,69	66	DS 741-100	Longeronnet avec renfort break	6,92
56	DS 854-85b	Bordure de finition de pavillon partie AR sf. ID et break	17,51	67	DF 453-41	Canalisation générale AR break	39,71
—	DM 854-85	Bordure de finition de pavillon partie AR ID	10,79	68	DS 182-4	Flexible intermédiaire d'entrée au pot break	59,47
—	DF 854-85	Bordure de finition de pavillon partie AR break	28,50	69	DX 183-0	Pot d'échappement principal break	80,15
57	DS 825-67	Caoutchouc d'étanchéité partie AR sf. break	2,77	70	DX 182-3	Tube sous caisse (entre pots) sf. ID et break	14,18
—	DF 825-67	Caoutchouc d'étanchéité partie AR break	2,77	—	DV 182-2	Tube de sortie sous caisse ID et break	21,25
58	DX 812-2b	Pied milieu G sf. ID et break	19,64	71	DS 743-2	Traverse sous siège break	28,86
—	DW 812-1	Pied milieu G ID et break	18,66	72	DX 744-2	Plancher central de caisson sf. break	68,39
59	D 812-57	Pied AR G sf. break	21,00	—	DVB 744-2	Plancher central de caisson break	—
—	DF 812-2	Pied AR G break	27,20	73	DX 744-3	Planche à talon de réservoir d'essence sf. break	27,99
60	DM 743-98	Tôle de fermeture amovible de longeron ID et break	4,01	—	DVB 744-3	Planche à talon de réservoir d'essence break	32,65
61	DS 853-63d	Tôle AV de finition de brancard de caisse sf. ID et break	25,61	74	DX 175-1a	Réservoir d'essence break	110,51
62	DS 853-62d	Tôle AR de finition de brancard de caisse sf. ID et break	25,13	75	DX 175-16a	Trappe d'accès au réservoir à essence break	58,81
63	DM 811-2	Brancard de bas de caisse G break	17,46	76	DF 175-5c	Rhéostat break	18,15
64	D 743-87	Doublure de longeron sf. break	15,33	77	DX 182-0	Pot de sortie avec tubes AR sf. ID et break	57,60
—	DF 743-87	Doublure de longeron avec renfort break	37,70	—	DV 182-2a	Tube AR (sans pot d'échappement) ID et break	19,87

TEMPS DE MAIN-D'ŒUVRE exprimés en heures et en centièmes d'heure

Rep.	Opération	Temps	Rep.	Opération	Temps						
63	 BRANCARD DE BAS DE CAISSE (sous porte AV ou AR) - Remplacement par découpe et section comprenant dépose-repose tôle de finition sous brancard (61 ou 62), porte AV ou AR, siège ou banquette, tapis, dégarnissage-garnissage brancard (partie AV ou AR) S = 1,45 F = 3,70 T = 2,60	7,75	59	 PIED AR (section sous gâche) - Remplacement par découpe comprenant dépose-repose aile AR, porte AR, banquette et tapis - Dégarnissage-garnissage pied AR S = 1,00 F = 2,70 T = 4,70	8,40						
	+ Supplément : CANALISATION GÉNÉRALE (67) et FAISCEAU ÉLECTRIQUE - Dépose-repose non compris ni réglages ni purges M = + 3,95 E = + 2,40 côté G =	+ 6,35		+ Supplément : TOLES DE FERMETURES : AV DE PASSAGE DE ROUE et LATÉRALE DE PIED AR (rep. 49 et 50 choc E = 0,65 S = 1,60 F = 8,20 T = 4,35	14,80						
	+ Supplément : CANALISATIONS D'ESSENCE et HYDRAULIQUE (retour de fuites) - Dép.-rep. M = + 2,00 côté D =	+ 2,00		4 2 ^e et 3 ^e degrés, berlines, voir page T. 32) - Remplacement y compris dépose-repose correcteur AR. Non compris réglages ni purges M = + 2,30 T = + 2,10 côté G M = + 1,40 T = + 2,10 côté D	+ 4,40 + 3,50						
64	+ Supplément : DOUBLURE DE LONGERON partielle - Rempl. par découpe T = + 2,80 côté D T = + 3,10 côté G	+ 2,80 + 3,10		+ Supplément : DOUBLURE DE PANNEAU DE CUSTODE (rep. 46 du choc 4 2 ^e et 3 ^e degrés, berlines, voir page T. 32) - Remplacement comprenant dépose-repose glace de lunette et porte de coffre AR S = + 0,20 F = + 0,80 T = + 1,75	+ 2,75						
58, 63 64 et 65	 PIED MILIEU (partiel ou complet), BRANCARD DE BAS DE CAISSE, DOUBLURE DE LONGERON et LONGERON - Remplacement par dégrafage et soudure comprenant dépose-repose tôles de finition sous brancard (61 et 62), ailes, portes, sièges, essieux AV et AR pour passage sur marbre; moteur-B.V. restant en place - Y compris dépose-repose pavillon pour pied milieu complet - Non compris réglages ni purges.			Mise du véhicule sur élévateur	0,15						
	Pass / marb	M	E	S	F	T		68	FLEXIBLE INTERMÉDIAIRE D'ÉCHAPPEMENT (véhicule sur élévateur) - Remplacement	0,65	
	4,90	20,90	3,15	2,80	6,65	25,50	Pied partiel côté G =	63,90	69	POT D'ÉCHAPPEMENT PRINCIP. (véhicule sur élévateur) - Remplacement	0,55
	4,90	18,95	—	2,80	6,65	25,50	Pied partiel côté D =	58,80	70	TUBE SOUS/CAISSE (DS) ou TUBE DE SORTIE D'ÉCHAPPEMENT (ID et breaks) (véhicule sur élévateur) - Rempl. ...	0,65
	4,90	20,90	3,55	2,80	11,25	24,70	Pied compl. côté G =	68,10	77	POT DE SORTIE AVEC TUBES (véhicule sur élévateur) - Remplacement	0,45
	4,90	18,95	0,45	2,80	11,25	24,70	Pied compl. côté D =	63,05		ENSEMBLE ÉCHAPPEMENT (68, 69, 70 et 77) (véhicule sur élévateur) - Remplacement	2,25
37	+ Supplément : PIED AV INF. (section) - Rempl. T = + 5,00 ..	+ 5,00		74	RESERVOIR D'ESSENCE - Dépose-repose	2,80		—	RESERVOIR D'ESSENCE (déposé) - Déshabillage-habillage ..	0,20	
59	+ Supplément : PIED AR (section sous gâche) - Remplacement T = + 4,00	+ 4,00		—	RESERVOIR D'ESSENCE - Remplacement	3,00					

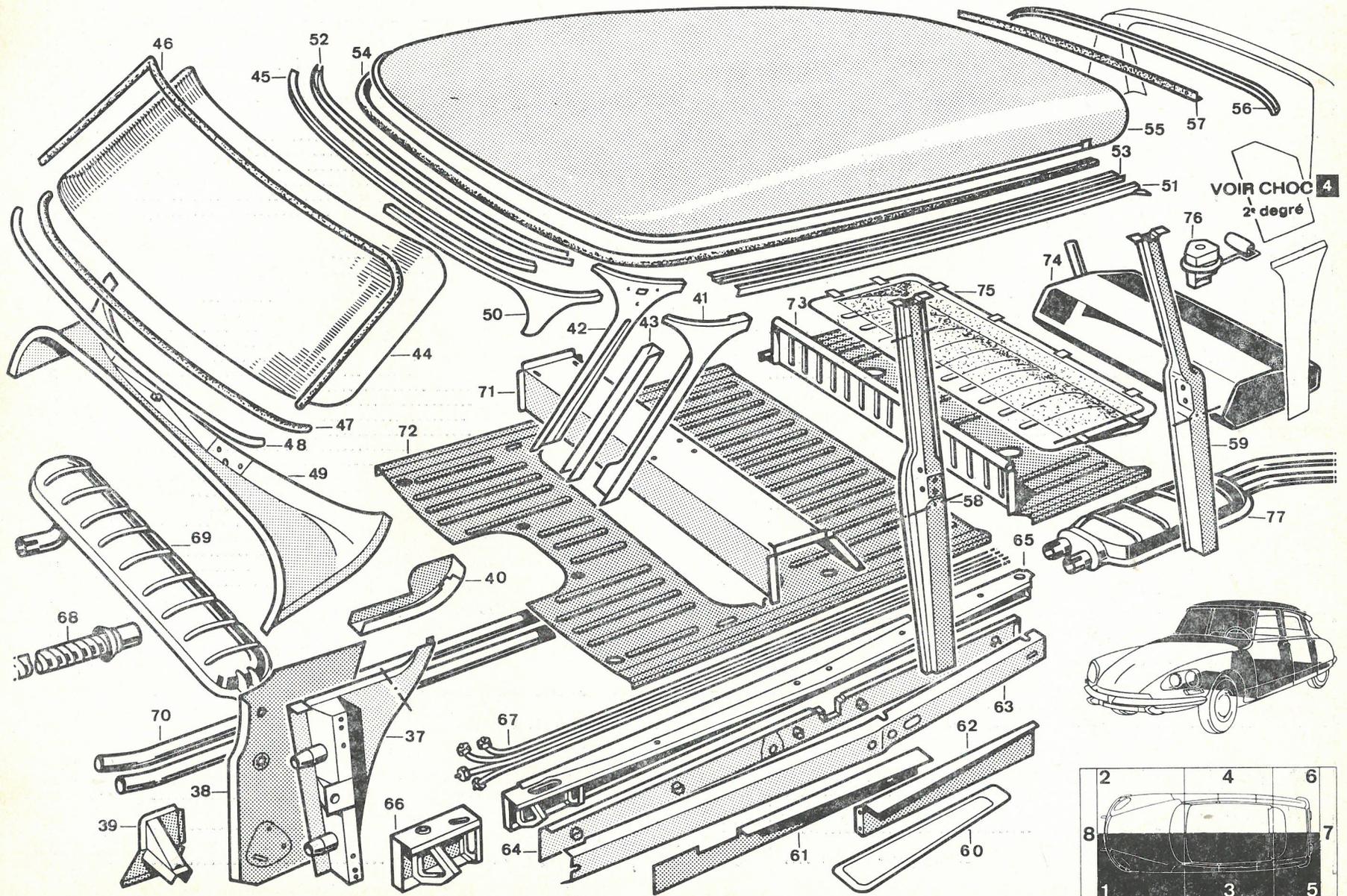
M = Mécanique E = Electricité S = Sellerie F = Ferrage T = Tôlerie



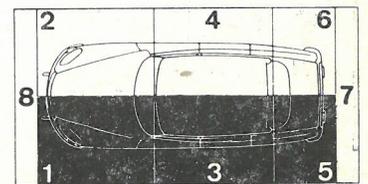
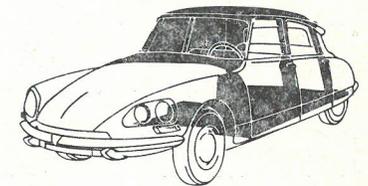
Pièces du choc 3 1° degré plus :

2° partie

© Modèle Déposé E.T.A.I.



C
carrosserie



NOMENCLATURE ET TARIF H.T. DES PIÈCES DÉTACHÉES EN VIGUEUR OCTOBRE 1970

Rep.	N° pièce	Désignation	Prix	Rep.	N° pièce	Désignation	Prix
78	DM 981-85	Garniture AV ou AR de brancard de caisse	1,60				
79	DS 981-46	Garniture inox de brancard de caisse, partie AV G Pallas	18,32				
80	DS 981-47	Garniture inox de brancard de caisse, partie AR G Pallas	16,28				
81	DS 981-163	Garniture inox de dessus de longeron, partie AV G Pallas	14,64	104	Garnit. de coussin	Jersey * Rhovyl * Cuir * Simili O Jersey ● Simili ●	107,90 136,90 341,93 44,45 101,20 124,00
82	DX 981-165	Garniture inox de dessus de longeron, partie AR G Pallas	15,17	105	Garn. doss. côté G		79,00 69,44 164,13 76,38 65,47 79,60
				106	Garn. logem. acco.		44,64 49,60 147,28 sans 44,64 54,56
				107	Garn. d'accoudoir		9,92 11,90 38,40 sans 9,92 11,90
		SIEGE AV SEPARÉ					
83	DX 932-80	Cadre fixe support de siège AV G	38,69				
—	DX 932-09c	Cadre mobile support de siège AV G (réglable hauteur)	96,57				
84	DX 932-45	Carcasse matelassée de coussin	158,72	96	DJB 922-510	BANQUETTE AR RABATTABLE	
—	DV 912-15	Carcasse matelassée de coussin	198,40	97	DJB 922-150	Carcasse nue de coussin	Luxe et Confort 18,35
85	DX 932-40	Carcasse matelassée de dossier	85,31	99	DJB 922-500	Matelassure de coussin	Luxe et Confort 67,46
—	DX 932-41	Carcasse matelassée de dossier	106,14	100	DJB 922-160	Carcasse nue de dossier	Luxe et Confort 15,87
				103	DJB 744-49	Matelassure de dossier	Luxe et Confort 36,70
				108	DB 744-48b	Plancher de fond de dossier	129,95
							121,45
86	Garniture coussin	Jersey * Rhovyl * Cuir * Simili O Jersey ● Simili ●	61,00 85,31 342,24 54,56 78,37				
87	Garniture dossier		79,00 21,82 307,52 33,83 59,52 74,40				
88	Accoud. compl. gar.		123,75 123,75 183,75 72,95 123,75 142,50				
89	Rep.-tête compl. gar.		173,60 173,60 243,04 163,40 173,60 169,40				
		BANQUETTE AV					
90	DJF 922-118a	Support de banquette AV	10,80	104	Garniture de coussin	Simili O Jersey ● Simili ●	128,96 84,32 44,64
91	DF 922-115b	Glissière mobile G	2,28	105	Garniture de dossier complète		121,02 97,22 44,64
92	DJF 922-111	Carcasse matelassée de coussin	461,28				
93		Carcasse matelassée de dossier		109	DS 986-95	Garniture inf. noire sur pied milieu G	sf break 1,48
				—	DS 986-110	Garniture inf. cuir sur pied milieu G	Pallas 3,18
				110	DS 986-100	Garniture sup. noire sur pied milieu G	sf break 1,82
				—	DS 986-100b	Garniture sup. cuir sur pied milieu G	Pallas 15,50
				111	DX 986-100	Garniture noire sur pied milieu G	break 1,88
				112	DS 944-1a	Poignée montoire	32,55
				113	DS 981-1g	Tapis AV	(Comm. vit. hydr.) 102,38
				—	DJ 981-1g	Tapis AV	(Comm. vit. méca.) 67,00
				—	DS 981-1i	Tapis AV	(Comm. vit. hydr.) Pallas 162,11
				—	DJ 981-1a	Tapis AV	(Comm. vit. méca.) Pallas 187,11
				114	DS 981-2c	Tapis AR	Pallas 109,01
				—	DS 981-2h	Tapis AR	Pallas 162,11
				115	DS 988-2d	Garniture d'insonoris. avec drap de pavillon ..	sf break 116,84
96	DX 922-93	Carcasse nue de coussin	18,37	—	DF 988-2a	Garniture d'insonorisation de pavillon	break 110,01
97	DV 922-150	Matelassure de coussin (pour tissu)	84,32	116	DS 988-1b	Caoutchouc de finition int. (L = 3,850 m)	sf break 38,45
—	DX 922-124a	Matelassure de coussin (pour simili)	89,82	—	DF 988-1a	Caoutchouc de finition int. (L = 5,470 m)	break 26,76
98	DS 923-10b	Carcasse matelassée de coussin	Pallas 144,26	117	DS 988-3a	Garniture sup. de lunette AR	29,07
101	DV 922-53	Carcasse matelassée de dossier	Luxe 170,62	118	DS 988-62a	Garniture de finition int. partie AV	Pallas 104,85
—	DX 922-50	Carcasse matelassée de dossier (pour tissu) ...	Confort 220,22	119	DS 988-59a	Garniture de finition int. partie AR	Pallas 150,45
—	DX 922-50	Carcasse matelassée de dossier (pour simili) ..	Confort 220,22	120	DS 988-65a	Profilé inox G sur brancard de pavillon	Pallas 16,59
—	DS 923-5a	Carcasse matelassée de dossier (pour cuir)	Pallas 155,74				
102	DX 922-60	Accoudoir AR matelassé	66,46				
103	DM 826-50	Cloison de séparation entre banquette AR et coffre ..	17,55				

* Pallas O Luxe (ID) ● Confort

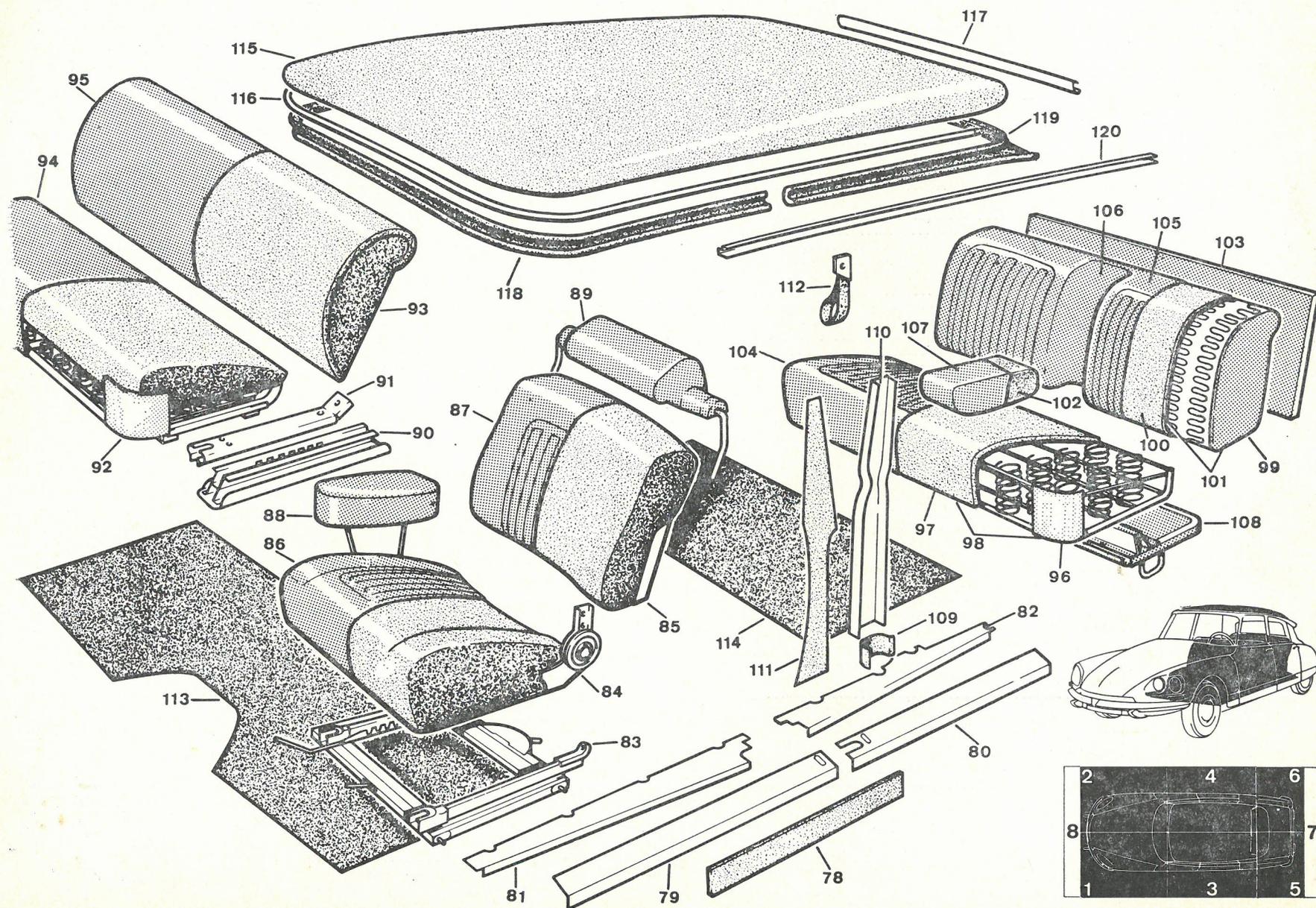
TEMPS DE MAIN-D'ŒUVRE Exprimés en heures et en centièmes d'heure

Rep.	Opération	Temps	Rep.	Opération	Temps
86	GARNITURE DE COUSSIN ET DE DOSSIER DE SIEGE AV (siège déposé) - Remplacement	2,80	105	GARNITURE COMPLETE DE DOSSIER DE BANQUETTE AR (banquette déposée) - Remplacement	3,10
104	GARNITURE DE COUSSIN DE BANQUETTE AR (banquette déposée) - Remplacement	1,25		GARNITURE G ou D DE DOSSIER DE BANQUETTE AR (banquette déposée) - Remplacement	1,70
107	GARNITURE D'ACCOUDOIR (dossier déposé) - Rempl.	0,80	115	GARNITURES DE SIEGES AV et de BANQUETTE AR (sièges et banquette déposés) - Remplacement	9,95
				GARNITURE DE PAVILLON (pavillon déposé, voir choc 3 2° degré) - Remplacement	1,70

Si le renseignement que vous cherchez n'est pas sur cette page, consultez le MODE D'EMPLOI pages T. 54 et T. 55

Pièces du choc 3 1^{er} et 2^e degré, plus :

© Modèle Déposé E.T.A.I.



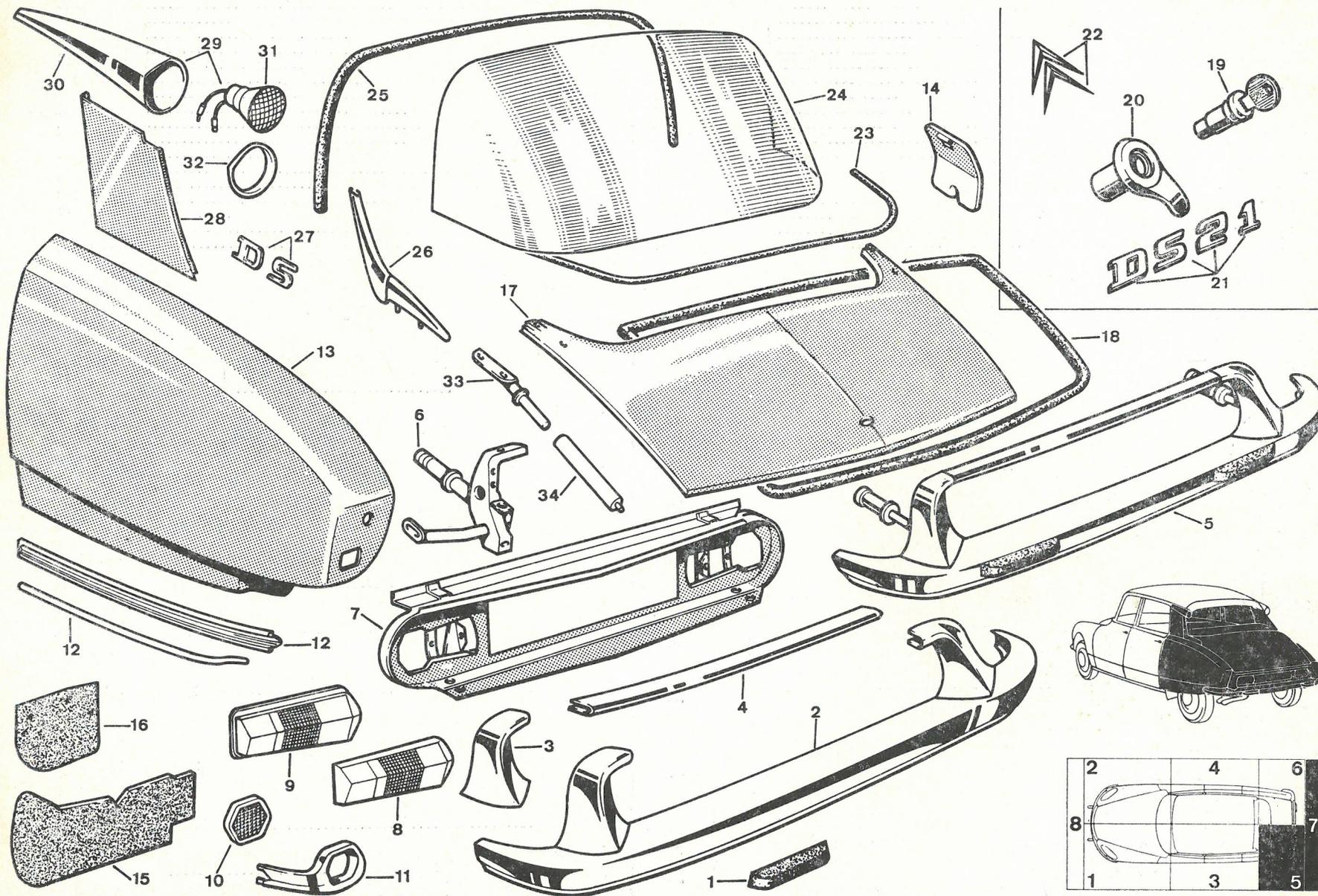
CITROËN DS et ID berlines

CHOC 3/4 ARRIERE ET ARRIERE 1^{er} degré

4

Pièces particulières aux breaks : voir pages T. 34 à T. 37

© Modèle Déposé E.T.A.I.



C
carrosserie

Si d'autres pièces sont à remplacer : voir « choc 4 2^e degré »

NOMENCLATURE ET TARIF H.T. DES PIÈCES DÉTACHÉES EN VIGUEUR OCTOBRE 1970

Rep.	N° pièce	Désignation	Prix	Rep.	N° pièce	Désignation	Prix
35	DS 823-1b	Panneau AR de fermeture de coffre	26,42	52	DX 426-011	Fusée AR	49,70
36	D 821-91	Gousset de passage de roue AR	1,40	53	ZC 9612-531u	Bague d'étanchéité de roulement de fusée	1,58
37	D 821-73	Tôle de liaison AR G.	4,91	54	620-079	Roulement ext. de fusée AR	13,34
38	DF 435-142	Tôle de protection de correcteur AR	5,29	55	620-070	Roulement int. de fusée AR	14,16
39	DX 821-74	Passage de roue AR avec embouts	39,13	56	DS 451-19	Segment AV de frein AR G.	12,89
40	D 742-97	Tôle de fond de coffre AR	15,20	57	DS 451-20	Segment AR de frein AR G.	11,33
41	DX 742-01c	Unit AR de caisson	257,72	58	DXN 453-05	Cylindre de frein complet	17,70
42	DS 813-4a	Traverse avec tablette assemblées	29,98	59	DS 451-03	Plateau de frein AR	23,47
43	D 821-75	Gousset de tablette AR	1,20	60	DX 422-1b	Bras AR G. nu	168,07
44	D 813-9	Traverse sup. AR de caisse	40,44	61	D 422-95c	Bague d'étanchéité	2,00
45	DS 8-09b	Unit AR de caisse	298,00	62	620-051	Cage de roulement ext. avec rouleaux	4,92
46	D 821-55	Doublure de panneau de custode	2,00	63	D 422-96	Corps de palier	33,11
47	DM 435-139	Tôle de protection de commande de correcteur AR	12,63	64	DXN 422-01	Bras AR G. complet avec freins	374,31
48	D 813-3	Traverse inf. AR de caisse (entre pieds AR)	6,54	65	DS 435-11	Barre anti-roulis AR	27,82
49	D 821-94	Tôle de fermeture AV de passage de roue AR	4,98	66	DX 435-05	Tige complète de commande de correcteur	13,87
50	D 812-79	Tôle de fermeture latérale de pied AR G.	2,99	67	DX 182-0	Pot de sortie avec tubes AR	sauf ID 57,60
51	DX 451-5	Tambour de frein AR	41,85	—	DV 182-2a	Tube AR (sans pot d'échappement)	ID 19,87

TEMPS DE MAIN-D'ŒUVRE Exprimés en heures et en centièmes d'heure

Rep.	Opération	Temps	Rep.	Opération	Temps	
					1 côté	2 côtés
35	 PANNEAU AR DE FERMETURE DE COFFRE - Remplacement comprenant dépose-repose pare-chocs, lanternes, plaque de police et ailes AR - Dégarnissage-garnissage panneau AR. E = 0,70 S = 0,85 F = 2,30 T = 3,40	7,25		ENJOLIVEUR et ROUE AR - Dépose-repose y compris dépose-repose de l'aile et mise sur chandelles du véhicule	0,35	0,55
37	+ Supplément : TOLE DE LIAISON AR - Rempl. T = + 1,00	+ 1,00	51	TAMBOUR DE FREIN AR (véhicule sur chandelles, aile et roue déposées) - Dépose-repose avec examen et dépoussiérage - Ou remplacement	0,15	0,30
37 et 39	+ Supplément : TOLE DE LIAISON AR et PASSAGE DE ROUE (section) - Remplacement par découpe. T = + 4,00	+ 4,00	56 et 57	SEGMENTS AV et AR de FREIN AR (véhicule sur chandelles, aile et roue déposées) - Remplacement y compris dépose-repose tambour	0,65	1,20
38	TOLE DE PROTECTION DE CORRECTEUR AR (aile et roue déposées) - Déposé-repose	0,25	58	+ Supplément : CYLINDRE DE FREIN COMPLET - Dépose-repose	+ 0,50	+ 0,80
41	UNIT AR DE CAISSON avec ou sans PANNEAU AR (35) - Remplacement par dégrafrage et soudure sur marbre comprenant dépose-repose des éléments amovibles nécessaires, des essieux AV et AR pour passage sur marbre. Y compris dépose-repose réservoir essence et ensemble échappement. Moteur - BV restant en place. Non compris réglages ni purges. Pass/marb. = 4,90.	59,40	56 et 57	SEGMENTS AV et AR DE FREINS AR - (véhicule sur chandelles) - Réglage des excentriques	—	0,30
37	+ Supplément : TOLE DE LIAISON AR - Rempl. T = + 1,00	+ 1,00	58	CYLINDRE DE FREIN COMPLET (déposé) - Remise en état	0,15	0,30
37, 39 et 43	+ Supplément : TOLE DE LIAISON AR, PASSAGE DE ROUE et GOUSSET DE TABLETTE AR - Remplacement T = + 7,00	+ 7,00	52 ou 54 et 55	FUSEE ou ROULEMENTS EXT. et INT. DE FUSEE AR (véhicule sur chandelles, aile et roue déposées) - Remplacement	0,90	1,75
48	+ Supplément : TRAVERSE INF. AR DE CAISSE (entre pieds AR) - Remplacement T = + 2,75	+ 2,75	64	BRAS AR COMPLET AVEC FREIN - Dépose-repose comprenant dépose-repose aile, roue et mise sur chandelles du véhicule. Non compris réglages ni purges	1,55	3,00
41 et 45	UNIT AR DE CAISSON et UNIT AR DE CAISSE - Remplacement par dégrafrage et soudure sur marbre comprenant remplacement éventuel doublures de panneaux custodes (46) et dépose-repose des éléments amovibles nécessaires, des essieux AV et AR pour passage sur marbre. Y compris dépose-repose réservoir essence, ensemble échappement, pavillon et lunette. Non compris réglages ni purges. Moteur - B.V. restant en place. Pass/marb. = 4,90.	—	—	BRAS AR COMPLET AVEC FREIN (véhicule sur chandelles, aile et roue déposées) - Dépose-repose non compris réglages ni purges	1,20	2,40
45	UNIT AR DE CAISSE seul - Remplacement par dégrafrage et soudure comprenant remplacement éventuel doublures de panneaux custodes (46) et dépose-repose pare-chocs, lanternes, plaque de police, ailes AR, pavillon, lunette, réservoir essence, portes AR et de coffre et banquette - Dégarnissage-garnissage partie AR. Non compris purges	—	—	BRAS AR COMPLET AVEC FREIN (déposé) - Remise en état comprenant déshabillage-habillage	3,85	7,50
	M = 22,40 E = 2,00 S = 3,00 F = 7,10 T = 20,00	59,40	—	BRAS AR COMPLET AVEC FREIN - Remplacement comprenant dépose-repose aile, roue et mise sur chandelles du véhicule. Non compris réglages ni purges	5,40	10,50
	M = 22,40 E = 2,00 S = 4,25 F = 14,50 T =	—	67	POT DE SORTIE AVEC TUBES AR - Remplacement y compris mise du véhicule sur élévateur	—	0,55
	M = 7,50 E = 2,00 S = 4,00 F = 12,40 T =	—	—	TUBES AR (SANS POT D'ÉCHAPPEMENT) - Remplacement y compris mise du véhicule sur élévateur	—	0,80

M = Mécanique E = Electricité S = Sellerie F = Ferrage T = Tôlerie
PURGES, CONTROLES et REGLAGES (voir ENSEMBLES DE CAISSES page T. 41)

CITROËN DS et ID berlines

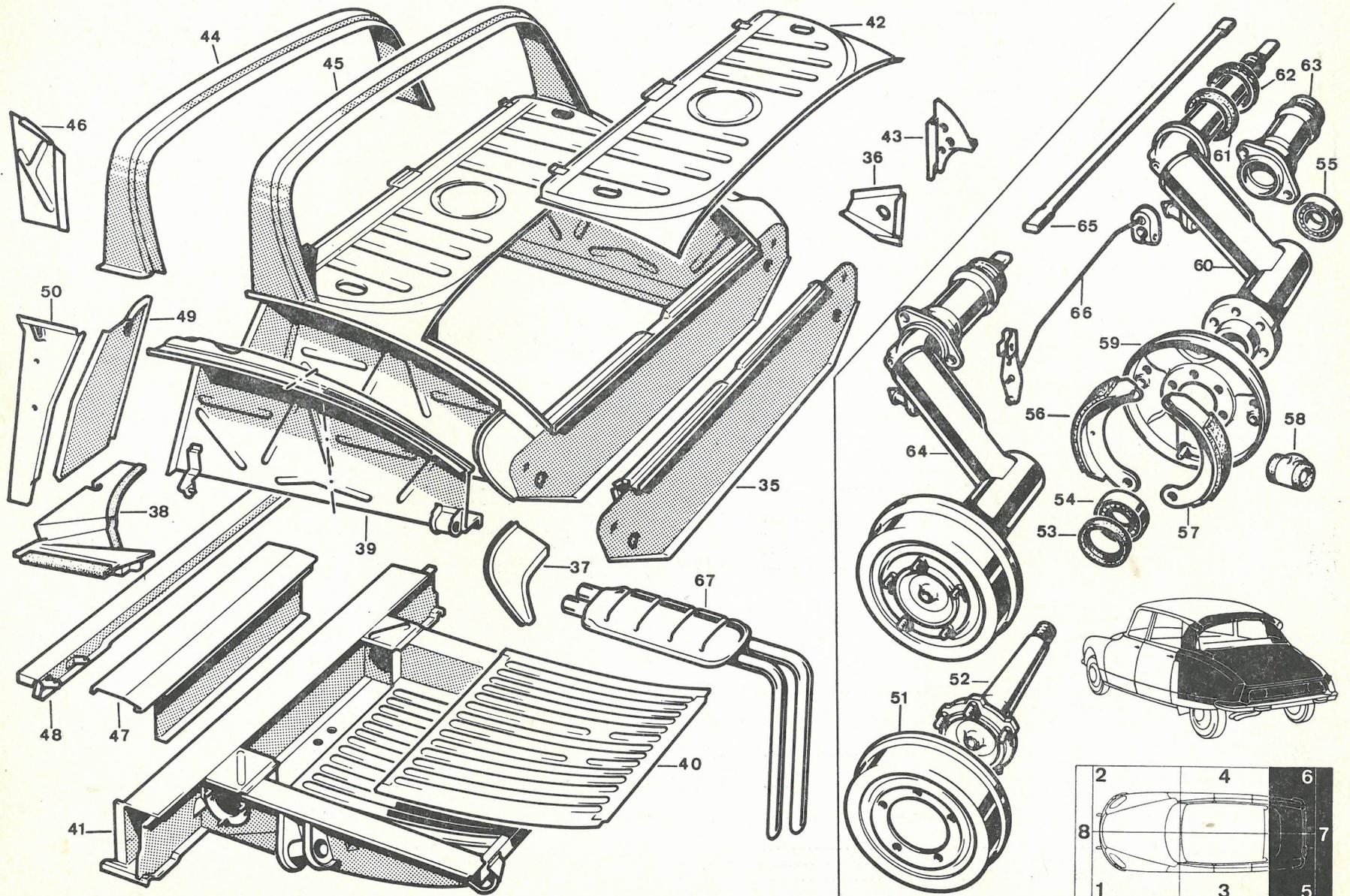
CHOC 3/4 ARRIERE ET ARRIERE 2^e, 3^e, degré

4

Pièces du choc 4 1^{er} degré, plus :

© Modèle Déposé E.T.A.I.

Pièces particulières aux breaks : voir pages T. 34 à T. 37



NOMENCLATURE ET TARIF H.T. DES PIÈCES DÉTACHÉES EN VIGUEUR OCTOBRE 1970

Rep	N° pièce	Désignation	Prix	Rep	N° pièce	Désignation	Prix
1	DF 615-22	Butoir caoutchouc	19,50	20	DF 844-158	Porte inf. AR nue	196,32
2	DF 615-110	Support inf. de butoir	4,60	21	DF 844-98	Charnière de porte inf. AR complète (3 pièces) .. total	7,63
3	DF 615-109	Support sup. de butoir	4,70	22	DF 844-48	Compas G. de maintien de porte inf. AR	4,70
4	DF 615-90c	Lame de pare-chocs AR	128,23	23	AM 861-04	Barillet de porte de coffre	5,47
5	DF 615-80	Renfort de lame	1,19	—	DX 861-13b	Jeu de 3 barillets	11,00
6	DF 615-71a	Ferrure AR de pare-chocs	13,81	24	DS 861-18b	Bouton-poussoir	3,08
—	DF 615-3c	Pare-chocs AR complet avec renforts	122,30	25	DF 861-107	Boitier de serrure avec pêne et tôle de serrure .. total	3,37
7	DF 578-2	Plaque de police AR	6,50	26	DM 854-4	Chevrons	4,35
8	DF 579-1b	Catadioptre	3,20	27	DF 854-50	Jonc inf. de porte sup. AR	8,10
9	DF 544-89a	Globe de feu AR SEIMA	1,85	28	DF 961-7a	Glace de porte sup. AR	182,98
—	DF 544-89c	Globe de feu AR AXO	1,69	29	DF 961-61	Caoutchouc d'étanchéité de glace	9,38
10	DF 575-2	Feu AR complet SEIMA	8,87	30	DF 844-45	Porte sup. AR	381,60
—	DF 575-2b	Feu AR complet AXO	8,45	31	DF 844-87	Joint d'étanchéité de porte sup. avec renfort	6,24
11	DF 575-8a	Joint caoutchouc d'étanchéité de feu AR SEIMA	1,20	32	DF 844-89	Joint d'étanchéité de porte inf. avec renfort	2,38
—	DF 575-8b	Joint caoutchouc d'étanchéité de feu AR AXO	1,42	33	DF 854-52	Applique de finition sur charnière	21,47
12	DF 544-3a	Support de feux AR	21,11	34	DF 844-07	Charnière de porte sup.	25,25
13	AMB 544-018	Lanterne de plaque de police AR	19,71	35	DVF 844-169	Béquille femelle	19,76
14	DF 544-93a	Support de lanterne AR	9,61	36	DVF 844-56	Béquille mâle	10,65
15	DF 854-51a	Profilé d'enjolivement inf. d'aile AR	5,00	37	DF 854-67	Joint d'étanch. de porte sup. AR entre pavillon et porte..	3,69
16	DF 851-127	Bavette AV d'aile AR	1,59	38	DF 854-85	Applique de finition sur joint	28,50
17	DF 851-48	Bavette AR d'aile AR	15,13	39	DF 961-32b	Glace de custode	28,89
18	DF 851-367a	Aile AR G.	174,08	40	DF 961-33	Caoutchouc d'étanchéité de glace de custode	6,76
—	DF 851-368a	Aile AR D.	205,44	41	DVF 8-2	Panneau de custode avec passage de roue et rallonge de brancard	377,50
19	DF 175-2a	Trappe d'accès au bouchon de réservoir	14,96				

TEMPS DE MAIN-D'ŒUVRE Exprimés en heures et en centièmes d'heure

Rep.	Opération	Temps	Rep.	Opération	Temps
1, 2 et 3	BUTOIR CAOUTCHOUC et FERRURES INF. et SUP. DE BUTOIR - Remplacement	0,30	20 et 4	PORTE INF. et PARE-CHOCS AR - Dépose-repose	1,25
4, 5 et 6	LAME, RENFORTS et FERRURE AR DE PARE-CHOCS (ensemble pare-chocs AR) - Remplacement	1,10	—	PORTE INF. et PARE-CHOCS AR (déposé) - Déshab.-habillage	1,50
4	LAME DE PARE-CHOCS (ensemble pare-chocs AR déposé) - Remplacement		—	PORTE INF. et PARE-CHOCS AR - Remp. y compris réglage	3,00
7	1 PLAQUE DE POLICE AR - Remplacement	0,10	—	Peinture =	2,30
	Peinture fond noir =	0,50	—	PORTE INF. et PARE-CHOCS AR - Même opération sans récupération d'éléments	2,25
	Peinture numéro =	0,50	22	PORTE INF. AR (neuve) - Habillage avec éléments neufs	1,00
	Peinture fond noir et numéro =	0,75	28	COMPAS DE PORTE INF. AR - Remplacement	0,20
9	GLOBE DE FEU AR - Remplacement	0,10	28	GLACE DE PORTE SUP. AR (brisée) - Remplacement y compris nettoyage	1,90
10 ou 11	FEU AR COMPLET ou JOINT - Remplacement	0,20	28 ou 29	GLACE ou CAOUTCHOUC D'ETANCHEITE DE GLACE DE PORTE SUP. AR - Dépose-repose ou remplacement	1,50
12	SUPPORT DE FEU AR - Remplacement	0,50	30	PORTE SUP. AR - Dépose-repose	0,70
13	LANTERNE DE PLAQUE DE POLICE AR - Remplacement ..	0,10	—	PORTE SUP. AR (déposée) - Déshabillage-habillage	4,25
14	SUPPORT DE LANTERNE AR - Remplacement	0,15	—	PORTE SUP. AR - Remplacement y compris réglage	5,60
16	BAVETTE AV D'AILE AR (aile déposée) - Remplacement	0,30	31	Peinture =	3,10
17	BAVETTE AR D'AILE AR (aile déposée) - Remplacement	0,30	35 et 36	JOINT D'ETANCHEITE SUR PORTE SUP. AR - Remplacement	0,20
18	AILE AR - Dépose-repose	0,30	39	BEQUILLES MALE ET FEMELLE - Remplacement	
—	AILE AR (déposée) - Déshabillage-habillage	1,30	39 ou 40	GLACE DE CUSTODE (brisée) - Remplacement y compris nettoyage	
—	AILE AR - Remplacement y compris réglage	1,80	41	GLACE ou CAOUTCHOUC D'ETANCHEITE DE GLACE DE CUSTODE - Dépose-repose ou remplacement	0,70
	Peinture =	2,20		PANNEAU DE CUSTODE (section) - Remplacement par découpe de la partie sup. comprenant dépose-repose aile, porte AR, porte sup. AR, pavillon, y compris déshabillage-habillage partiel de la partie AR	
				M = E = S = F = T = ...	
				Peinture =	



Si le renseignement que vous cherchez n'est pas sur cette page, consultez le MODE D'EMPLOI pages T. 54 et T. 55

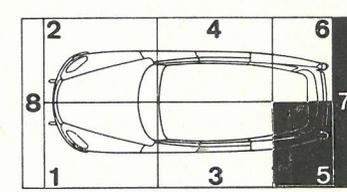
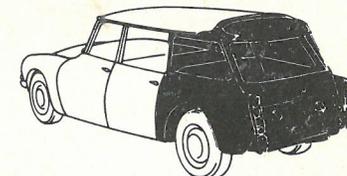
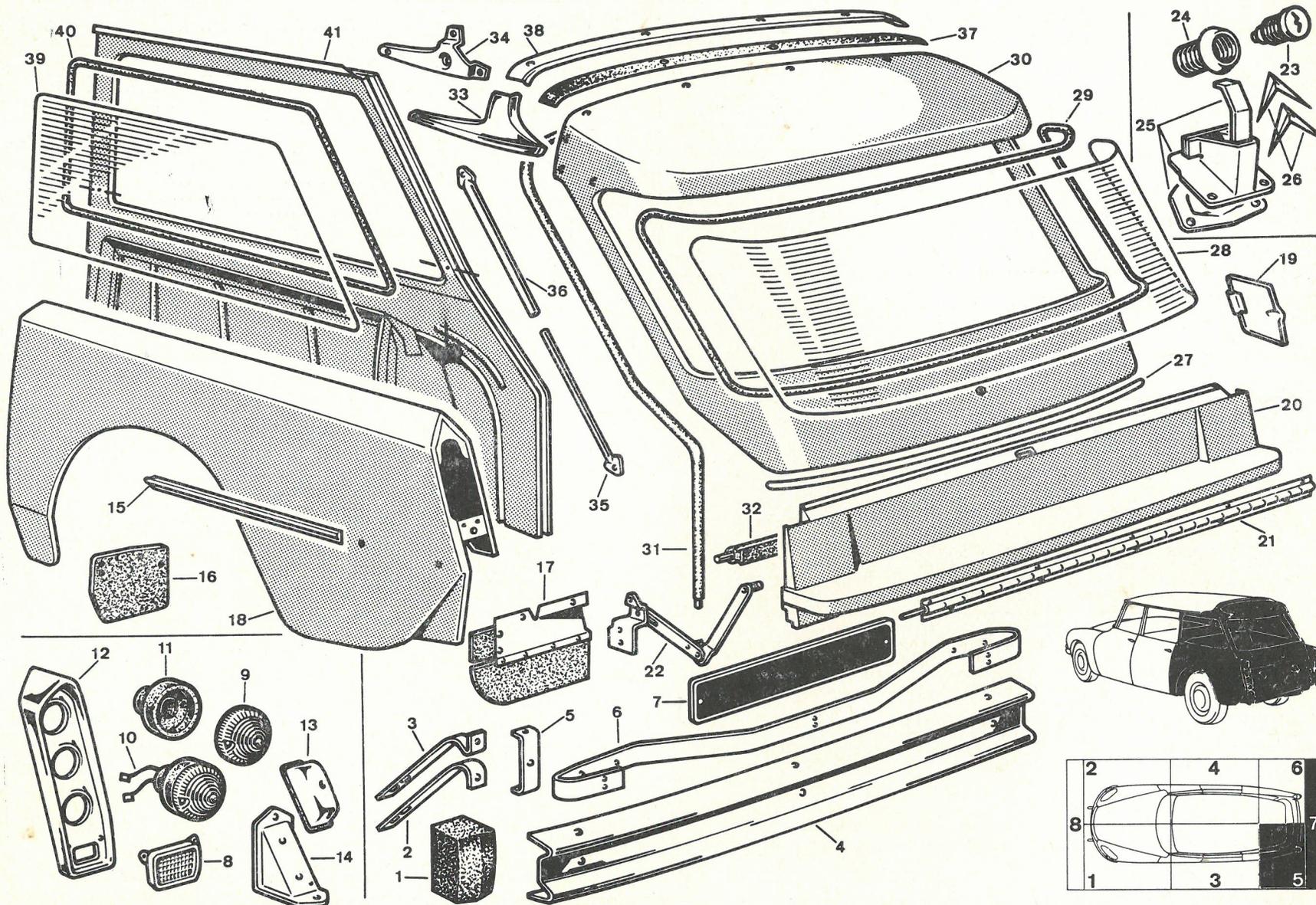
CITROËN DS et ID breaks

CHOC 3/4 ARRIERE ET ARRIERE 1^{er} degré

4

Pièces particulières aux berlines : voir pages T. 30 à T. 33

© Modèle déposé E.T.A.I.



Si d'autres pièces sont à remplacer : voir « choc 2^e degré »

NOMENCLATURE ET TARIF H.T. DES PIÈCES DÉTACHÉES EN VIGUEUR OCTOBRE 1970

Rep.	N° pièce	Désignation	Prix	Rep.	N° pièce	Désignation	Prix
42	DF 615-88	Support de pare-chocs AR (sur traverse)	5,34	58	DF 661-99	Traverse AV ou AR	9,98
43	DF 813-50	Traverse inf. AR	80,35	—	DF 661-98	Traverse intermédiaire (2° ou 3°)	13,81
44	DF 813-101	Tôle de traverse inf. AR	13,21	59	DF 661-95	Tringle latérale G. ou D.	5,87
45	DF 813-102	Tôle latérale de traverse inf. AR	4,51	60	DF 661-97	Arceau AV ou AR	9,39
46	DVF 8-2	Panneau de custode avec passage de roue et rallonge de brancard	377,50	61	DF 661-96	Arceau latéral G. ou D.	10,26
47	DF 821-74	Passage de roue G.	77,87	62	DVF 8-09	Unit AR de caisse	951,86
48	DF 821-73	Tôle de passage de roue G.	14,63	63	DB 982-48	Tôle entretoise d'unit AR	28,76
49	D 742-97	Tôle de fond de coffre	15,20	64	D 813-3	Traverse inf. de caisse (entre pieds)	6,54
50	DJB 742-01	Unit AR de caisson	237,00	65	DB 744-35	Support de plancher fixe	13,99
51	DF 988-87	Profilé de finition de traverse sup. AR de caisse	1,40	66	DB 744-37	Plancher fixe	37,20
52	DF 813-9	Traverse sup. AR de caisse	72,03	67	DF 935-1	Strapontin complet familiale	185,19
53	DF 854-85	Bordure de finition AR de pavillon	28,50	—	DB 935-1a	Strapontin complet break	122,55
54	DF 825-67	Caoutchouc d'étanchéité AR de pavillon	2,77	68	DB 744-36	Plancher mobile	20,20
55	DF 854-105b	Bordure latérale (partie AR) de finition de pavillon	5,40	69	DC 744-34a	Plancher amovible AR break	113,07
56	DVF 811-75	Rallonge de brancard de pavillon	14,23	70	DF 812-57	Pied AR de caisse	27,20
57	DF 825-3	Pavillon	342,69	71	DB 744-40	Traverse entre strapontin et plancher intermédiaire	14,55
				72	DJB 744-41	Plancher intermédiaire	78,90

TEMPS DE MAIN-D'ŒUVRE exprimés en heures et en centièmes d'heure

Rep.	Opération	Temps	Rep.	Opération	Temps
42-43 44-45	SUPPORT PARE-CHOCs AR (sur traverse) - Remplacement par dégrafage et soudure comprenant dépose-repose pare-chocs et porte inf. AR. M = E = S = F = T =		46-52 et 64	+ Supplément : DEUX PANNEAUX DE CUSTODE avec 2 PASSAGES DE ROUES, 2 RALLONGES DE BRANCARD - TRAVERSE SUP. AR DE CAISSE et TRAVERSE INF. DE CAISSE (entre pieds) - Remplacement comprenant dépose-repose 2 glaces de custodes et pavillon. M = E = S = F = T = côté D M = E = S = F = T = côté G	
46	+ Supplément : PANNEAU DE CUSTODE (section) - Remplacement par découpe de la partie AR comprenant dépose-repose porte sup. AR et dégarnissage-garnissage partiel passage de roue. M = E = S = F = T = côté D M = E = S = F = T = côté G		47	+ Supplément : PASSAGE DE ROUE - Remplacement. M = E = S = F = T = côté D M = E = S = F = T = côté G	
50	UNIT AR DE CAISSON - Remplacement par dégrafage et soudure sur marbre comprenant dépose-repose des éléments amovibles nécessaires, des essieux AV et AR pour passage sur marbre. Y compris dépose-repose réservoir essence et ensemble échappement - Moteur - BV restant en place. Non compris réglages ni purges. Pass. au marbre. M = E = S = F = T =		48	+ Supplément : TOLE DE PASSAGE DE ROUE - Remplacement	
42-43 44-45 46 et 47	+ Supplément : SUPPORTS PARE-CHOCs AR - TRAVERSE INF. AR avec TOLES INF. et LATERALES - Remplacement + Supplément : PANNEAU DE CUSTODE (section) et PASSAGE DE ROUE - Remplacement y compris découpe panneau custode. M = E = S = F = T = côté D M = E = S = F = T = côté G		52	+ Supplément : TRAVERSE SUP. AR DE CAISSE - Remplace.	
46	+ Supplément : PANNEAU DE CUSTODE AVEC PASSAGE DE ROUE et RALLONGE DE BRANCARD - Remplacement comprenant dépose-repose glace de custode et pavillon. M = E = S = F = T = côté D M = E = S = F = T = côté G		64	+ Supplément : TRAVERSE INF. DE CAISSE (entre pieds) - Remplacement	
			70	+ Supplément : PIED AR DE CAISSE - Remplacement	
			48	PANNEAU DE CUSTODE AVEC PASSAGE DE ROUE ET RALLONGE DE BRANCARD - Remplacement par dégrafage et soudure comprenant dépose-repose pare-chocs, aile, glace de custode, porte latérale AR, portes inf. et sup. AR, réservoir à essence et pavillon. Dégarnissage-garnissage 1 panneau de custode. M = E = S = F = T = côté D M = E = S = F = T = côté G	
			46-52 et 64	+ Supplément : DEUXIEME PANNEAU DE CUSTODE AVEC PASSAGE DE ROUE, RALLONGE DE BRANCARD - TRAVERSE SUP. AR DE CAISSE et TRAVERSE INF. DE CAISSE (entre pieds) - Remplacement comprenant dépose-repose aile, glace de custode, porte latérale AR (2° côté) et dégarnissage-garnissage 2° panneau de custode. M = E = S = F = T = côté D M = E = S = F = T = côté G	
			57	PAVILLON - Dépose-repose	
			—	PAVILLON - Dégarnissage-garnissage de la garniture plastique mousse	
			58 à 61 57	GALERIE - Dépose-repose PAVILLON - Remplacement sans récupération de garniture	

PURGES, CONTROLES ET REGLAGES, voir page T. 41

Si le renseignement que vous cherchez n'est pas sur cette page, consultez le MODE D'EMPLOI pages T. 54 et T. 55

CITROËN DS et ID breaks

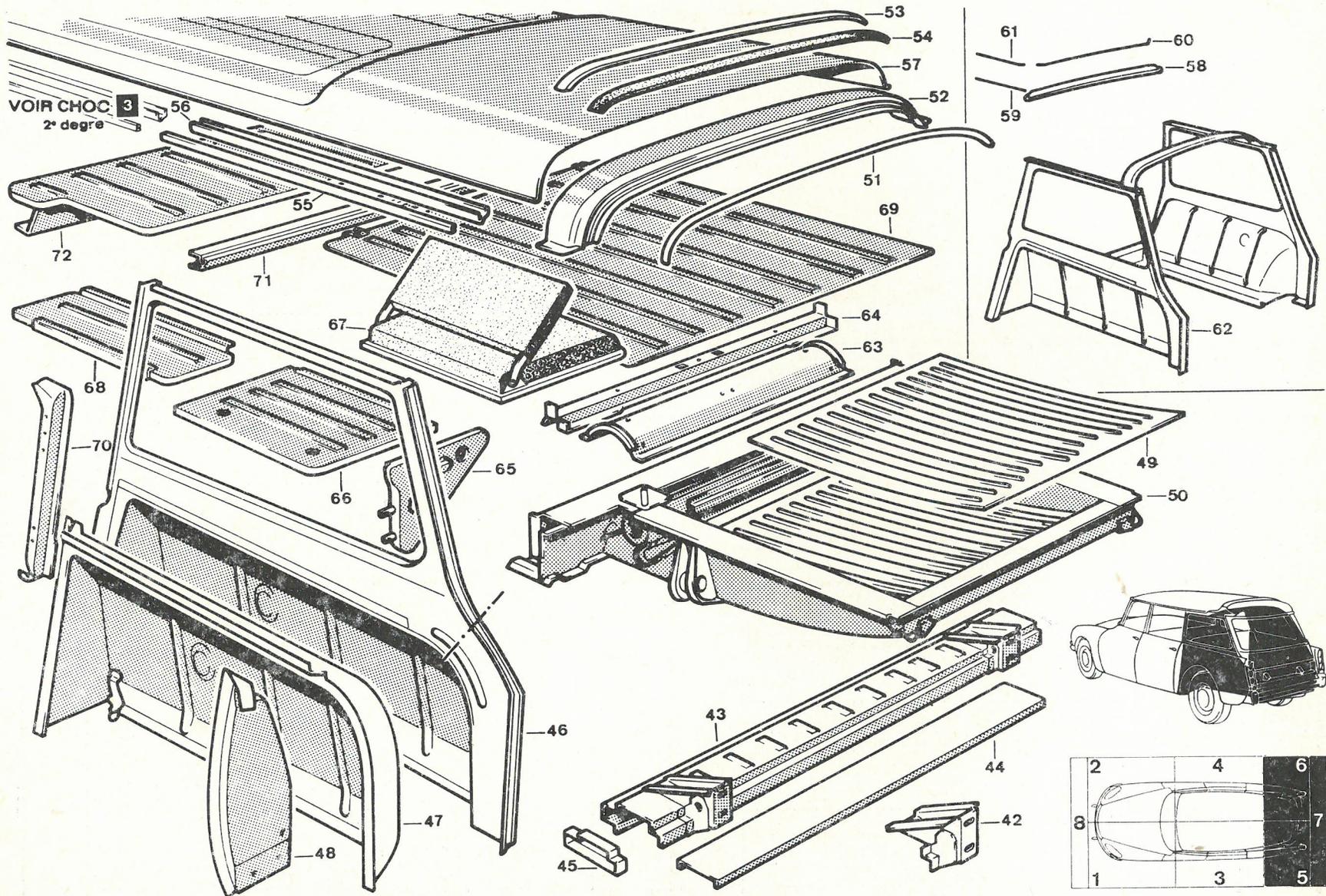
CHOC 3/4 ARRIERE ET ARRIERE 2° degré

4

© Modèle déposé E.T.A.I.

Pièces du choc 4 1^{er} degré plus :

Pièces particulières aux berlines : voir pages T. 30 à T. 33



C
carrosserie

(9/68 à 9/69)

NOMENCLATURE ET TARIF H.T. DES PIÈCES DÉTACHÉES EN VIGUEUR OCTOBRE 1970

Rep.	N° pièce	Désignation	Prix	Rep.	N° pièce	Désignation	Prix
1	DV 441-1c	Volant de direction (direction non assistée)	85,66	23	DV 652-1	Cendrier AV	25,00
—	DX 441-1c	Volant de direction (direction assistée)	93,37	—	DX 652-1b	Cendrier AV Pallas	24,30
2	DX 522-47	Commutateur de feux indic. de direction	19,59	—	DS 652-2a	Cendrier dans dossier de siège	10,28
3	DX 522-48	Commutateur d'éclairage (Cde hydr.)	15,56	—	DS 652-2	Cendrier dans dossier de siège Pallas	13,21
—	DX 522-50	Commutateur d'éclairage (Cde méca.)	18,27	24	DX 856-78	Bourrelet sous planche de bord	24,96
4	DX 522-43	Commutateur d'essuie-glace et de lave-glace	14,22	25	DV 856-74	Planche de bord inf. D	19,34
5	DX 611-03d	Antivol SIMPLEX (coffret complet)	86,94	26	DX 856-72	Planche de bord inf. G	11,01
6	DX 564-9a	Pompe électrique de lave-glace	44,82	27	DY 856-24	Encadrement de compteur (3 boutons - 2 voyants)	12,40
7	DX 334-010	Sélecteur de vitesses complet (Cde hydr.)	147,92	—	DY 856-24a	Encadrement de compteur (4 boutons - 2 voyants)	12,40
8	DS 334-50	Levier de cde vitesse avec boule (Cde méca.)	10,15	28	DX 521-286a	Porte voyant (Cde hydr.)	26,65
9	DJ 334-4a	Arbre de cde vitesses (Cde méca.)	29,15	—	DX 521-289a	Porte voyant (Cde méca.) sauf ID	23,45
10	DX 334-125	Support de cde vitesses et de bloc hydr. (Cde hydr.)	10,13	—	DX 521-288a	Porte voyant ID	23,45
—	DV 334-125a	Support de cde vitesses (Cde méca.)	36,00	29	DX 521-65	Tableau complet JAEGER (jusqu'à 200 km/h)	270,35
11	DS 853-2n	Tôle d'habillage sous tablette d'auvent (avec radio)	26,45	—	DY 521-02c	Tableau complet JAEGER (jusqu'à 180 km/h)	266,15
—	DX 853-78b	Tôle d'habillage sous tablette d'auvent (sans radio)	26,41	—	DY 521-02a	Tableau complet JAEGER (jusqu'à 180 km/h) ID	266,15
—	DS 853-78d	Tôle d'habillage sous tablette d'auvent Pallas	18,67	30	DX 651-3a	Couvercle de boîte à gants sauf ID et break	39,03
12	DX 644-17b	Cde volet de chauffage	3,67	—	DM 651-3c	Couvercle de boîte à gants ID et break	14,15
13	DW 521-1	Indicateur de niveau d'essence JAEGER	25,95	31	DX 651-2	Boîte à gants sauf ID et break	12,76
14	DX 856-50	Couvercle de support de cde électrique (Cde hydr.)	16,37	—	DM 651-2b	Boîte à gants ID et break	11,25
—	DJ 856-50	Couvercle de support de cde électrique (Cde méca.)	13,39	32	DX 651-4	Vide-poches	13,68
15	DX 856-81	Support de cde électrique (Cde hydr.)	13,89	—	DX 651-4a	Vide-poches Pallas	23,81
—	DJ 856-81	Support de cde électrique (Cde méca.)	18,65	33	DX 822-6	Planche de bord sup. D	134,58
16	DX 822-63	Applique de finition de passage de volant (Cde hydr.)	18,35	34	DW 822-5	Planche de bord sup. G	21,61
—	DJ 822-63	Applique de finition de passage de volant (Cde méca.)	20,83	35	DW 643-11	Grille d'aération D	7,52
17	DW 334-141	Applique de passage de levier de vitesses (Cde méca.)	12,00	36	DM 853-69b	Tôle de finition sur planche de bord	21,07
18	DW 521-15	Thermomètre JAEGER	20,80	37	DS 565-12b	Raclette d'essuie-glace G BOSCH	12,75
19	DX 525-2	Tirette de starter sauf ID	12,37	38	DS 565-10h	Porte-raclette d'essuie-glace G BOSCH	13,95
—	DV 525-2	Tirette de starter ID	11,57	39	DX 565-04	Mécanisme d'essuie-glace sans moteur	84,32
20	DX 522-8	Commutateur de feux de stationnement sauf ID et break	5,88	40	DX 561-04	Moteur d'essuie-glace BOSCH	173,00
—	DV 522-8	Commutateur de feux de stationnement ID et break	5,48	41	DX 564-72b	Réservoir de lave-glace complet	7,67
21	DX 652-74a	Allume-cigares	26,16	42	DX 554-01 y	Pare-soleil D avec miroir	29,76
22	DX 521-14	Montre électrique JAEGER	93,91	—	DX 554-01 x	Pare-soleil G	26,78
				43	DX 551-3c	Rétroviseur complet	15,95

TEMPS DE MAIN-D'ŒUVRE maxima facturables exprimés en heures et en centièmes d'heure

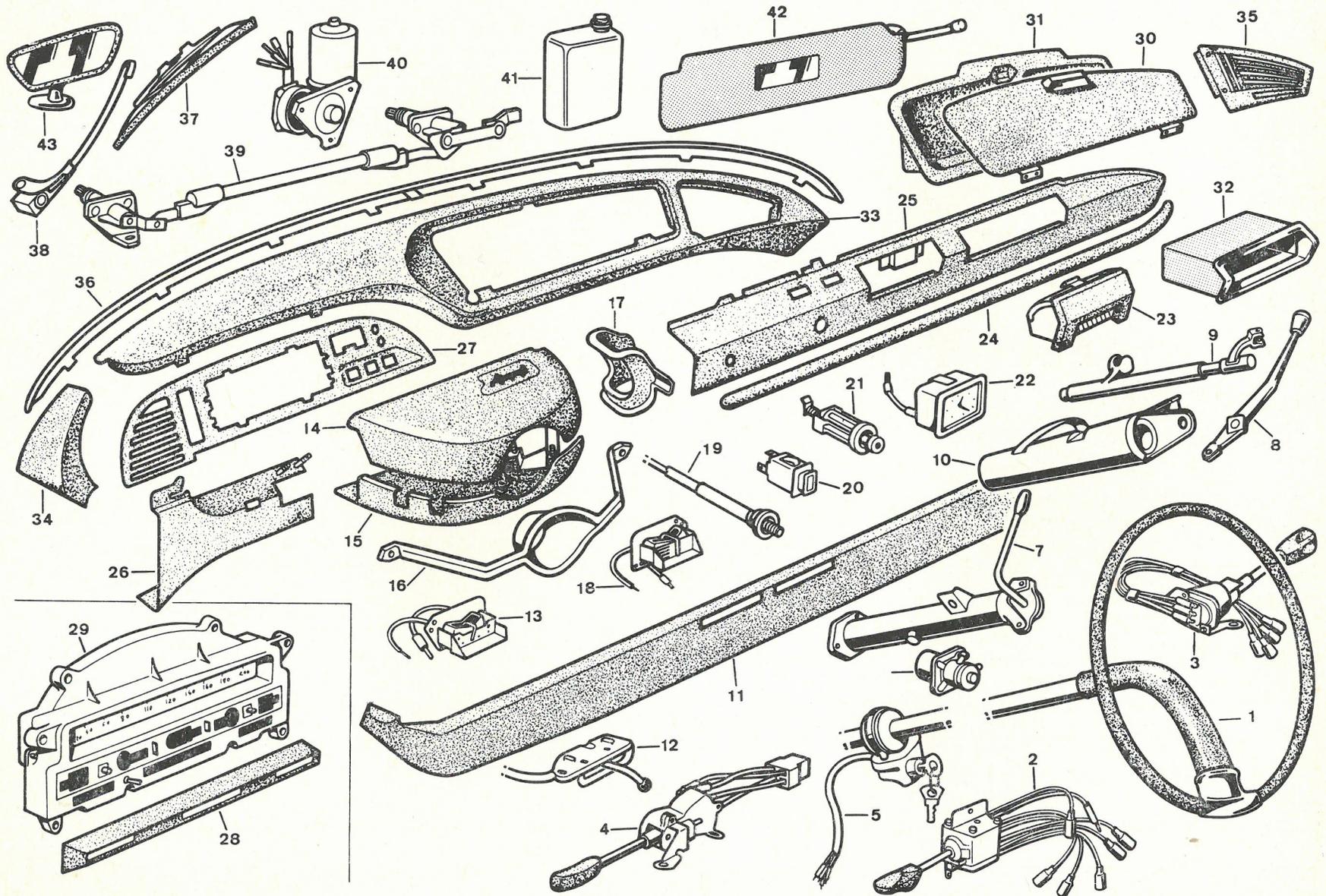
Rep.	Opération	Temps	Rep.	Opération	Temps
1	VOLANT DE DIRECTION - Dépose-repose ou remplacement	0,65	20 ou 21	COMMUTATEUR DE FEU DE STATIONNEMENT ou ALLUME-CIGARES ou MONTRE ELECTRIQUE (JAEGER) - Dépose-repose ou remplacement	0,10
—	+ Supplément : Véhicule équipé d'anti-vol	0,20	ou 22		
2	VOLANT DE DIRECTION - Réglage du jeu longitudinal	0,20	25 et 26	PLANCHE DE BORD INF. Dépose-repose ou remplacement	0,80
—	COMMUTATEUR DE FEU INDICATEUR DE DIRECTION - Dépose-repose ou remplacement	0,45			
3	COMMUTATEUR D'ECLAIRAGE ou D'AVERTISSEUR - Dépose-repose ou remplacement	0,65	29	TABLEAU DE BORD COMPLET - Dépose-repose ou rempl.	0,55
4	COMMUTATEUR D'ESSUIE-GLACE ou DE LAVE-GLACE - Dépose-repose ou remplacement	0,55	31	BOITE A GANTS - Dépose-repose ou remplacement	0,65
5	ANTIVOL « SIMPLEX » - Dépose-repose ou remplacement	1,00	33	PLANCHE DE BORD SUP. D - Dépose-repose ou rempla.	1,00
—	ANTIVOL « SIMPLEX » - Pose	0,35	34	PLANCHE DE BORD SUP. G - Dépose-repose ou rempla.	0,80
6	POMPE ELECTRIQUE DE LAVE-GLACE - Dép.-rep. ou rempl.	0,35	35	GRILLE D'AERATION - Dépose-repose	0,15
7	SELECTEUR DE VITESSES COMPLET (Cde vit. hydr.) - Dépose-repose ou remplacement	1,00	38	PORTE-RACLETTE D'ESSUIE-GLACE - Dép.-rep. ou rempl.	0,15
8	LEVIER DE COMMANDE DE VITESSES (Cde vit. méca.) - Dépose-repose y compris réglage du jeu ou remplacement	1,00	39	MECANISME D'ESSUIE-GLACE (planche de bord sup. D déposée) - Dépose-repose ou rempl.	1,00
13 ou 18	INDICATEUR DE NIVEAU D'ESSENCE ou THERMOMETRE (Tableau de bord déposé) - Dépose-repose ou remplacement	0,15	40	MOTEUR D'ESSUIE-GLACE (planche de bord sup. D déposée) - Dépose-repose ou remplacement	0,30
19	TIRETTE DE STARTER - Remplacement	0,80	41	RESERVOIR DE LAVE-GLACE - Remplacement	0,10
			43	RETROVISEUR COMPLET - Remplacement	0,30
				CABLERIE COMPLETE TABLEAU DE BORD (planche de bord sup. D déposée) - Dépose-repose ou remplacement	2,10

Pour la nouvelle PLANCHE DE BORD COMPLETE (9/69 →) le temps de dépose-repose est de 2,40



Dégâts provoqués par les occupants, les bagages, etc...

© Modèle Déposé E.T.A.I.



C
carrosserie

BAREME DES PRIX FORFAITAIRES DE PEINTURE (HORS T.V.A.)

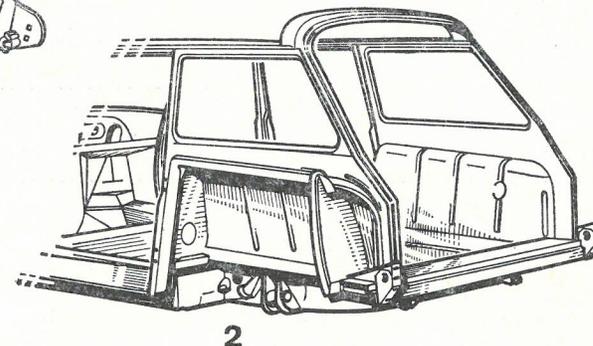
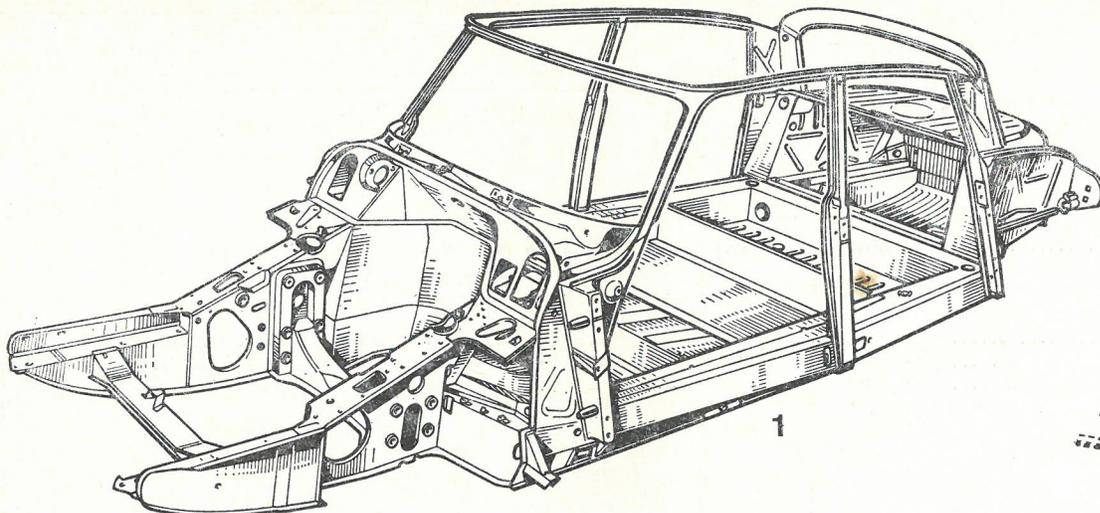
comprenant le total :

- 1° du prix de main-d'œuvre selon divers tarifs horaires
- 2° du prix des produits de peinture et des fournitures diverses
(Temps et prix d'origine constructeur établis en octobre 1970)

ÉLÉMENTS A PEINDRE	Rappel temps M.O.	Prix des ingréd.	PRIX DE PEINTURE = M.O. + produits de peinture et fournitures diverses							
			TARIFS HORAIRES :							
			heures	Francs	16,00	18,00	20,00	22,00	23,00	24,00
Capot moteur	3,75	15,95	75,95	83,45	90,95	98,45	102,20	105,95	109,70	113,45
Tôle d'habillage	2,20	9,35	44,55	48,95	53,35	57,75	59,95	62,15	64,35	66,55
Aile AV	2,50	10,62	50,62	55,62	60,62	65,62	68,12	70,62	73,12	75,62
Aile AR	2,00	8,50	40,50	44,50	48,50	52,50	54,50	56,50	58,50	60,50
Aile AR berline =	2,00	8,50	40,50	44,50	48,50	52,50	54,50	56,50	58,50	60,50
Aile AR break =	2,20	9,35	44,55	48,95	53,35	57,75	59,95	62,15	64,35	66,55
Porte AV, 1 face	2,40	10,20	48,60	53,40	58,20	63,00	65,40	67,80	70,20	72,60
Porte AV, 2 faces	3,15	13,38	63,78	70,08	76,38	82,68	85,83	88,98	92,13	95,28
Porte AR, 1 face	2,20	9,35	44,55	48,95	53,35	57,75	59,95	62,15	64,35	66,55
Porte AR, 2 faces	2,90	12,32	58,72	64,52	70,32	76,12	79,02	81,92	84,82	87,72
Porte de coffre	2,30	9,78	46,58	51,18	55,78	60,38	62,68	64,98	67,28	69,58
Porte inférieure AR	2,30	9,78	46,58	51,18	55,78	60,38	62,68	64,98	67,28	69,58
Porte supérieure AR	3,10	13,17	62,77	68,97	75,17	81,37	84,47	87,57	90,67	93,77
Pavillon	5,30	22,52	107,32	117,92	128,52	139,12	144,42	149,72	155,02	160,32
Pavillon berline =	6,75	28,68	136,68	150,18	163,68	177,18	183,93	190,68	197,43	204,18
Pavillon break =	0,65	2,76	13,16	14,46	15,76	17,06	17,71	18,36	19,01	19,66
1 jante	0,45	1,91	9,11	10,01	10,91	11,81	12,26	12,71	13,16	13,61
— par jante supplémentaire										
Peinture complète, extérieur (revoilage) :										
— y compris pavillon	15,80	67,15	319,95	351,55	383,15	414,75	430,55	446,35	462,15	477,75
— y compris pavillon	18,80	79,90	380,70	418,30	455,90	493,50	512,30	531,10	549,90	568,70
— non compris pavillon	15,50	65,88	313,88	344,88	375,88	406,88	422,38	437,88	453,38	468,88
Peinture complète, extérieur et intérieur :										
— non compris pavillon	30,10	127,93	609,53	669,73	729,93	790,13	820,23	850,33	880,43	910,53
— y compris pavillon	35,50	150,87	718,87	789,87	860,87	931,87	967,37	1002,87	1038,37	1073,87
— non compris pavillon	34,50	146,63	698,63	767,63	836,63	905,63	940,13	974,63	1009,13	1043,63
— y compris pavillon	41,25	175,31	835,31	917,31	1000,31	1082,81	1124,06	1165,31	1206,56	1247,81

Ce tableau est réalisé pour simplifier le calcul du prix facturable de peinture. Les temps et les prix ne tiennent pas compte du temps de préparation de la teinte ni du nettoyage du pistolet et du godet ; pour cette préparation une prise en charge de 0,50 est à ajouter. Cette prise en charge est comptée une seule fois quel que soit le nombre d'éléments à peindre.

Le prix des ingrédients a été fixé forfaitairement à 4,25 francs par heure de main-d'œuvre facturée.



Si le renseignement que vous cherchez n'est pas sur cette page, consultez le MODE D'EMPLOI pages T. 54 et T. 55

NOMENCLATURE ET TARIF H.T. EN VIGUEUR OCTOBRE 1970

Rep.	N° pièce	Désignation	Prix
1	DX 8.05 E	Caisse nue sans portes, ni pavillon ni ailes berline	2181,90
2	DVB 8.05 B	Caisse nue sans portes, ni pavillon ni ailes break	2604,00

TEMPS DE MAIN-D'ŒUVRE Exprimés en heures et en centièmes d'heure

Rép.	Opération	Temps
1 ou 2	CAISSE - Remplacement comprenant toutes déposes-reposes mécaniques, hydrauliques, électriques et des éléments amovibles - Dégarnissage-garnissage complet y compris pré-réglage - Non compris déshabillage-habillage des éléments de carrosserie ou de mécanique et ni réglages, ni purges	
	BERLINE :	
	M = 54,20 E = 15,45 S = 14,55 F = 10,35 T = 17,45 Cde hyd. vit. =	112,00
	M = 48,05 E = 15,20 S = 13,25 F = 10,65 T = 17,65 Cde mec. vit. =	105,00
	+ Supplément : REGLAGE COMPLET comprenant réglages hauteurs AV et AR avec sa commande, parallélisme, braquage et phares	+ 2,50
	UNIT AV DE CAISSON - Contrôle démontage dépose-repose 2 ailes AV, 2 demi-essieux AV, montage-démontage de l'outil avec passage à la barre - M = 7,00 F = 1,00 Contrôle = 1,60	9,60
	CAISSE - Passage au marbre pour redressage éventuel de l'UNIT AV DE CAISSON comprenant : dépose-repose ensemble moteur-B.V., essieux AV et AR, relais de direction, tubes d'échappement sous caisse, batterie, capot, ailes AV et AR et portes AV. Non compris réglages ni purges.	
	Pass/marb = 2,70 M = 22,90 F = 3,30 Hyd. =	28,90
	Pass/marb = 2,70 M = 22,15 F = 3,30 Mec. =	28,15
	CAISSE - Passage au marbre pour redressage éventuel des UNITS AR DE CAISSON ET DE CAISSE comprenant dépose-repose essieux AV et AR, transmissions AV, cylindres de suspension AR, correcteur AR, tubes d'échappement sous caisse, capot, ailes AV et AR et portes AV et AR - Moteur - B.V. restant en place - Non compris réglages ni purges.	
	Pass/marb = 4,90 M = 15,00 F = 4,40	24,30
	+ Supplément : RESERVOIR ESSENCE - Dépose-repose	+ 2,00

PURGES, CONTROLES ET RÉGLAGES

PHARES PRINCIPAUX - Réglage dynamique	0,30	
PHARES PRINCIPAUX et SECONDAIRES - Réglage dynamique et directionnel	0,50	
FREINS - Purge complète	cde B.V. hyd. = 0,45 cde B.V. mec. = 0,35	
REGULATEUR CENTRIFUGE - Purge	0,15	
BOITIER DE DIRECTION (sur véhicule) - Réglage du croisement des pressions	1,25	
REPARTITEUR DE FREINAGE (sur véhicule) - Réglage	1,95	
REGLAGES DE BASE	0,50	
	Contrôle	Réglage
HAUTEUR AV	0,35	0,50
HAUTEUR AR	0,35	0,70
HAUTEUR AV et AR	0,45	0,90
COMMANDE DES HAUTEURS	—	0,70
BRAQUAGE	0,10	0,30
PARALLÉLISME	0,20	0,30
CHASSE - Contrôle compr. désacc.-accoupl. pivot 1 côté =	0,90	—
2 côtés =	1,50	—
CHASSE (pivot déposé) - Contrôle	0,30	—
GEOMETRIE DU TRAIN AV - Contrôle avec appareil optique comprenant carrossage, chasse, parallélisme et braquage	0,85	—
GEOMETRIE DU TRAIN AR - Contrôle avec appareil optique comprenant alignement trains AV-AR, carrossage et parallélisme	0,70	—
GEOMETRIE DES TRAINS AV et AR - Contrôle avec appareil optique comprenant alignement trains AV-AR, carrossage AV-AR, chasse, parallélisme et braquage	1,15	—

Le remplacement d'une caisse doit être obligatoirement signalé au Service des Mines
M = Mécanique E = Electricité S = Sellerie F = Ferrage T = Tôlerie



ACCESSOIRES HORS-SERIE

CITROËN DS et ID

" AUTO-EXPERTISE "

PRIX HORS TAXE EN VIGUEUR OCTOBRE 1970

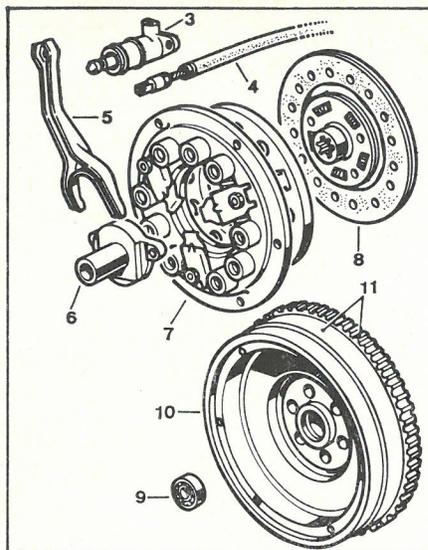
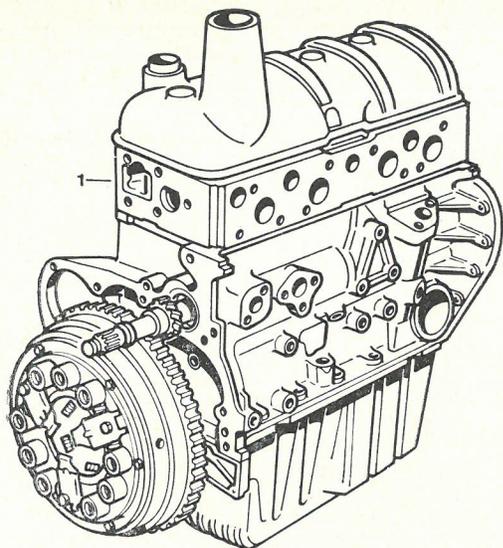
Désignation	Prix	Désignation	Prix
Antenne de gouttière NECO « type 402 » monobrin	27,40	Galerie de toit ATLAS en acier inoxydable	134,70
Antenne d'aile électrique HIRSCHMANN (fonctionnement couplé avec le poste)	242,50	Galerie de toit O.L.D. « Standard » peinture métallisée	125,00
Antenne d'aile électrique M.B. (fonctionnement couplé avec le poste)	121,30	Galerie de toit O.L.D. « Lunic » protection Rilsan	160,00
Antenne d'aile NECO « type 154 » 4 brins à verrouillage	54,90	Galerie de toit SIEPA « Total » fixations gouttières	115,00
Antibrouillard JEMO à iode avec lampe H.3	68,50	Housse de siège BERKO en mousse de nylon	68,30
Avertisseur à compresseur ARCOLL 3 trompes	91,00	Housse de siège BERKO en mousse de nylon, banquette AR	62,00
Avertisseur à compresseur SIEPA à 5 trompes réf. 1209	355,30	Housse de siège BERKO en mousse de nylon, banquette AR et accoudoir	76,50
Bande auto-adhésive AUTOLINER pour bas de caisse	60,00	Housse de siège CAMEL en nylon extensible « CAPITOLE » pour l'avant..	63,20
Baguettes de bas de caisse G.H. en acier inox	35,60	Housse de siège CAMEL en nylon extensible « CAPITOLE » pour l'arrière..	69,00
Baguettes de bas de caisse G.H. en acier inox avec caoutchouc	87,00	Lave-glace électrique AVRI à répétition automatique	81,00
Baguette enjoliveur G.H. sur capot moteur	9,60	Lave-glace électrique AVRI à répétition automatique minutée	97,00
Bavettes pare-boue ARCOLL avec marque du véhicule	20,50	Lettre ou chiffre auto-adhésif FIXAUTO pour immatriculation le signe	1,00
Boule de levier de changement de vitesse ARCOLL en bois avec sigle de la marque	13,30	Lettre ou chiffre FIXAUTO noir ou blanc pose par auto-rivetage .. le signe	1,00
Cache antibrouillard ARCOLL avec drapeaux (grand modèle)	12,10	Lettre ou chiffre FIXAUTO chromé pose par auto-rivetage	1,60
Ceinture de sécurité ARCOLL abdominale ou baudrier	46,50	Plaque minéralogique ARCOLL réfléchissante, caractères rivés le jeu	43,00
Ceinture de sécurité ARCOLL combiné	54,60	Plaque minéralogique ARCOLL fond noir, caractères rivés	32,50
Ceinture de sécurité ARCOLL harnais	85,00	Plaque minéralogique TIFLEX signes relief sur fond plastique noir .. le jeu	16,50
Ceinture de sécurité IRVIN abdominale	50,00	Plaque minéralogique TIFLEX signes relief sur fond plastique réfléch. le jeu	24,50
Ceinture de sécurité IRVIN diagonale	55,80	Poignée enjoliveur G.H. de capot moteur	33,20
Ceinture de sécurité IRVIN combinée	64,80	Porte-skis SIEPA « Skimatic » (type C 12) fix. sur gouttières	146,60
Chaîne neige SIEPA (type WR) à rouleaux d'usure	118,00	Radiateur d'huile « G.T. » (diminue la température d'huile de 20 à 40°) .. le kit	216,00
Chaîne neige SIEPA (type V 2) à maillons torsadés	89,00	Repose-tête ARCOLL en cuir véritable, réglages multiples	93,50
Compte-tours électronique ELYSEE	65,00	Rétroviseur d'aile SIEPA forme obus « Corsair »	42,10
Compte-tours électronique SEBRING	90,00	Roue à rayons ROBERGEL « G.T. » roue émaillée - réf. 6204/6304 .. l'unité	196,20
Compte-tours électronique VEGLIA	159,10	roue chromée - réf. 6203/6303 .. l'unité	275,60
Couvre-volant ARCOLL en agneau véritable	20,30	Tapis de sol CAMEL « Til Floor » en textile à mousse incorporée l'AV	116,00
Déflecteur d'essuie-glace ARCOLL en acier inox	8,10	Tapis de sol CAMEL « Til Floor » en textile à mousse incorporée l'AR	90,00
Déflecteur de porte G.H. en plexiglas	21,40	Tapis de sol GOMMA-COLOR en caoutchouc teinté	56,20
Enjoliveur de roue G.H. genre Pallas	40,40	Tapis de sol GOMMA-COLOR en caoutchouc teinté	37,80
Enjoliveur de roue ROBERGEL en forme d'étoile. Ecrus de fix. apparents - réf. 1720/1721	95,20	Tapis de sol TAPICAR « Plastapis » façon brosse	95,90
		Tapis de sol TAPICAR « Plastapis » façon brosse	94,00
		Ventilateur d'agrément JEMO	29,70

TEMPS DE MAIN-D'ŒUVRE Exprimés en centièmes d'heure

Désignation - Pose	Temps	Désignation - Pose	Temps
Antenne électrique	1,75	Avertisseur à compresseur sur circuit indépendant	3,00
Antibrouillard ou longue portée	3,00	Ceinture de sécurité	0,50
Antiparasitage pour poste à modulation de fréquence	1,50	Compte-tours électronique	2,00
Avertisseur à compresseur sur circuit d'origine	2,00	Pose poste radio, antenne d'aile ou de toit, déparasitage standard	4,00

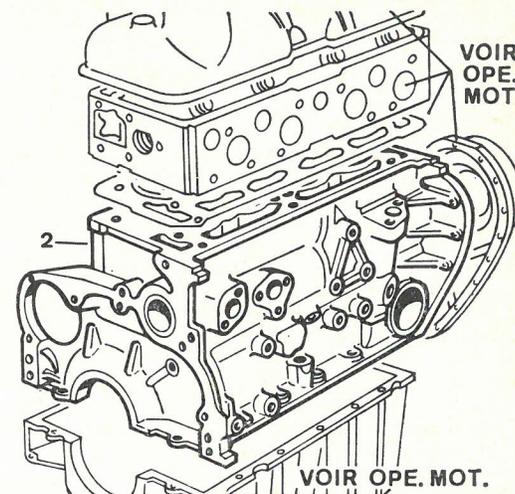
NOTA. — La liste des équipements figurant ici (par ordre alphabétique des équipements et des marques) n'est pas limitative. Nous n'avons cité que la gamme des matériels dont les prix ont été portés à notre connaissance. Sur les précédents nos de A.T.E.A., des prix d'équipement supplémentaires ont été cités.

CITROËN DS et ID



ENSEMBLES MOTEURS

© Modèle déposé E.T.A.I.



NOMENCLATURE ET TARIF H.T. EN VIGUEUR OCTOBRE 1970

TEMPS DE MAIN-D'ŒUVRE Exprimés en heures et en centièmes d'heure

Rép.	N° pièce	Désignation	Prix
1	DX 1-03f	Moteur neuf nu avec embrayage (2,2 l)	2352,00
—	DX 1-03f/09	Moteur échange standard nu avec embrayage (2,2 l)	1569,00
—	DY 1-03a	Moteur neuf nu avec embrayage DA (2 l)	2290,00
—	DY 1-03a/09	Moteur échange standard nu avec embrayage .. DA (2 l)	1530,00
—	DT 1-03	Moteur neuf nu avec embrayage DNA (2 l)	2290,00
—	DT 1-03/09	Moteur échange standard nu avec embrayage DNA (2 l)	1530,00
	ZC 9000-252u	Pochette joints moteur (2,2 l)	54,64
	ZC 9000-251u	Pochette joints moteur (2 l)	50,79
2	DX 114-5a	Carter moteur. (bloc-cylindres) tous types	432,34
3	DXN 314-02	Cylindre de débrayage complet (Cde B.V. hydr.)	22,02
4	DV 314-2d	Câble de débrayage (Cde B.V. méca.)	17,04
5	DV 314-4	Fourchette de débrayage (Cde B.V. méca.)	7,94
6	DV 314-01	Support de butée avec butée (Cde B.V. hydr.)	47,99
7	DX 312-0	Mécanisme d'embrayage (Cde B.V. hydr.)	116,42
—	DJ 312-0	Mécanisme d'embrayage (Cde B.V. méca.)	116,42
8	DX 313-01	Disque d'embrayage (Cde B.V. méca.)	77,41
9	ZC 9620-111u	Roulement de centrage d'arbre de commande	7,05
10	DD 533-1	Couronne de démarreur	16,36
11	DD 121-05	Volant moteur avec couronne de démarreur	92,67

TEMPS DE MAIN-D'ŒUVRE Exprimés en heures et en centièmes d'heure

Rép.	Opération	Temps
7 et 8	MECANISME et DISQUE D'EMBRAYAGE (moteur déposé et désaccouplé) - Remplacement	0,35
6	+ Sup. : SUPPORT DE BUTEE AVEC BUTEE - Rempl.	+ 0,15
11	+ Sup. : VOLANT MOTEUR - Dép.-rep. ou rempl. ...	+ 0,15
10	COURONNE DE DEMARREUR (volant dép.) - Rempl.	0,20

Rep.	Opération	Temps	
		Cde méca.	Cde hyd.
	ENSEMBLE MOTEUR-B.V. - Dépose-repose comprenant dépose-repose ailes AV, radiateur, direction, batterie, blocs pneumatiques AV; partiellement réservoir hydraulique, transmissions, commandes B.V. (hyd ou méca) - Désaccouplement-accouplement tube AV d'échappement, câble de commande de freins mécaniques, raccords hydrauliques et câble de compteur - Y compris réglage freins mécaniques, ralentis, et contrôle niveaux - Non compris réglages phares ni purges	9,60 *	8,85 *
	ENSEMBLE-MOTEUR-B.V. (ailes AV déposées) - Même opération	8,60 *	7,85 *
	ENSEMBLE MOTEUR-B.V. (déposé) - Désaccouplement-accouplement du moteur de la B.V. et déshabillage-habillage du moteur pour remise en état	6,10	5,25
1	MOTEUR (déposé, désaccouplé de la B.V. et déshabillé) - Remise en état comprenant démontage-remontage complet du moteur - Contrôle et remplacement éventuel des pièces défectueuses y compris embrayage, nettoyage et réglages - Non compris remise en état culasse	13,65	13,65
	+ Supplément : CULASSE (voir OPERATIONS SUR MOTEUR page T. 44) - Remise en état	+ 4,50	+ 4,50
	ENSEMBLE MOTEUR-B.V. (déposé) - Désaccouplement-accouplement du moteur de la B.V.	2,75	2,10
	MOTEUR (déposé et désaccouplé de la B.V.) - Remplacement y compris dépose-repose pompe à eau et couvercle	4,75	4,50
	*+ Supplément : PARTIE DE MISE AU POINT (voir REPRISE-EVALUATIONS page T. 11)	+ 1,40	+ 1,40

D.A. = Direction assistée.
D.N.A. = Direction non assistée.



NOMENCLATURE ET TARIF H.T. DES PIÈCES DÉTACHÉES EN VIGUEUR OCTOBRE 1970

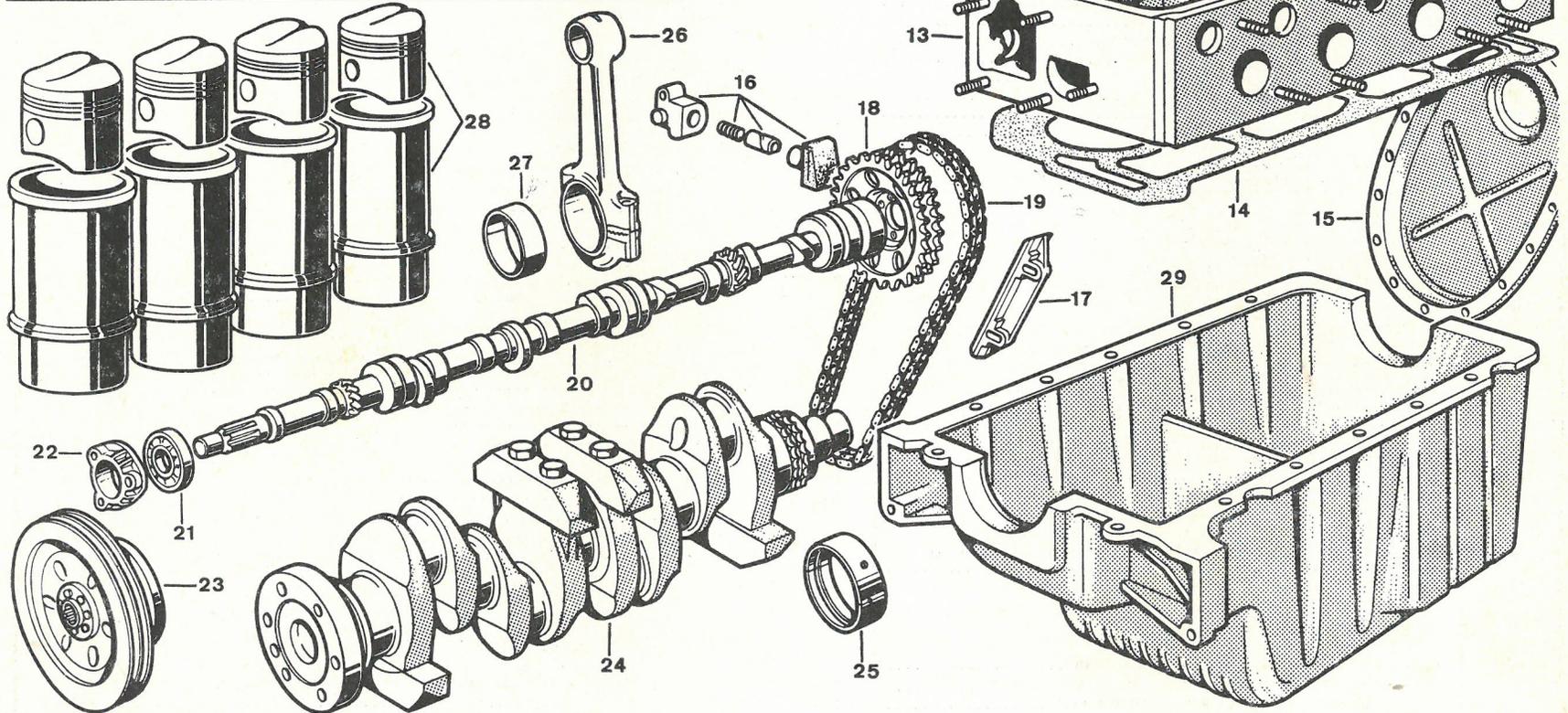
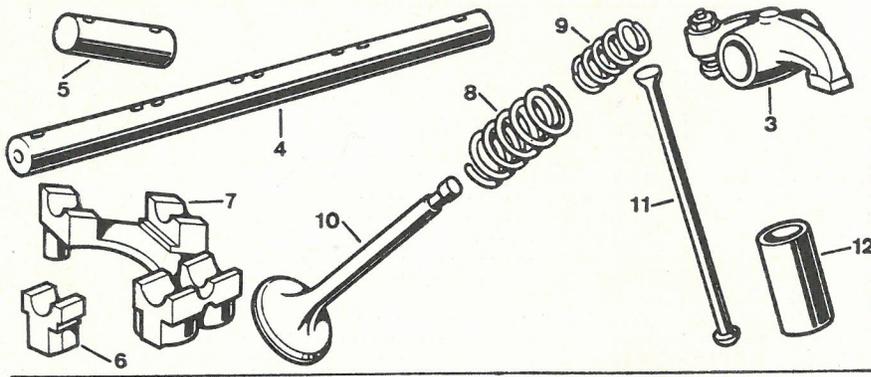
Rép.	No pièce	Désignation	Prix	Rép.	No pièce	Désignation	Prix
1	DD 132-2	Couvre-culasse	39,70	14	DX 112-3a	Joint de culasse	2,2 l 20,85
2	N 132-19	Cartouche filtrante sur couvre-culasse	7,06	—	N 112-3	Joint de culasse	2 l 15,75
3	DD 124-2	Culbuteur d'admission	6,63	15	DD 131-1	Carter de distribution	7,76
—	DD 124-04	Culbuteur d'échappement	13,91	16	DD 122-3	Tendeur automatique de chaîne	15,86
4	DD 124-6	Axe de culbuteur d'admission	15,46	17	N 122-10	Limiteur de débattement de chaîne	3,01
5	N 124-21	Axe de culbuteur d'échappement	4,46	18	N 122-1	Roue de distribution	13,68
6	DD 124-23	Support d'axe de culbuteurs extrême	1,26	19	DX 122-4	Chaîne de distribution	21,49
7	DD 124-22	Support d'axes de culbuteurs	6,02	20	DX 123-1a	Arbre à cames	sauf ID 106,04
8	N 124-25	Ressort extérieur de soupape (adm. ou échap.)	1,90	—	DV 123-1a	Arbre à cames	ID 100,99
9	DX 124-9	Ressort intérieur de soupape (adm. ou échap.)	1,10	21	ZC 9620-110u	Roulement AV d'arbre à cames	7,35
10	DX 124-7b	Soupape d'admission	7,50	22	DD 231-12	Boîtier de roulement AV d'arbre à cames	4,37
—	DX 124-8	Soupape d'échappement	20,24	23	DD 231-5	Poulie de commande	27,45
—	DX 124-63	Pochette de joints de queues de soupapes	23,65	24	DX 121-022	Vilebrequin avec pignon de distribution	328,86
11	DD 124-5	Tige de culbuteur d'admission	2,26	25	DX 113-038a	Coussinet de palier (inf. et sup.)	4,25
—	DD 124-5a	Tige de culbuteur d'échappement	2,26	26	DD 121-01	Bielle	51,78
12	DD 124-1	Poussoir de tige de culbuteur	5,23	27	DX 121-019b	Coussinet de bielle (inf. et sup.)	5,61
13	DX 112-01c	Culasse	2,2 l 441,06	28	DX 111-01c	Jeu de 4 chemises - pistons-axes et segments	2,2 l 300,08
—	DV 112-01b	Culasse	2 l 390,85	—	DY 111-01d	Jeu de 4 chemises - pistons-axes et segments	2 l 295,28
—	ZC 9000-327u	Pochette joints < rodage >	2,2 l 39,13	29	DX 132-5	Carter inf.	106,00
—	ZC 9000-328u	Pochette joints < rodage >	2 l 21,36				

TEMPS DE MAIN-D'ŒUVRE Exprimés en heures et en centièmes d'heure

Rep.	Opération	Temps	Rep.	Opération	Temps	
					Cde Hyd.	Cde Méc.
1	COMPRESSIONS - Contrôle (au compressiomètre) comprenant dépose-repose bougies	0,70	13	CULASSE (sur véhicule) - Dépose-repose et remplacement du joint comprenant dépose-repose régulateur centrifuge, désaccouplement-accouplement tubes AV d'échappement, vidange et remplissage circuit de refroidissement - Y compris réglage culbuteurs et ralentis - Non compris purges	7,30	6,25
3	COUVRE-CULASSE ou JOINT - Dépose-repose ou remplacement comprenant dépose-repose filtre à air	0,50	12	+ Supplément : POUSSOIRS - Contrôle ou rempl.	+ 0,35	+ 0,35
3 et 5	CULBUTEURS - Réglage comprenant dépose-repose couvre-culasse	0,90	20	+ Supplément : ARBRE A CAMES - Remplacement comprenant repose provisoire culasse, dépose-repose ensemble moteur-B.V. (voir ENSEMBLES MOTEURS page T.43), carters inf. et distribution, pompes à huile et essence, poulie de commande avec roulement d'arbre à cames et pompe monocylindrique (ID) - Y compris réglage des contacts du rupteur et du point d'allumage	+ 18,50*	+ 17,80*
3 et 4	CULBUTEURS D'ÉCHAPPEMENT AVEC AXES (sur véhicule) - Dépose-repose et examen ou remplacement y compris réglage culbuteurs	1,95	13	CULASSE (déposée) - Remplacement y compris goujonnage	5,35	5,35
3 et 4	CULBUTEURS D'ADMISSION AVEC AXE (sur véhicule) - Dépose-repose et examen ou remplacement - Y compris vidage-remplissage circuit de refroidissement et réglage culbuteurs	2,90	—	CULASSE (déposée) - Remise en état comprenant déshabillage-habillage, dépose-repose ou remplacement soupapes y compris rectification sièges soupapes et vérification plan de joint	5,40	5,40
3 à 7	ENSEMBLE DE CULBUTEURS D'ADMISSION-D'ÉCHAPPEMENT AVEC AXES ET SUPPORTS (sur véhicule) - Même opération y compris dépose-repose supports et culbuteurs avec axes d'échappement	3,65	28	+ Supplément : 1 GUIDE DE SOUPAPE - Rempl. par GUIDE DE SOUPAPE supplémentaire	+ 0,45	+ 0,45
19	CHAÎNE DE DISTRIBUTION et TENDEUR AUTOMATIQUE (ensemble moteur-B.V. déposé) - Remplacement comprenant dépose-repose carter de distribution	1,20		JEU DE 4 CHEMISES-PISTONS-AXES et SEGMENTS (ensemble moteur-B.V. déposé) - Remplacement comprenant déshabillage-habillage partiel du moteur, dépose-repose culasse et carter inf. - Y compris contrôle des manetons et des portées de vilebrequin - Non compris dépose-repose vilebrequin ni désaccoupl.-accoupl. moteur-B.V.	+ 0,30	+ 0,30
23	POULIE DE COMMANDE (accessible) - Remplacement y compris alignement des poulies	0,75		*+ Supplément : PARTIE DE MISE AU POINT (voir REPRISE-EVALUATIONS page T. 11)	10,10*	10,10*
29	CARTER INF. (ensemble moteur-B.V. déposé) - Dépose-repose pour étanchéité du plan de joint ou remplacement - Y compris dépose-repose carter de distribution	2,40			+ 1,40	+ 1,40
	+ Supplément : POMPE A HUILE (voir EQUIPEMENTS MOTEURS rep. 28 page T. 46) - Dépose-repose ou rempl.	+ 0,20				

Si le renseignement que vous cherchez n'est pas sur cette page, consultez le MODE D'EMPLOI pages T. 54 et T. 55

© Modèle déposé E.T.A.I.



m
mécanique

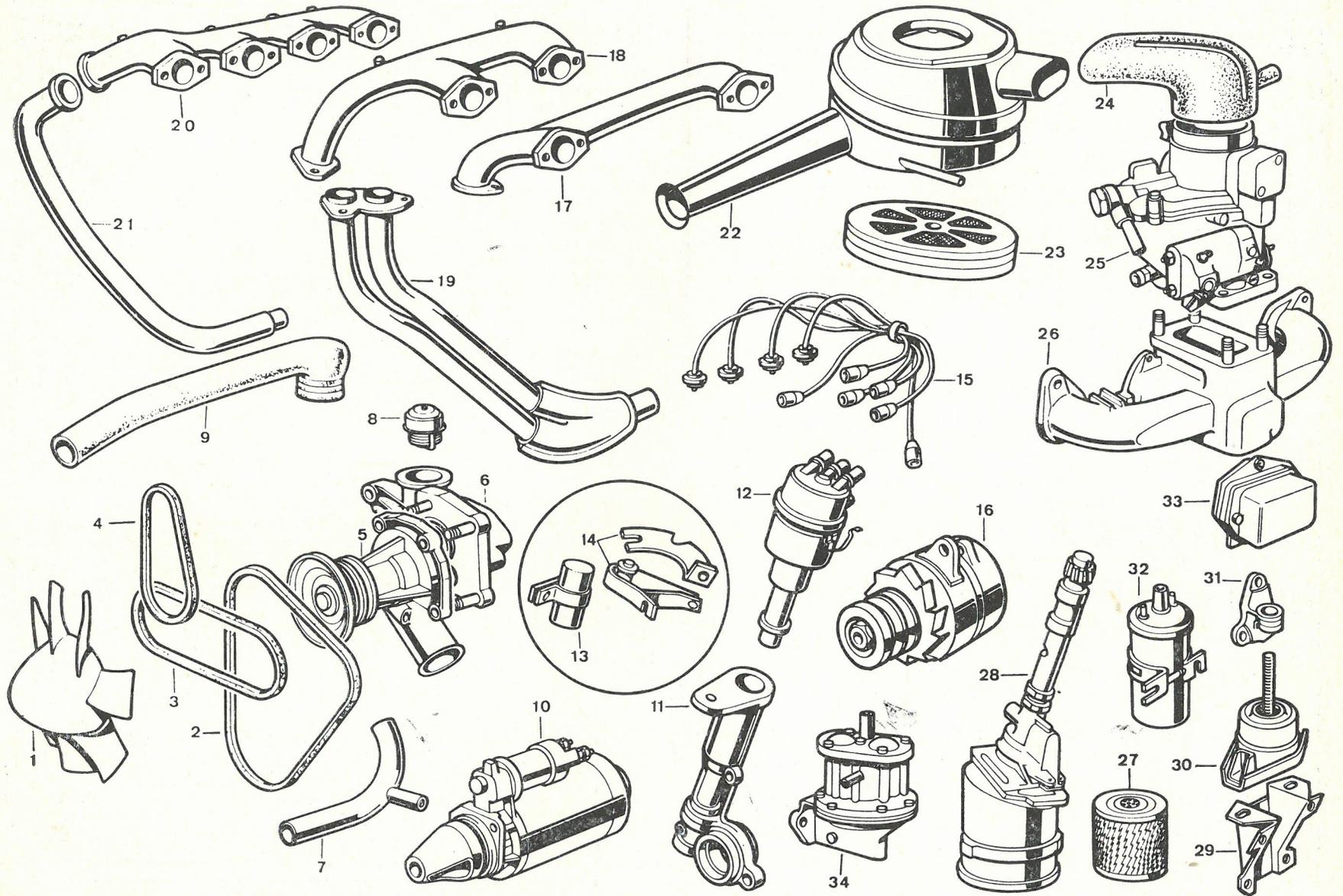
NOMENCLATURE ET TARIF H.T. DES PIÈCES DÉTACHÉES EN VIGUEUR OCTOBRE 1970

Rép.	N° pièce	Désignation	Prix	Rép.	N° pièce	Désignation	Prix
1	DX 241-1	Ventilateur 8 pales	23,84	19	DX 182-44a	Tubes AV d'échappement (2,2 l)	48,61
2	DX 231-6a	Courroie d'entrain. pompe à eau et alternateur	4,38	20	DV 181-81	Tubulure d'échappement (2 l)	58,34
3	DD 391-18	Courroie d'entrain. pompe H.P.	3,92	21	DV 182-51	Tube AV d'échappement (2 l)	12,14
4	DX 314-10	Courroie d'entrain. régulateur centrifuge	3,35	22	DX 171-0b	Filtre à air LAUTRETTE	191,55
5	DD 231-01	Pompe à eau complète	83,79	—	DX 171-0	Filtre à air MIOM	191,17
6	DD 231-9a	Couvercle de pompe à eau	21,06	23	DX 171-5a	Élément filtrant LAUTRETTE	97,25
7	DX 235-1	Tube d'aspiration inf.	9,21	—	DX 171-5	Élément filtrant MIOM	96,48
8	DX 234-01b	Régulateur thermostatique	10,12	24	DX 171-3	Raccord caoutchouc entre filtre et carbu.	9,23
9	DD 235-3	Durite sup.	11,96	25	—	Carburateur Cde hydr. vit. (2,2 l)	293,00
10	DX 533-01u	Démarrateur complet DUCCELLIER	582,11	—	—	Carburateur Cde méca. vit. (2,2 l)	293,00
—	DX 533-01t	Démarrateur complet PARIS-RHONE (2,2 l)	580,53	—	—	Carburateur Cde hydr. vit. (2 l)	293,00
—	DV 533-01a	Démarrateur complet PARIS-RHONE (2 l)	386,41	—	—	Carburateur Cde méca. vit. (2 l sf ID)	293,00
11	DD 211-019	Boîtier de commande d'allumeur	28,27	—	—	Carburateur ID	115,40
12	DX 211-022a	Allumeur SEV (2,2 l)	108,92	26	DX 141-01	Tubulure d'admission	77,10
—	DX 211-05j	Allumeur DUCCELLIER (2,2 l)	84,84	—	DJ 141-01b	Tubulure d'admission (2 l)	99,36
—	DY 211-014a	Allumeur SEV (2 l)	108,92	—	DV 141-01	Tubulure d'admission ID	105,41
—	DV 211-05e	Allumeur DUCCELLIER (2 l)	74,23	27	N 223-1	Cartouche filtrante d'huile	7,61
13	DX 211-8	Condensateur SEV	6,47	28	DH 222-01	Pompe à huile complète avec cartouche	95,60
—	DM 211-8	Condensateur DUCCELLIER	4,69	29	DX 133-75	Bras support G sur moteur	12,67
14	DY 211-217a	Rupteur complet SEV	13,01	30	DS 133-5a	Bloc élastique G ou D	20,76
—	DM 211-17	Rupteur complet DUCCELLIER	7,57	31	DS 133-91a	Support moteur G	8,66
15	DX 212-04c	Faisceau	20,32	32	DM 212-08b	Bobine DUCCELLIER	25,26
16	DX 532-010	Alternateur PARIS-RHONE	349,02	—	DM 212-08c	Bobine SEV	26,67
—	DX 532-010b	Alternateur DUCCELLIER	345,88	33	HY 535-1a	Régulateur PARIS-RHONE	74,64
17	DX 181-104b	Tubulure d'échappement 1 ^{er} et 4 ^e cyl. (2,2 l)	49,60	—	HY 535-1b	Régulateur DUCCELLIER	79,46
18	DX 181-105a	Tubulure d'échappement 2 ^e et 3 ^e cyl. (2,2 l)	53,55	34	DV 173-0a	Pompe à essence complète SEV	49,24

TEMPS DE MAIN-D'ŒUVRE Exprimés en heures et en centièmes d'heure

Prix	Opération	Temps	Rep.	Opération	Temps
1	VENTILATEUR 8 PALES - Dépose-repose ou remplacement ..	0,20	19	TUBES AV DOUBLES D'ÉCHAPPEMENT (sur véhicule) - Dépose-repose ou remplacement	0,85
2	COURROIE DE POMPE A EAU et D'ALTERNATEUR - Rempl.	0,30	20	TUBULURE SIMPLE D'ÉCHAPPEMENT (sur véhicule) - Dépose-repose ou remplacement	1,50
2, 3 et 4	2 COURROIES DE POMPE H.P. ou ENSEMBLE DES 4 COURROIES - Remplacement	0,90	21	TUBE SIMPLE D'ÉCHAPPEMENT (sur véhicule) - Dépose-repose ou remplacement	0,70
5	POMPE A EAU (accessible) - Dépose-repose ou rempl.	1,25	22	FILTRE A AIR - Dépose-repose ou remplacement	0,30
8	REGULATEUR THERMOSTATIQUE - Dépose-repose ou rempl.	0,45	23	ELEMENT FILTRANT - Dépose-repose y compris nettoyage ..	0,35
10	DEMARREUR (sur véhicule) - Dépose-repose. Tub. doubles = Tub. simple =	4,00 2,70	25	CARBURATEUR - Dépose-repose ou remplacement	
—	DEMARREUR (déposé) - Remise en état	1,50	—	Cde hydr. vit =	1,15
—	BOUGIES - Dépose-repose et nettoyage	0,55	—	Cde méca. vit =	0,70
—	BOUGIES - Remplacement	0,30	—	CARBURATEUR (déposé) - Remise en état y compris net.	
—	ALLUMAGE (sur véhicule) - Contrôle (avec lampe stroboscopique) point d'allumage et avance centrifuge	0,25	—	1 corps =	0,70
—	ALLUMAGE (sur véhicule) - Contrôle et réglage contacts du rupteur, point d'allumage et avance centrifuge (avec lampe stroboscopique)	0,70	26	2 corps =	1,00
12	ALLUMEUR - Dépose-repose ou remplacement non compris réglage des contacts du rupteur ni du point d'allumage ..	0,50	27	TUBULURE D'ADMISSION ou JOINTS - Dépose-repose ou remplacement	4,85
—	ALLUMEUR (déposé) - Contrôle et réglage au banc	0,30	—	Cde hydr. vit. =	2,20
14	RUPTEUR (allumeur déposé) - Remplacement y compris contrôle et réglage de l'allumeur au banc	0,50	30	CARTOUCHE FILTRANTE D'HUILE (sur véhicule) - Remplacement y compris vidange et remplissage d'huile	0,55
16	ALTERNATEUR - Dépose-repose ou remplacement	0,65	32	BLOC ELASTIQUE (sur véhicule) - Remplacement côté G =	2,10
—	ALTERNATEUR (déposé) - Remise en état	1,00	—	côté D =	1,50
17, 18	TUBULURES DOUBLES D'ÉCHAPPEMENT (sur véhicule) - Dépose-repose ou remplacement	2,65	34	2 côtés =	3,30
—	—	—	—	BOBINE - Dépose-repose ou remplacement y compris contrôle	0,35
—	—	—	—	POMPE A ESSENCE (sur véhicule) - Dépose-repose ou remplacement	0,70

© Modèle Déposé E.T.A.I.



m
mécanique

NOMENCLATURE ET TARIF H.T. DES PIÈCES DÉTACHÉES EN VIGUEUR OCTOBRE 1970

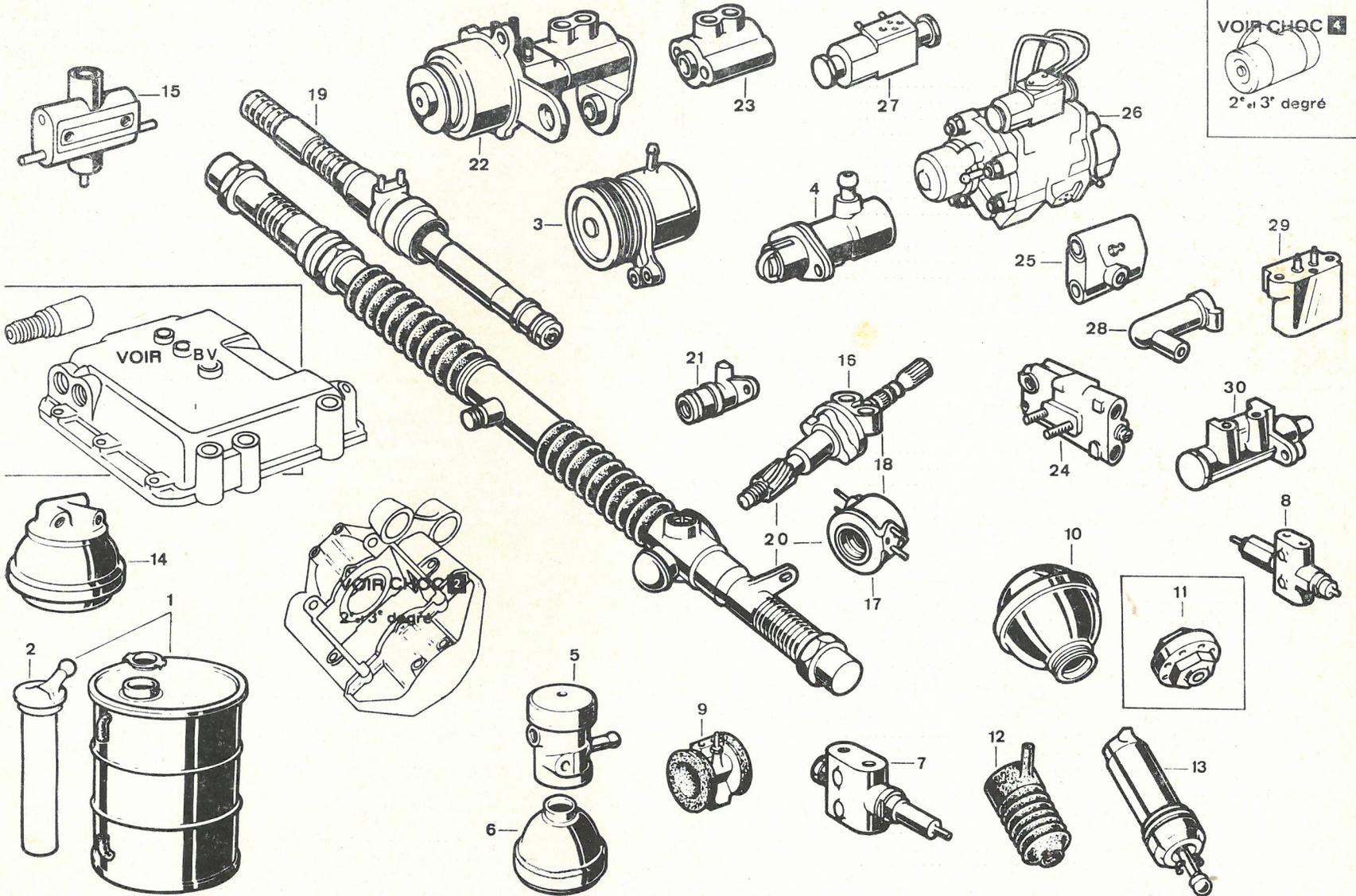
Rép.	N° pièce	Désignation	Prix	Rép.	N° pièce	Désignation	Prix
1	DXN 393-02	Réservoir complet avec tube plongeur	89,92	15	DXN 314-025	Verrou de réembrayage	84,85
2	DXN 393-4	Tube plongeur avec filtre	10,69	16	DXN 442-014	Pignon de crémaillère avec dash-pot	150,40
3	DXN 391-01	Pompe H.P. 7 pistons	297,80	17	D 444-76	Raccord orientable nu	15,26
—	DXN 391-01j09	Pompe H.P. 7 pistons (échange standard)	198,60	18	DXN 442-01	Pignon complet avec raccord et fourche	225,47
4	DVN 391-04	Pompe monocylindrique	81,60	—	DXN 442-0109	Pignon complet avec raccord et fourche (éch. standard)	143,00
5	DXN 391-03	Conjoncteur-disjoncteur complet	112,14	19	DXN 444-01a	Commande hydraulique de crémaillère complète	158,17
—	DXN 391-03a09	Conjoncteur-disjoncteur complet (échange standard)	72,00	—	DXN 8444-010a	Commande hydraulique de crémaillère compl. (éch stand.)	100,50
6	NN 392-01	Accumulateur principal	45,30	20	DXN 442-05a	Boîtier de direction complet avec hyd. (direct. assistée)	622,58
7	DXN 391-26	Vanne de priorité	56,77	—	DXN 442-050a	Boîtier de dir. compl. avec hyd. (dir. assist. éch. stand.)	395,50
8	DVN 453-028	Vanne de sécurité	61,88	—	—	Boîtier de dir. (dir. non assist.) voir 2 ^e et 3 ^e degré	
9	U 40-851	Correcteur de hauteur AV ou AR	53,89	21	DXN 314-02	Cylindre de débrayage	22,02
10	DXN 433-01a	Bloc pneumatique de suspension AV	63,30	22	DXN 314-017	Régulateur centrifuge	280,88
—	DXN 433-01a09	Bloc pneumatique de suspension AV (échange standard)	40,20	23	DXN 314-29	Correcteur de débrayage complet	35,98
—	DXN 433-02a	Bloc pneumatique de suspension AR	63,30	24	DXN 314-04	Correcteur de réembrayage complet	181,22
—	DXN 433-02a09	Bloc pneumatique de suspension AR (échange standard)	40,20	—	DXN 314-04-09	Correcteur de réembrayage complet (échange standard)	115,00
11	DS 436-06i	Amortisseur AV	20,00	25	DXN 142-020	Correcteur de ralenti	21,70
—	DS 436-06j	Amortisseur AR	20,00	26	DXN 334-07	Bloc hydraulique avec correcteur de passage de vitesse	391,63
12	D 434-86	Pare-poussière de cylindre de suspension AV	6,87	—	DXN 334-07-09	Bloc hydraul. avec correcteur passage vit. (éch. stand.)	261,00
—	D 434-74a	Pare-poussière de cylindre de suspension AR	6,87	27	DXN 334-014	Correcteur de passage de vitesse	33,14
13	DXN 434-02b	Cylindre de suspension AV G	72,96	28	DXN 456-0	Répartiteur de freinage complet	16,86
—	DXN 434-02d	Cylindre de suspension AR	79,72	29	DXN 453-021	Corps de commande avec tiroirs	71,60
14	DXN 392-02	Accumulateur de frein	54,42	30	DVN 453-011	Commande de frein complète (doseur)	88,46

TEMPS DE MAIN-D'ŒUVRE Exprimés en heures et en centièmes d'heure

Rep.	Opération	Temps	Rep.	Opération	Temps
1	RESERVOIR COMPLET - Dépose-repose et nettoyage ou rempl.	1,60	18	PIGNON COMPLET AVEC RACCORD ET FOURCHE (boîtier de direction complet déposé) - Remplacement y compris réglage du pignon	1,75
—	RESERVOIR COMPLET (accessible) - remplacement	1,20	19	COMMANDE HYDRAULIQUE DE CREMAILLERE COMPLETE (organe accessible) - Dép.-rep. ou rempl. sur véhicule	1,40
2	TUBE PLONGEUR AVEC FILTRE - Nettoyage ou remplacement ..	0,20	20	BOITIER DE DIRECTION COMPLET (déposé) - Remise en état + Supplément : BOITIER DE DIRECTION COMPLET - Réglage du croisement des pressions sur banc d'essai hydraulique ..	+ 1,05
3	POMPE H.P. (7 pistons) - Dépose-repose ou remplacement ..	1,40	21	CYLINDRE DE DEBRAYAGE - Dépose-repose ou rempl.	1,50
4	POMPE MONOCYLINDRIQUE (ID) - Dépose-repose ou rempl.	1,20	22	REGULATEUR CENTRIFUGE - Dépose-repose ou rempl.	1,15
5 ou 6	CONJONCTEUR-DISJONCTEUR ou ACCUMULATEUR PRINCIPAL - Dépose-repose ou remplacement .. Cde vit. hydr. .. Cde vit. méca.	1,70 1,55	23	CORRECTEUR DE DEBRAYAGE - Dépose-repose ou rempl.	1,00
7	VANNE DE PRIORITE (accessible) - Dépose-repose ou rempl.	0,80	—	CORRECTEUR DE DEBRAYAGE (déposé) - Remise en état ..	0,45
8	VANNE DE SECURITE (ID) (accessible) - Dép.-rep. ou rempl.	0,80	24	CORRECTEUR DE REEMBAYAGE ou FLECTOR D'ACCOU- PLEMENT - Dépose-repose ou remplacement	0,85
9	CORRECTEUR DE HAUTEUR (accessible) - Dép.-rep. ou rempl. AV .. AR ..	1,00 0,80	25	CORRECTEUR DE RALENTI - Remplacement	0,45
10 ou 11	BLOC PNEUMATIQUE ou AMORTISSEUR - Dép.-rep. ou rempl. AV 2 côtés = 0,20 AV 1 côté = .. AR 2 côtés = 0,85 AR 1 côté = ..	0,15 0,45	26	BLOC HYDRAULIQUE AVEC CORRECTEUR DE PASSAGE DE VITESSES - Dép.-rep. ou rempl. - Y compris calage ..	2,60
12	PARE-POUSSIERE DE CYLINDRE DE SUSPENSION AV (accessible) - Remplacement	0,50	—	BLOC HYDRAULIQUE AVEC CORRECTEUR DE PASSAGE DE VITESSES (sur véhicule) - Rempl. du joint du couvercle inf.	1,15
13	CYLINDRE DE SUSPENSION AV (accessible) - Dépose-repose ou remplacement .. côté D = .. côté G = ..	0,65 0,80	—	BLOC HYDRAULIQUE AVEC CORRECTEUR DE PASSAGE DE VITESSES (déposé) - Contrôle sur banc d'essai hydraulique ..	0,60
12 ou 13	PARE-POUSSIERE DE CYLINDRE DE SUSPENSION OU CYLINDRE DE SUSPENSION AR - Dépose-repose ou rempl. 2 côtés = 1,25 côté D = .. 1 côté = ..	1,00	27	BLOC HYDRAULIQUE AVEC CORRECTEUR DE PASSAGE DE VITESSES (déposé) - Remise en état	2,40
14	ACCUMULATEUR DE FREIN (accessible) - Dép.-rep. ou rempl.	0,55	28	CORRECTEUR PASSAGE VITESSES - Dép.-rep. ou rempl. ..	0,50
15	VERROU DE REEMBAYAGE (accessible) - Régl. sur véhi. ..	0,15	29	REPARTITEUR DE FREINAGE COMPLET - Dép.-rep. ou rempl.	2,25
—	VERROU DE REEMBAYAGE (accessible) - Dépose-repose ou remplacement y compris réglage	0,45	30	CORPS DE COMMANDE AVEC TIROIRS - Dépose-repose ou remplacement y compris réglage répartiteur	2,45
—	—	—	—	COMMANDE DE FREIN COMPLETE (ID doseur) - Dépose-repose ou remplacement	1,40

La mention « accessible » signifie que l'opération ne comprend pas les travaux préliminaires permettant d'accéder directement à la pièce ou à l'organe à déposer. Ces travaux préliminaires sont à rechercher dans les zones de chocs. Sauf indication contraire, les opérations ci-dessus ne comprennent pas les réglages ni les purges.

© Modèle Déposé E.T.A.I.



NOMENCLATURE ET TARIF H.T. DES PIÈCES DÉTACHÉES EN VIGUEUR OCTOBRE 1970

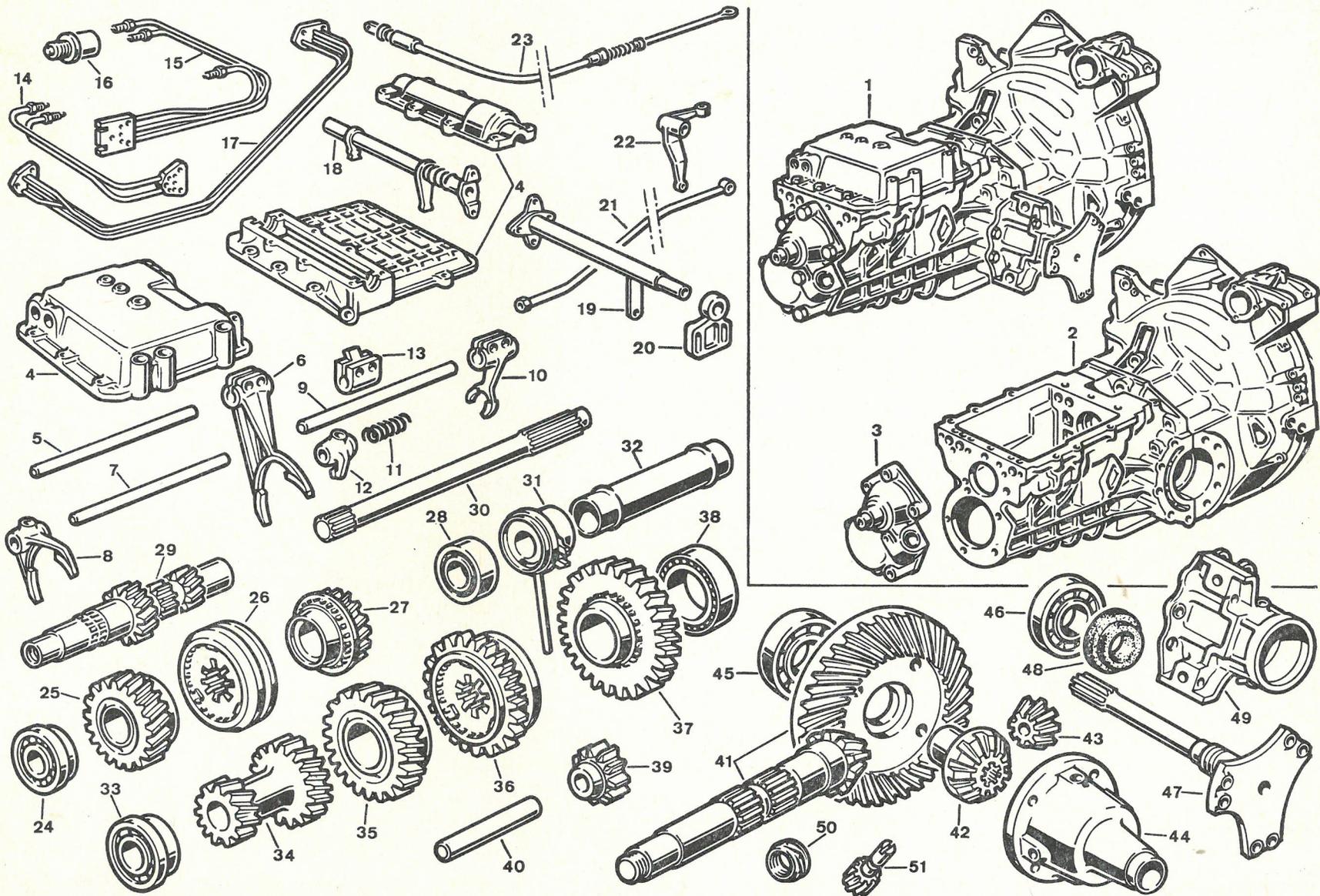
Rép.	N° pièce	Désignation	Prix	Rép.	N° pièce	Désignation	Prix
1	DXN 33-0a	Boîte de vitesses complète (Cde hydr.)	1487,00	22	DM 334-92a	Levier de renvoi de commande (Cde méca.)	12,74
—	DJ 33-0b	Boîte de vitesses complète (Cde méca.)	1361,63	23	DJ 334-79	Câble de commande de vitesses (Cde méca.)	32,15
2	DX 331-1	Carters de B.V. et d'embrayage (Cde hyd.)	312,45	24	ZC 9620-272u	Roulement AV d'arbre primaire	19,04
—	DJ 331-1	Carters de B.V. et d'embrayage (Cde méca.)	312,45	25	DX 333-17	Pignon de commande de 4 ^e	34,44
3	DX 331-3	Chapeau de roulements AV	15,00	26	DX 335-06a	Synchroniseur de 3 ^e -4 ^e	66,73
4	DX 331-05	Couvercle nu (Cde hydr.)	43,31	27	DX 333-8d	Pignon fou de 3 ^e	45,90
—	DJ 331-16a	Couvercle sup. avec chapeau (Cde méca.)	42,85	28	ZC 9620-159u	Roulement AR d'arbre primaire	10,40
5	DX 334-1	Axe de fourchette 1 ^{re} -2 ^e (Cde hydr.)	6,66	29	DX 332-6a	Arbre primaire	68,87
—	DV 334-1	Axe de fourchette 1 ^{re} -2 ^e (Cde méca.)	8,73	30	DX 332-1	Arbre de commande	27,82
6	DV 334-17	Fourchette de 1 ^{re} -2 ^e	26,98	31	DV 332-47	Flasque de retour d'huile	9,57
7	DX 334-21	Axe de fourchette 3 ^e -4 ^e (Cde hydr.)	7,84	32	DV 332-49	Tube support de butée	7,25
—	DV 334-21	Axe de fourchette 3 ^e -4 ^e (Cde méca.)	9,12	33	ZC 9620-164u	Roulement AV de pignon d'attaque	20,28
8	DX 334-20	Fourchette de 3 ^e -4 ^e (Cde hydr.)	16,96	34	DX 333-16a	Train de 3 ^e -4 ^e	57,25
—	DV 334-20	Fourchette de 3 ^e -4 ^e (Cde méca.)	23,61	35	DV 333-23	Pignon fou de 2 ^e	33,45
9	DX 334-22	Axe de fourchette M. AR (Cde hydr.)	6,29	36	DV 335-07	Synchroniseur de 1 ^{re} -2 ^e	75,08
—	DV 334-22	Axe de fourchette M. AR (Cde méca.)	7,02	37	DV 333-13	Pignon fou de 1 ^{re}	42,62
10	DV 334-18	Fourchette de M. AR	15,72	38	ZC 9620-161u	Roulement AR de pignon d'attaque	24,10
11	DX 334-24a	Ressort de rappel de M. AR (Cde hydr.)	1,33	39	DV 333-11	Pignon baladeur de renvoi de M. AR	21,60
12	DV 334-27	Doigt de commande de M. AR (Cde méca.)	8,52	40	DV 332-2	Axe de baladeur de M. AR	6,95
13	DX 334-27	Doigt d'entraînement de fourchette (Cde hydr.)	9,12	41	DV 344-02	Couple conique	144,49
14	DXN 394-62	Faisceau d'alimentation de 1 ^{re} -3 ^e (Cde hydr.)	10,54	42	DV 343-2	Planétaire	11,56
15	DXN 394-63	Faisceau d'alimentation de 2 ^e -4 ^e (Cde hydr.)	12,54	43	DV 343-3	Satellite	3,34
16	DXN 334-013	Cylindre de 1 ^{re} vitesse (Cde hydr.)	18,21	44	DV 343-1	Boîtier de différentiel	34,68
—	DXN 334-08	Cylindre de 2 ^e ou 3 ^e ou 4 ^e vitesse (Cde hydr.)	20,51	45	ZC 9408-451u	Roulement de différentiel	16,50
—	DXN 334-09	Cylindre de M. AR (Cde hydr.)	17,40	46	ZC 9620-267u	Roulement d'arbre de différentiel	12,22
17	DXN 394-61	Faisceau de liaison bloc hydr. à B.V. (Cde hydr.)	24,13	47	DV 371-94	Arbre nu de différentiel G	35,23
18	DJ 334-30	Axe de levier de cde de vitesses (Cde méca.)	20,72	48	DV 371-5	Bague d'étanchéité d'arbre de différentiel	6,00
19	DJ 334-102	Arbre interm. de cde de vitesses (Cde méca.)	14,05	49	DV 371-3	Palier d'arbre de différentiel	37,55
20	DJ 334-112	Support d'arbre intermédiaire (Cde méca.)	8,48	50	DX 344-5	Ecrou de pignon d'attaque (vis de compteur)	5,16
21	DI 334-7f	Tige de commande de vitesses (Cde méca.)	8,93	51	DX 381-1	Pignon de compteur	2,82

TEMPS DE MAIN-D'ŒUVRE Exprimés en heures et en centièmes d'heure

Rep.	Opération	Temps		Rep.	Opération	Temps	
		Cde hyd.	Cde méc.			Cde hyd.	Cde méc.
1	BOITE DE VITESSES - Dépose-repose de la B.V. seule comprenant dépose-repose ailes AV, radiateur, direction, ventilateur, poulie de commande et roulement d'arbre à cames; partiellement transmissions et commandes B.V. (hydr. ou méca.) - Y compris soulèvement de l'ensemble moteur B.V. - Non compris purges ni réglages des phares	9,60	8,40	2	CARTERS DE B.V. et D'EMBRAYAGE (B.V. déposée et désaccouplée) - Remplacement comprenant déshabillage-habillage et réglage couple conique et couvercle - Non compris remise en état couvercle, ni désassemblage-assemblage différentiel ..	11,65	10,10
+	Supplément : EMBRAYAGE (voir ENSEMBLES MOTEURS p. T. 43) - Remplacement ..	+ 0,35	+ 0,35	+	Supplément = DIFFERENTIEL - Désassemblage-assemblage ..	+ 0,45	+ 0,45
—	BOITE DE VITESSES (ailes AV déposées) - Même opération	8,60	7,40	49	PALIER D'ARBRE DE DIFFERENTIEL (sortie B.V. déposée) - Remplacement ..	0,30	0,30
—	ENSEMBLE MOTEUR-B.V. - Dépose-repose (voir ENSEMBLES MOTEURS page T. 43) ..	9,60	8,85	—	2 côtés =	0,60	0,60
—	ENSEMBLE MOTEUR-B.V. (déposé) - Désaccouplement-accouplement de la B.V. du moteur ..	2,75	2,10	4	COUVERCLE SUP. DE B.V. (sur véhicule) - Dépose-repose comprenant dépose-repose radiateur, traverse support B.V. et partiellement commandes B.V. (hydr. ou méca.) - Y compris réglage du couvercle ..	4,20	4,20
1	BOITE DE VITESSES (déposée et désaccouplée du moteur) - Remplacement ..	2,75	2,45	—	COUVERCLE SUP. DE B.V. (ailes AV déposées) - Même opération ..	3,20	3,20
—	BOITE DE VITESSES (déposée et désaccouplée du moteur) - Déshabillage-habillage, démontage-remontage de la B.V. et remplacement éventuel du carter B.V. ou du couple conique. Contrôle, nettoyage, réglage couple conique et couvercle - Non compris remise en état du couvercle ..	12,60	11,05	—	COUVERCLE SUP. DE B.V. (déposé) - Remise en état ou remplacement ..	1,35	0,35
4	+ Supplément : COUVERCLE SUP. DE B.V. - Remise en état ou remplacement ..	+ 1,35	+ 0,35	46 à 49	SORTIE DE B.V. (disque déposé) - Remplacement ..	2,10	2,10
29 ou 30	+ Supplément : ARBRE PRIMAIRE ou DE COMMANDE - Remplacement ..	+ 0,65	+ 0,65	—	1 côté =	3,65	3,65
				50	ECROU DE PIGNON D'ATTAQUE (vis de compteur) - Remplacement comprenant dépose-repose carcasse de conduit ventilation et chapeau de roulements ..	2,05	2,05

Si le renseignement que vous cherchez n'est pas sur cette page, consultez le MODE D'EMPLOI pages T. 54 et T. 55

© Modèle Déposé E.T.A.I.



LE POINT DE VUE DU SPÉCIALISTE

Voir également CONTROLE DU SOUBASSEMENT, page T. 7

© Modèle déposé E.T.A.I.

DANS cette rubrique, nous avons voulu réunir, en les classant par zones de chocs, les indications essentielles vous permettant d'estimer en toute sécurité les justes précautions à prendre pour effectuer certaines remises en état difficiles sans les compliquer, parfois de façon inutile, par l'utilisation d'un marbre rendant nécessaire des déshabillages mécaniques.

Pour chaque zone de choc, avant, latéral, et arrière, nous présentons sous forme de schéma un résumé des examens à faire en partant du dommage le plus important. Les alternatives après un contrôle conduisent, soit au passage au marbre, soit à de nouveaux points à vérifier.

Cette méthode par éliminations successives permet de choisir rapidement la meilleure solution de réparation.

Sur les schémas, les opérations entourées d'un trait simple indiquent les examens visuels et au toucher. Les opérations entourées d'un double trait nécessitent un démontage préalable de la mécanique.

Les chiffres placés sur les schémas correspondent sur les figures, aux chiffres des flèches montrant l'emplacement des points à contrôler.

CHOC AVANT OU 3/4 AVANT

Il importe d'abord de déterminer la violence du choc dont les répercussions ne sont pas toujours estimables d'après un examen superficiel. Souvent, un écrasement spectaculaire de l'avant se limite à des dégâts réparables par redressage (fig. 2). Par contre, la présence de plis sur le longeron (fig. 1) détermine obligatoirement le remplacement sur marbre de l'unité de caisse. Des plis sur le plancher conduisent, soit à un redressage de l'unité sur marbre, soit à un remplacement. Le réparateur sera juge de la solution à choisir selon la nature des dégâts subis par l'unité (schéma ci-contre). En cas de redressage, il faut, par précaution, dégrafer le plancher avant, à la liaison avec le plancher des pédales et autour de la niche moteur (fig. 1), ceci afin d'éviter un effet de ressort qui fausserait ou compliquerait le redressage.

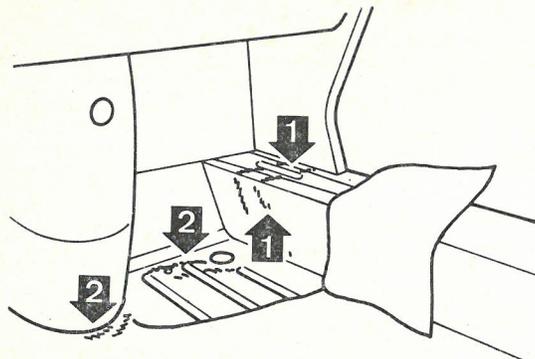


Figure 1

Premiers examens après un choc avant. Les flèches 1 montrent l'emplacement des plis, visibles sur le longeron, entre le tablier et le pied avant. Les flèches 2 montrent les plis sur le plancher avant, vers le plancher des pédales et autour de la niche-moteur.

Pour passer la barre, le véhicule sera mis sur chandelles et l'on procédera aux démontages facilitant l'accès, avant la dépose des deux demi-essieux. Toutes indications utiles pour préparer les contrôles sont fournies dans notre édition SERVICE CARROSSERIE N° 17 C dans lequel figurent également les cotes des divers gabarits, les méthodes de redressage et le détail des opérations de soudage.

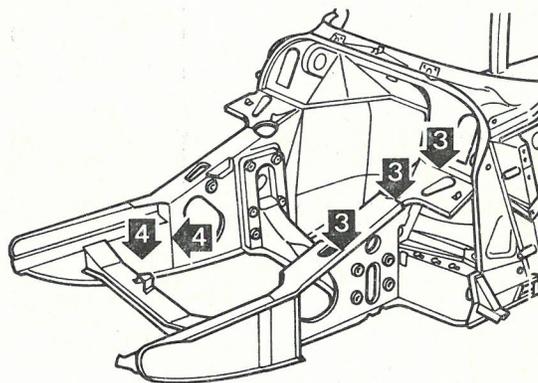
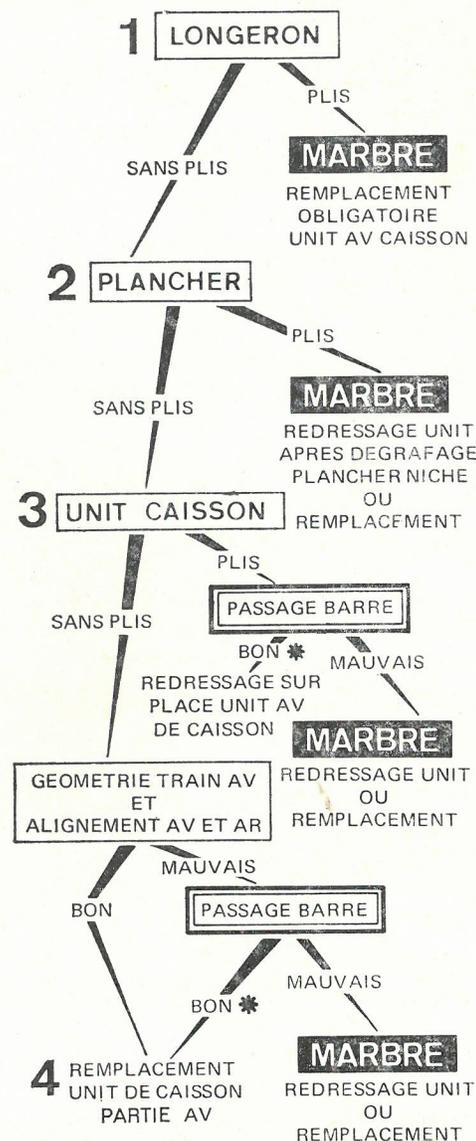


Figure 2

S'il n'y a pas de plis sur le longeron ni sur le plancher, les examens se poursuivent sur l'unité AV de caisse puis sur l'unité de caisson. Les flèches 3 indiquent les plis à la jonction de l'unité avec le dôme d'avant, les plis au droit du trou de passage du cylindre de suspension, et, plus en avant, sur le brancard, au niveau du passage de la transmission. Enfin, les flèches 4 montrent les plis à la jonction de l'unité avant de caisse avec l'unité avant de caisson, et sur les flancs de l'unité avant de caisson.



* défaut d'alignement d'une demi-barre : redressage sans passage au marbre.

Si le renseignement que vous cherchez n'est pas sur cette page, consultez le MODE D'EMPLOI pages T. 54 et T. 55

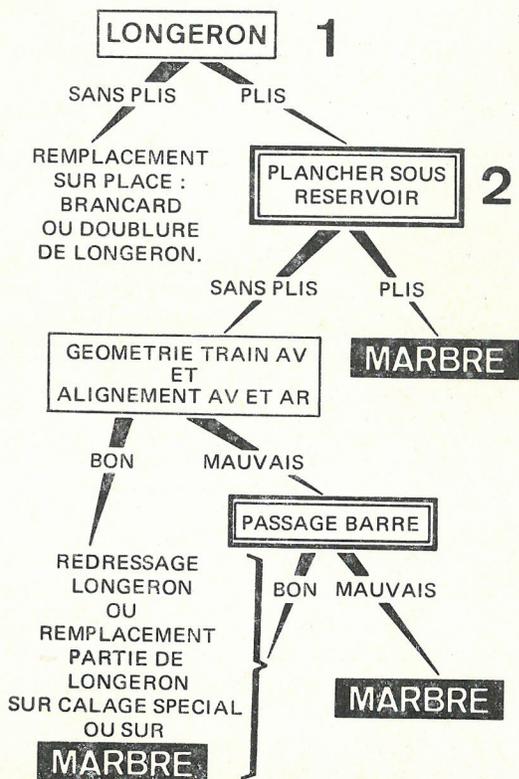
C
carrosserie

CITROËN DS et ID

CHOC LATÉRAL

Les dommages peu importants à la suite d'un choc latéral se limitent au remplacement des pièces « extérieures » c'est-à-dire un brancard et une doublure de longeron. Si le choc a été plus important (schéma ci-dessous) on remarquera des plis sur le longeron (fig. 3). Il est alors prudent d'enlever le siège arrière et le réservoir pour vérifier si le plancher sous réservoir n'a pas été, lui aussi, plié. Sans trace de plis, et après contrôle satisfaisant de la géométrie et de l'alignement du train avant et arrière, il sera possible de redresser le longeron par vérinage ou d'en remplacer une partie en se limitant à un calage spécial.

On peut encore procéder de façon identique, même après un mauvais résultat du contrôle de la géométrie, si le passage de la barre à l'avant et à l'arrière se révèle bon.



Le calage spécial consiste à faire reposer le véhicule sur des madriers ou des poutres métalliques pour que la caisse soit maintenue sur un plan horizontal sans contrainte ni déformation. Cela revient, en fait, à reconstituer une sorte de marbre mais évite le démontage de certaines pièces, dont les demi-essieux, dans le cas où une bonne géométrie et un bon alignement des trains avant et arrière sont constatés.

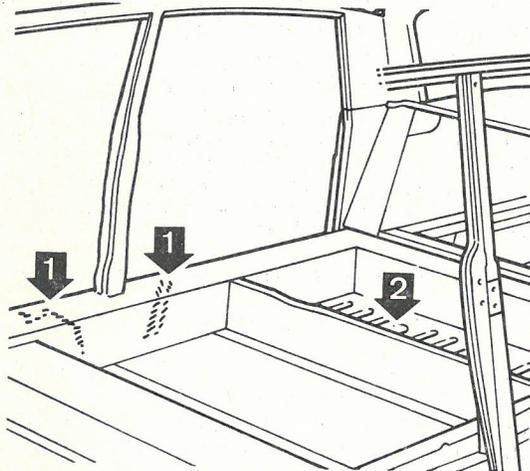


Figure 3

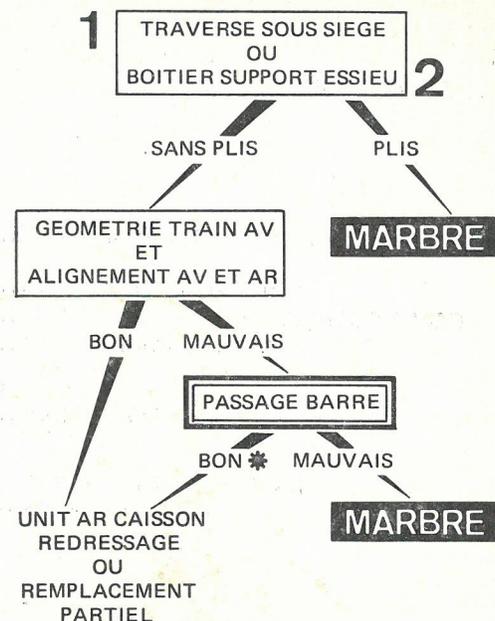
Sur choc latéral, les flèches 1 indiquent des plis visibles sur le longeron au niveau du pied milieu. Il faut ensuite regarder, vers la flèche 2, le plancher sous réservoir.

CHOC ARRIÈRE

Des plis sur la traverse sous siège (fig. 4), sur le boîtier support d'essieu arrière ou à sa jonction avec l'unité arrière, constituent le dommage le plus important consécutif à un violent choc arrière ou 3/4 arrière. Ces plis imposent le passage sur marbre (schéma de droite). L'absence de plis peut aussi conduire à la réparation sur marbre si la géométrie des trains avant et arrière et le passage de la barre sont mauvais. Toutefois, dans le cas d'un parallélisme mauvais, le défaut peut provenir d'un bras faussé.

Tous les autres dommages peuvent se réparer au sol, même si le choc intéresse un passage de roue, un panneau de custode ou une traverse supérieure de caisse.

LE POINT DE VUE DU SPÉCIALISTE



* défaut d'alignement d'une demi-barre : redressage sans passage au marbre.

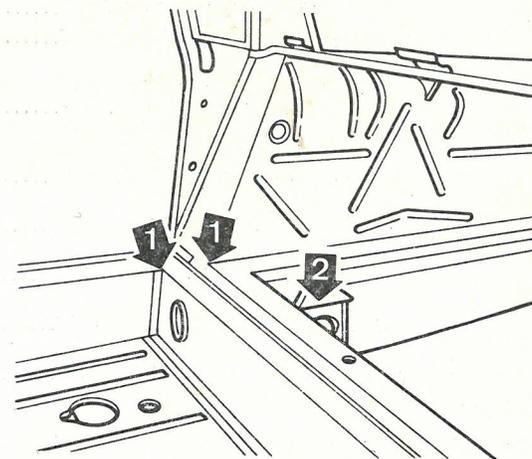


Figure 4

Sur choc arrière, les flèches 1 indiquent des plis sur la traverse sous siège et la flèche 2 le boîtier support d'essieu.

Qu'est ce qu'

AUTO-EXPERTISE?

© Modèle déposé E.T.A.I.

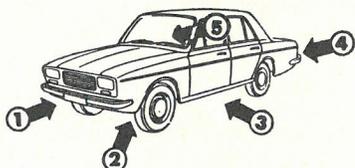
c'est une revue qui...

- ▶ permet de réaliser rapidement un devis de réparation pour un véhicule ayant subi des dommages à la suite d'un accident.
- ▶ contient une étude complète d'un véhicule d'une marque et d'un type bien déterminé.
- ▶ pour l'Expert et le Réparateur ne fait pas double emploi mais s'insère parmi nos autres revues afin de constituer une DOCUMENTATION COMPLETE.

L'AUTO-EXPERTISE pour expertiser un véhicule
LA REVUE TECHNIQUE AUTOMOBILE pour la réparation mécanique
LA REVUE TECHNIQUE CARROSSERIE pour la réparation carrosserie
LA REVUE TECHNIQUE DIESEL pour la réparation du poids lourd
L'OFFICIEL DES MARQUES pour le tarif des véhicules neufs et occasions
LE TARIF DE PIECES DETACHEES pour 60 véhicules français et étrangers

- EMPLACEMENT DES N^{OS} DU CONSTRUCTEUR.....** indique d'une manière précise où se trouvent les plaques « Constructeur » et « Importateur », les n^{OS} de châssis, moteur, ainsi que sur certains véhicules les références « Peinture ».
- COTES DE SOUBASSEMENT.....** se contrôlent rapidement et renseignent pour un éventuel remplacement de caisse ou de plateforme.
- CARACTERISTIQUES DU PREMIER MODELE.....** servent à définir le véhicule de base pour en suivre ensuite l'évolution.
- IDENTIFICATION REPRISE.....** signale l'évolution du véhicule année par année pour une reprise. Les détails et dessins d'identification permettent de différencier les modèles anciens et nouveaux d'un même type, avec prix, couleurs de série, détails intérieurs et extérieurs, donnant d'un simple coup d'œil leur date de commercialisation.
- REPRISE EVALUATIONS.....** donnent automatiquement la valeur de la réparation du véhicule, lors de la reprise. Les échanges-standard ainsi que la remise en état des organes mécaniques sont chiffrés en prix de pièces et en temps. Les temps sont d'origine constructeur lorsqu'ils nous sont communiqués.

LOCALISATION DES CHOCS ZONES DE CHOCS.....



5 zones de chocs ont été choisies et localisées comme suit :

1 = AVANT **2** = 3/4 AVANT **3** = LATERAL et TONNEAU **4** = ARRIERE ET 3/4 ARRIERE **5** = INTERIEUR

Ces zones de chocs sont elles-mêmes divisées en plusieurs degrés (1^{er}, 2^e et 3^e) représentant l'importance croissante du choc en profondeur.

Chaque **CHOC** avec son **degré** est constitué : d'une PLANCHE-DESSIN, d'une NOMENCLATURE avec TARIF H.T. et d'un tableau TEMPS DE MAIN-D'ŒUVRE (voir page ci-contre).

- ENSEMBLES DE CAISSES.....** donnent tous les renseignements concernant le remplacement des caisses.
- ACCESSOIRES HORS SERIE.....** renseignent sur les prix et temps de pose des accessoires non montés d'origine tels que postes de radio, avertisseurs, phares anti-brouillard, etc...
- EQUIPEMENTS DES MOTEURS
ENSEMBLES MOTEURS.....** représentent les interventions mécaniques à la suite d'un choc concernant les équipements moteurs (alimentation, allumage, pompes, dynamo ou alternateur, etc...) et les ensembles moteurs (moteur complet ou nu, bloc-cylindres, etc...).
- OPERATIONS SUR MOTEURS.....** faisant suite aux équipements et aux ensembles moteurs, ce chapitre traite plus précisément des opérations concernant les interventions intérieures au moteur telles que vilebrequin, arbre à cames, distribution, etc...
- BOITE DE VITÉSSES.....** donnent les renseignements nécessaires au remplacement éventuel de la boîte de vitesses ou des carters, pignons, roulements, commandes, etc.
- TABLEAU DE PEINTURE.....** indique le prix de revient global de l'opération de peinture en fonction du tarif horaire avec le prix des ingrédients, les prises en charge, etc.
- POINT DE VUE DU SPECIALISTE.....** apparaît comme un aide précieux pour déceler d'un simple coup d'œil si le véhicule a été accidenté et réparé selon les normes du constructeur ou non et donne les points à inspecter tout particulièrement avant toute estimation.
- AUTRES TEMPS DE REPARATIONS.....** communiqués par des organismes officiels autres que le Constructeur :
B.C.A. - C.S.N.E.A.F. - F.F.C. - C.S.N.C.R.A.

ATTENTION

La réparation d'une voiture accidentée consiste, si l'on prend au pied de la lettre le point de vue des « Compagnies d'Assurances » à remettre le véhicule dans l'état où il était avant le sinistre.

Par conséquent, certaines pièces vétustes peuvent n'être remboursées qu'au prorata de leur état (pneus usés à X %, amortisseurs fatigués, roulements ayant du jeu, etc.). Par contre, les éléments de carrosserie ne rentrent pas, ou rarement, dans cette catégorie.

Ce qu'est la "Zone de choc"

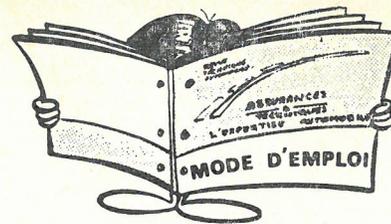
AUTO-EXPERTISE

PLANCHE-DESSIN
NOMENCLATURE ET TARIF
TEMPS DE MAIN-D'ŒUVRE

PLANCHE-DESSIN - Elle est constituée par les vues en éclaté des différentes pièces de carrosserie ou de mécanique susceptibles d'avoir été endommagées. La disposition de ces pièces admet une progression relative à la puissance de pénétration du choc. Chaque planche-dessin est complétée par une « vue en perspective » et une « vue de dessus » montrant la zone accidentée conforme au schéma figurant sur les rapport d'expertises.

NOMENCLATURE avec TARIF - La nomenclature donne le numéro, la désignation et le prix hors-taxe en vigueur à la date figurant en tête du tableau. La nomenclature et le tarif des pièces sont valables au moment de la mise sous presse de ce numéro. Toutes réserves doivent être faites au sujet des modifications de tarif ayant pu survenir entre la date d'établissement du devis et celle de la facturation d'une réparation, et au sujet des écarts existants entre les prix pratiqués par les fabricants-fournisseurs et ceux déterminés par le Constructeur.

TEMPS DE MAIN-D'ŒUVRE - Les temps de main-d'œuvre publiés dans les « zones de chocs », ainsi que ceux des interventions concernant les « caisses », les « moteurs » et les « boîtes de vitesses » sont d'ORIGINE CONSTRUCTEUR. Tous les temps sont exprimés en heures et centièmes d'heure. Ces temps s'appliquent à des opérations :
— effectuées par un ouvrier auquel elles sont familières,
— exécutées de bout en bout sans dérangement.
Ces conditions sont réunies pour des opérations banales, ou pour des opérations moins courantes si l'importance de l'atelier permet une spécialisation des tâches. Les temps de main-d'œuvre correspondent à des opérations complètes. Dans le cas d'un travail comportant des opérations qui se chevauchent, leurs temps respectifs ne peuvent être additionnés qu'après en avoir déduit les phases déjà mentionnées dans une opération précédente. Le spécialiste est seul habilité à décider si une pièce doit être remplacée ou remise en état.



Comment utiliser AUTO-EXPERTISE

SI VOUS avez à réaliser rapidement un devis pour un véhicule accidenté ...

NOTE PARTICULIÈRE AUX VÉHICULES CITROËN

ESSAI SUR ROUTE

L'ESSAI sur Route n'est pas compris dans les Temps de réparations pour éviter des cumuls.

Par DOSSIER, selon les opérations, il faut ajouter :

- Essai simple = 0 H. 25.
- Essai complet = 0 H. 50.
- Essai après gros travaux = 1 H.

PEINTURE

La PREPARATION de la teinte et le NETTOYAGE du pistolet et du godet, ne sont pas compris dans les temps de peinture.

Par DOSSIER, il faut ajouter 0 H. 50.
Les INGREDIENTS sont à facturer à un taux de Frs 4,25 (H.T.) par heure de main-d'œuvre de peinture.

SI VOUS avez à estimer un véhicule en vue d'une reprise

- Consultez LOCALISATION DES CHOCES
- Déterminez LA ZONE DE CHOC
- Reportez-vous au chapitre correspondant à la zone de choc.

afin de vous simplifier les recherches

Les pages signalées de cet index comportent essentiellement des pièces mécaniques.



Les pages signalées de cet index comportent essentiellement des pièces de carrosserie.



- Recherchez sur la PLANCHE-DESSIN le No.-repère de la pièce à remplacer.
- Avec le même No.-repère, consultez la NOMENCLATURE vous obtiendrez ainsi le prix de la pièce.
A ce prix, vous ajouterez au bas de votre devis, la taxe T.V.A. conformément aux dispositions légales.
- Avec le même No.-repère, consultez le TEMPS de REMPLACEMENT.

Se conformer au tarif horaire de l'atelier établi en accord entre celui-ci et les préfectures locales.

Consultez la partie REPRISE-EVALUATIONS traitant des échanges-standard, de la remise en état des organes défectueux : moteur, transmission, suspension, équipements, etc.



REVUE TECHNIQUE AUTOMOBILE
Pour la réparation mécanique

CITROËN DS et ID

Vous y trouverez :

- L'étude technique et pratique d'un véhicule, avec réglages - mise au point - conseils pour démontage et remontage.

Le tout abondamment illustré de dessins « éclatés » présentant les organes du véhicule, pièce par pièce, dans l'ordre d'assemblage avec les numéros d'origine Constructeur.

commander

**REVUE
TECHNIQUE**
automobile

CITROEN ID 19 B
(Réédition du N° 250)

**CITROEN DS 21, 21 M, 19 A,
19 MA et Breaks 19 et 21**
(Réédition des n°s 244, 245 et 253)

Prix du N° : 20 F



REVUE TECHNIQUE CARROSSERIE
Pour la réparation carrosserie

CITROËN DS et ID

Vous y trouverez :

- Cotes principales du soubassement.
- Bancs de contrôle et de redressage de coques. Vues en « éclaté » de toutes les pièces de carrosserie avec numéros d'origine Constructeur.
- Conseils et tours de main pour le remplacement, le redressage, le soudage, le ponçage, la peinture, etc.

commander

**REVUE
TECHNIQUE**
carrosserie

CITROEN ID 19 Break
N° 17 C de JANV. FEV. MARS 1967

Prix du N° : 20 F

IMPORTANT : Pour toute commande joindre votre règlement - E.T.A.I., 20-22, rue de la Saussière, 92 - BOULOGNE

LISTE DES NUMÉROS DISPONIBLES

- N° 4 RENAULT 4 – BERLINES ET LIMOUSINES
- N° 5 SIMCA 1000 – BERLINES
- N° 6 OPEL KADETT B – BERLINES 2 et 4 PORTES
- N° 11 FIAT 850 – COACHES
- N° 12 CITROEN AMI 6 – BERLINES ET BREAKS
- N° 13 CITROEN 2 CV – BERLINES ET LIMOUSINES
- N° 15 RENAULT 16 ET 16 TS – LIMOUSINES
- N° 16 CITROEN DYANE – BERLINES
- N° 17 SIMCA 1100 – BERLINES ET BREAKS
- N° 18 FIAT 124 – BERLINES
- N° 19 RENAULT ESTAFETTE – FOURGONS
- N° 20 OPEL REKORD C – BERLINES 2 ET 4 PORTES
- N° 21 PEUGEOT 504 – BERLINES
- N° 22 RENAULT 6 – LIMOUSINES
- N° 23 PEUGEOT 204 – COUPÉS ET CABRIOLETS
- N° 24 FIAT 125 ET 125 S – BERLINES
- N° 25 CITROEN DS ET ID – BERLINES ET BREAKS

Au cours de l'année 1971 seront étudiés les véhicules
CITROEN suivants :

CITROEN AMI 8 – LIMOUSINES
CITROEN GS – LIMOUSINES

A.T.E.A. - "AUTO-EXPERTISE" BULLETIN D'ABONNEMENT

N° 25

France : 160 F

6 numéros par an + le TARIF E.T.A.I. DES PIECES DETACHEES (4 éditions par an)

NOM

Raison sociale

Profession

Adresse

déclare souscrire un abonnement d'un an.

chèque bancaire mandat lettre chèque postal

IMPORTANT. — Toujours joindre votre règlement au présent bulletin et nous le retourner sous enveloppe affranchie.

E.T.A.I. — 20-22, RUE DE LA SAUSSIÈRE — 92 - BOULOGNE

A.T.E.A. - "AUTO-EXPERTISE" BON DE COMMANDE AU NUMÉRO

N° 25

France : 25 F le N°

NOM

Raison sociale

Profession

Adresse

désire obtenir A.T.E.A. « AUTO-EXPERTISE »

(voir ci-contre la liste des numéros disponibles)

N° :
N° :
N° :
N° :
N° :

chèque bancaire mandat lettre chèque postal

IMPORTANT. — Toujours joindre votre règlement au présent bulletin et nous le retourner sous enveloppe affranchie.

E.T.A.I. — 20-22, RUE DE LA SAUSSIÈRE — 92 - BOULOGNE

Pour s'abonner (voir au verso)

Pour commander au n° (voir au verso)

**ÉDITIONS TECHNIQUES
POUR
L'AUTOMOBILE ET L'INDUSTRIE**

CE NUMÉRO ÉDITÉ PAR LA
REVUE TECHNIQUE AUTOMOBILE
A ÉTÉ TIRÉ
SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE
SIPNOR A PARIS
Dépôt légal - 4^e trimestre 1970

NOTA. — La présente documentation a été réalisée tout spécialement pour faciliter et accélérer l'évaluation des travaux à effectuer sur une voiture accidentée.

En ce qui concerne l'exécution de la réparation proprement dite, nos lecteurs doivent se reporter au numéro correspondant de la REVUE TECHNIQUE AUTOMOBILE pour la partie « mécanique » ou à la REVUE TECHNIQUE CARROSSERIE pour la carrosserie
A commander : 20-22, rue de la Saussière, 92 - BOULOGNE.

MECANIQUE (SUITE)

	MEC.	FERR.	CONTR.	TOTAUX
ENSEMBLES MECANIKES :				
- Dépose-repose pour contrôle de l'unit AV (comprenant 1/2 essieu AV D et G, tôles latérales AV, deux ailes AV, correcteur, dépose-poser outil de contrôle et contrôle)	7,75	1,00	0,85	9,60
PASSAGE AU MARBRE DE LA CAISSE (pour redressage éventuel de la partie AR), comprenant : dépose-repose ailes AV et AR, portes AV et AR, capot moteur, essieux AV et AR, tubes d'échappement sous caisse, cylindres de suspension et correcteur AR, désaccouplement-accouplement transmissions, dépose-poser batterie (moteur BV en place). Non compris réglages train AV, hauteurs, phares, ni purge	15,00	4,40	4,90	24,30
PASSAGE AU MARBRE DE LA CAISSE (remise en ligne éventuelle) de l'UNIT AV, comprenant : dépose-repose ensemble moteur-BV, essieux AV et AR, tubes d'échappement sous caisse, batterie, relais de direction, ailes AV et AR, portes AV, capot moteur. Non compris réglages train AV, hauteurs, phares, ni purges	- Hyd.* - Méc.*	22,90 22,15	3,30 3,30	28,90 28,15

ELECTRICITE

Batterie et bac, dépose-repose ou remplacement	0 h 20	Faisceau AR, remplacement	-
Clignotant AV, remplacement	0 h 25	Lanterne AR, remplacement (par côté)	0 h 40
Clignotant AR (sur custode), remplacement	0 h 50	Moteur essuie-glace, remplacement (6)	1 h 30
Commutateur feu de direction, remplacement	0 h 45	Supplément : mécanisme essuie-glace	1 h 00
Commutateur essuie-glace ou lave-glace, remplacement	0 h 55	Phare (aile déposée), remplacement ou jonc	1 h 25
Commutateur de phare et avertisseurs, remplacement	0 h 65	Supplément : boîtier de phare, remplacement	0 h 50
Faisceau phare D, remplacement	-	bloc optique principal, remplacement	0 h 10
Faisceau phare G, remplacement	-	bloc optique secondaire, remplacement	0 h 20
Faisceau AV, remplacement (6)	3 h 10	Tableau de bord (combiné), dépose-repose ou remplac.	0 h 55

CARROSSERIE

Dépose - pose		Remplacement		Dépose - pose		Remplacement	
Code	Temps	ELEMENTS	Temps	Code	Temps	ELEMENTS	Temps
0 h 70	-	Aile AV (non comp. réglage phares)	3 h 75	0 h 80	-	Pare-chocs AR y compris butoir et supports	0 h 90
-	-	- Pallas	4 h 15	-	-	- déposé, désassemblage-assemblage (12)	0 h 80
-	-	- déposée, déshabillage-habillage	2 h 75	-	-	- butoir c/c sans dépose pare-chocs AR	0 h 40
-	-	- Pallas	3 h 15	-	-	- lame inf. pare-chocs AR déposé	0 h 80
-	-	Suppléments :		0 h 25	-	- lame sup. pare-chocs AR déposé	0 h 60
-	-	- boîtier support phare (7)	0 h 50	-	0 h 25	Porte AV	3 h 70
-	-	- réglages phares princip. (dyna.) (8)	0 h 30	-	-	- Pallas	4 h 95
-	-	- réglages phares principaux et directionnels (dynamique et direc.) (8)	0 h 50	-	0 h 35	- déposée, déshabillage-habillage	3 h 00
0 h 20	-	Aile AR	1 h 40	-	-	Porte AR	3 h 80
-	-	- Pallas	2 h 10	-	-	- Pallas	5 h 00
-	-	- déposée, déshabillage-habillage	0 h 80	-	-	- déposée, déshabillage-habillage	3 h 00
-	-	- Pallas	1 h 50	-	-	- lève-glace porte AV ou AR	1 h 40
-	-	Sup. bavette AV sur pied	0 h 30	-	-	Sup. chaussement de glace	0 h 35
-	-	bavette AR sur panneau	0 h 30	5 h 20	-	PAVILLON : (13)	6 h 00
1 h 00	-	Capot moteur	3 h 40	2 h 10	-	Tôle d'habillage y compris pare-chocs	2 h 70
-	-	- déposé, déshabillage-habillage (9)	2 h 00	-	-	AV avec levage des ailes	0 h 30
0 h 40	-	Capot AR	1 h 80	-	-	Sup. par tôle latérale	0 h 30
-	-	- Pallas (10)	2 h 20	-	-	- déposée, désassemblage-assemblage	0 h 30
-	-	- déposé, déshabillage-habillage	1 h 20	-	-	tôle habillage de pare-chocs AV	0 h 30
-	-	- Pallas (10)	1 h 60	-	-	- déshabil.-habil. tôle habillage déposée	0 h 30
1 h 35	-	Pare-chocs AV complet	1 h 80	1 h 70	-	GARNITURES :	
-	-	(y compris levage ailes AV) (11)	1 h 25	-	-	de pavillon (sur pavillon déposé)	0 h 80
-	-	(ailes AV déposées)	1 h 10	-	-	(pavillon en place)	-
-	-	- déposé, désassemblage-assemb. (12)	1 h 10	-	-	de siège AV, déposé	2 h 80
-	-	- butoir c/c sans dépose PC AV	0 h 50	-	-	de coussin AR	1 h 25
-	-	- 1/2 pare-chocs AV inf.	1 h 90	-	-	de dossier AR D ou G	1 h 70
-	-	sans dépose PC AV	1 h 20	-	-	d'accoudeur AR	0 h 80
-	-	sans dépose PC AV	1 h 20	-	-	d'ensemble dossiers AR D et G et	3 h 10
-	-	sans dépose PC AV	1 h 50	-	-	accoudeur	9 h 95
-	-	- couvre-joint	0 h 50	1 h 25	-	d'ensembles AV AR y compris accoudeurs	
-	-	sans dépose PC AV	0 h 15	-	-	GLACES :	
-	-	- butoir c/c PC AV déposé	0 h 50	2 h 10	-	de lunette	1 h 25
-	-	- 1/2 pare-chocs AV inférieur	0 h 50	-	-	suite à dispersion des fragments	1 h 75
-	-	PC AV déposé	0 h 50	-	-	de pare-brise ou c/c de scellement	2 h 10
-	-	PC AV déposé	0 h 25	-	-	suite à dispersion des fragments	2 h 60
-	-	- plaque de police PC AV déposé	0 h 25	-	-	de phare y compris réglage dynamique	2 h 25
-	-	- support pare-chocs et/ou prise d'air	0 h 25	-	-	phare	2 h 45
-	-	PC AV déposé	0 h 25	-	-	y comp. réglage dyn. et direct.	1 h 30
-	-			-	-	de porte AV ou AR	2 h 00
-	-			-	-	avec dispersion des fragments	

OPERATIONS GROUPEES

Code	OPERATIONS	MECAN.	ELECT.	FERR.	SELL.	TOL.	TOTAL
	CAISSE nue, remplacement :						
	- Hyd.*	54,20	15,45	27,80	14,55	-	112,00
	- Méc.*	48,25	15,20	28,30	13,25	-	105,00
	Suppléments : réglage complet suite à remplacement caisse	2,50	-	-	-	-	2,50
	voir également chapitres "Mécanique" : organes déposés						
	"Carrosserie" : déshabillage-habillage						
	PARTIE AVANT DE CAISSE , remplacement :						
	Pare-chocs AV complet, tôle habillage y compris dépose-poser deux ailes	-	-	-	-	-	3,40
	Pare-chocs AV complet, tôle habillage, tôle latérale, aile, dépose-poser, deuxième aile	-	-	-	-	-	6,90
	Supplément : "Pallas"	-	-	-	-	-	0,40
	Pare-chocs AV complet, tôle habillage, deux tôles latérales, deux ailes	-	-	-	-	-	10,50
	Supplément : "Pallas"	-	-	-	-	-	0,80
	Pare-chocs AV complet, tôle habillage, tôle latérale, aile, capot	-	-	-	-	-	10,00
	Supplément : "Pallas"	-	-	-	-	-	0,40
	Pare-chocs AV complet, tôle habillage, deux tôles latérales, deux ailes, capot	-	-	-	-	-	13,60
	Supplément : "Pallas"	-	-	-	-	-	0,80

(6) Comprend la dépose-repose planche de bord supérieure D

(7) Y compris glace, jonc, deux blocs optiques

(8) Les réglages se font par ensemble des réglages D et G

(9) Opération identique avec ou sans remplacement des compas

(10) Temps identique en option anti-poussière

(11) Pare-chocs AV complet = pare-chocs AV assemblé avec sa plaque de police

(12) Cas de redressage ou de remplacement de plusieurs éléments

(13) Y compris pose garniture neuve sur pavillon aluminium

OPERATIONS GROUPEES (SUITE)

Code	OPERATIONS	MECAN.	ELECT.	FERR.	SELL.	TOL.	TOTAL
	Suppléments aux cinq opérations précédentes :						
	- extension AV côté G	3,00	—	—	—	5,00	8,00
 côté D	2,50	—	—	—	5,00	7,50
	- unit AV de caisson, partie AV	3,40	—	—	—	6,80	10,20
	- réservoir de liquide hydraulique, remplacement	1,20	—	—	—	—	1,20
	Contrôle train AV avec appareil optique	0,85	—	—	—	—	0,85
	Contrôle train AV, passage de barre	8,60	—	—	—	—	8,60
	UNIT AVANT DE CAISSON, complet - Hyd.★	50,50	9,00	6,70	4,10	25,00	95,30
 - Méc.★	42,50	9,00	6,70	4,10	25,00	87,30
	A ajouter, passage sur le marbre	2,70	—	—	—	—	2,70
	Suppléments :						
	- tôle longeronnet support cric	—	—	—	—	3,00	3,00
	- longeronnet (partie AV de longeron latéral)	—	—	—	—	2,75	2,75
	- réglage complet identique à caisse	2,50	—	—	—	—	2,50
	PARTIES LATERALES & SUPERIEURE :						
	Pied AV inférieur, (section)	3,70	2,95	4,65	1,20	5,95	18,45
 côté D	2,05	2,05	4,65	1,20	5,95	15,90
	Supplément : partie AV brancard de bas de caisse (section)	—	—	—	—	1,00	1,00
	Pied AV inférieur, complet	3,70	3,40	6,50	1,50	5,70	20,80
 côté D (14)	2,05	2,30	6,50	1,50	5,70	18,05
	Suppléments :						
	- tôle longeronnet support cric	—	—	—	—	3,00	3,00
	- tôle supérieure fermeture pied	—	—	—	—	1,25	1,25
	- pied supérieur, encadrement latéral pare-brise	—	—	4,50	0,35	4,70	9,55
 (15)	—	—	—	—	—	—
	Pied supérieur AV, doublure et encadrement pare-brise	—	2,50	9,00	1,00	6,00	18,50
 (14)(15)	—	—	—	—	—	—
	Suppléments :						
	- partie AV de brancard de pavillon	—	—	—	—	2,90	2,90
	- partie AV, partie latérale jusqu'à pied milieu	—	—	—	—	5,00	5,00
	Pied milieu partiel, section supérieure	—	—	4,50	1,40	3,50	9,40
	Pied milieu complet	—	0,45	9,10	1,75	2,70	14,00
 (15)	—	—	—	—	—	—
	Suppléments aux deux opérations précédentes :						
	- brancard pavillon entre pied AV et custode	—	—	—	—	4,30	4,30
	- brancard inférieur entre pied AV et AR	—	—	—	—	3,50	3,50
	- canalisations hydrauliques et électriques côté G	3,95	2,40	—	—	—	6,35
 côté D	2,00	—	—	—	—	2,00
	- canalisations essence, retour hydraulique côté G	—	—	—	—	3,10	3,10
 côté D	—	—	—	—	2,80	2,80
	- doublure de longeron partielle	—	—	3,70	1,45	2,60	7,75
	Brancard de bas de caisse partiel AV ou AR sous porte	—	—	—	—	—	—
 (16)	—	—	—	—	—	—
	Pied milieu, brancard inférieur, doublure longeron, longeron, pied partiel côté G	20,90	3,15	6,65	2,80	25,50	59,00
 côté D	18,95	—	6,65	2,80	25,50	53,90
 complet côté G	20,90	3,55	11,25	2,80	24,70	63,20
 côté D	18,95	0,45	11,25	2,80	24,70	58,15
	A ajouter, passage sur le marbre	4,90	—	—	—	—	4,90
	Supplément à pied complet D ou G :						
	- brancard de pavillon entre pied AV et AR	—	—	—	—	4,30	4,30
	Suppléments aux quatre opérations précédentes :						
	- pied AV inférieur, (section)	—	—	—	—	5,00	5,00
	- pied AR inférieur, (section sur gâche AR)	—	—	—	—	4,00	4,00
	Pied AR, section sur gâche	—	—	2,70	1,00	4,70	8,40
 complet	—	0,65	8,20	1,60	4,35	14,80
 (15)	—	—	—	—	—	—
	Supplément à pied AR complet :						
	- tôles, fermeture AV de passage de roue et lat. de pied AR côté G	2,30	—	—	—	2,10	4,40
 côté D	1,40	—	—	—	2,10	3,50
	- doublure de panneau de custode	—	—	0,80	0,20	1,75	2,75
 (17)	—	—	—	—	—	—
	PARTIE ARRIERE DE CAISSE :						
	Panneau de face AR, (jupe AR) y compris goussets D et G	—	0,70	2,30	0,85	3,40	7,25
	Suppléments :						
	- tôle de liaison AR D ou G	—	—	—	—	1,00	1,00
	- tôle liaison AR, section de passage de roue	—	—	—	—	4,00	4,00
	Unit AR inférieur de caisson avec ou sans panneau AR	22,40	2,00	7,10	3,00	20,00	54,50
	A ajouter, passage sur le marbre	4,90	—	—	—	—	4,90
	Suppléments :						
	- tôle liaison AR D ou G	—	—	—	—	1,00	1,00
	- tôle liaison AR, passage de roue, gousset de tablette	—	—	—	—	7,00	7,00
	- traverse inférieure entre pieds AR D et G	—	—	—	—	2,75	2,75

◆ Toutes opérations comprises
 dont : dépose et repose des amovibles de carrosserie et organes de mécanique nécessaires pour réaliser l'accessibilité et permettre éventuellement le montage sur banc ou calibre
 exceptés : les déshabillages-habillages d'éléments amovibles de carrosserie, démontage-remontage pour remise en état des organes mécaniques déjà déposés
 ■ Opération effectuée obligatoirement sur marbre avec dépose-repose des organes mécaniques AV et AR.

CARROSSERIE - Break -

Code	Dépose - pose	Temps	ELEMENTS		Temps	Code	Dépose - pose	Temps	ELEMENTS		Temps	Code
			Remplacement	Code					Remplacement	Code		
		0 h 30	Lame PC AR y comp. ferrures renfort	1 h 10					Compas de porte inférieur AR	0 h 20		
			Butoir c/c seul y compris ferrures	0 h 30					Plaque de police (unité)	0 h 10		
			Aile AR	1 h 80			0 h 70		Porte sup. AR (hayon sup.)	5 h 60		
			Aile AR déposée, déshabillage-habil.	1 h 30					- déshabillage-habillage	4 h 25		
			Feu AR compl. ou joint (par élément)	0 h 20					Béquille mâle et femelle de porte supérieure AR	0 h 20		
			Feu AR globe (par élément)	0 h 10					Glace ou c/c de glace hayon supérieur	1 h 50		
			Support des feux AR ou ensemble des feux	0 h 50					Opération identique avec dispersion des fragments	1 h 90		
		1 h 25	Porte inf. et pare-chocs AR (hayon inf.)	3 h 00					Glace latérale de custode AR ou c/c étanchéité	0 h 70		
			- déshabillage-habillage	1 h 50								
			sans récupération d'éléments	2 h 25								

(14) Comprend dépose-pose pare-brise et capot.
 (15) Comprend dépose-pose pavillon.
 (16) Suppléments identiques à pied milieu pour canalisations et doublure de longeron.
 (17) Y compris dépose-pose porte de coffre AR et lunette AR.

PEINTURE - ELEMENTS					
Code	DESIGNATION	Temps	Code	DESIGNATION	Temps
	Aile AV	2 h 50		Porte AR	2 h 90
	Aile AR	2 h 00		- deux faces	2 h 20
	- Berline	2 h 20		- une face	2 h 30
	- Break	3 h 75		Porte de malle	0 h 65
	Capot moteur	2 h 30		- une	0 h 45
	- Break	3 h 10		- chaque suivante	0 h 75
	Hayon inférieur	5 h 30		- une (1)	1 h 00
	- Break	6 h 75		- les deux (1)	0 h 50
	Hayon supérieur	3 h 15		- Fond de plaque seul (un)	0 h 50
	Pavillon	2 h 40		- Nos seuls (AV ou AR)	2 h 20
	Porte AV			Tôle d'habillage	
	- deux faces				
	- une face				

PEINTURE - ENSEMBLES					
Code	DESIGNATION	Temps			
	Tous éléments y compris pavillon		- Berline	- Peinture (2)	35 h 50
			- Break	- Revoilage (2)	15 h 80
				- Peinture (2)	41 h 25
				- Revoilage (2)	18 h 80
	Tous éléments non compris pavillon		- Berline	- Peinture (2)	30 h 10
				- Revoilage (2)	34 h 50
			- Break	- Peinture (2)	15 h 50
				- Revoilage (2)	

 La préparation de la teinte et le nettoyage du pistolet et du godet ne sont pas compris dans le temps de peinture. Par dossier, il faut ajouter 0 h 50, les ingrédients sont à facturer à un taux de 4,25 Frs (hors taxes), par heure de main-d'œuvre de peinture.

(1) Ces temps ne doivent pas être majorés de la prise en charge lorsque les opérations sont effectuées isolément.
 (2) Peinture : Eléments amovibles déposés - Revoilage : Eléments posés sur le véhicule

NOTES PERSONNELLES

Note de l'Editeur

Le détail des informations résumées sur cette fiche fait l'objet de l'Etude publiée dans le présent numéro.

Le Directeur de la Publication Michel CROMBACK - 22, rue de la Saussière 92-BOULOGNE. - Imprimeries P. FOURNIÉ et Cie et SIPNOR PARIS.